



HAL
open science

Nîmes, questions pour une ville

Catherine Bernié-Boissard

► **To cite this version:**

Catherine Bernié-Boissard. Nîmes, questions pour une ville : Lieux, enjeux, figures du social. Presses universitaires de la Méditerranée, 182 p., 1995. hal-03275988

HAL Id: hal-03275988

<https://hal.science/hal-03275988>

Submitted on 1 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine BERNIÉ-BOISSARD

**NÎMES,
QUESTIONS POUR UNE
VILLE**

Lieux, enjeux, figures du social

**Publications ARPES / *Université Paul Valéry*
Mai 1995**

αρχηαοσ

«La ville est notre bien commun,
notre lieu commun, de vie et de mémoire»

Paul Chemetov,
Le territoire de l'architecte, Février 1995

EN GUISE D'INTRODUCTION, DEUX OU TROIS MOTS POUR DIRE LA VILLE ...

Ce recueil d'articles reprend une série de communications ou de publications dans des revues scientifiques, ainsi qu'un chapitre inédit de la thèse remaniée que j'ai publiée aux Editions l'Harmattan sous le titre « Nîmes, le choc de la modernité » en 1993. Il anticipe et prolonge à la fois cette réflexion, puisque ces articles ont été rédigés entre 1987 et 1995, et qu'ils interrogent tous l'espace nîmois, ses formes de développement, ses modes de gestion, dans une période au cours de laquelle ceux-ci changent profondément en apparence.

De l'urbanisme à l'urbanité, le déclin de la modernité

Pour comprendre ces mutations, trois notions ont été privilégiées : la modernité, d'une part, thème qui apparaît au cours des années 1980 comme l'accompagnement idéologique d'un mode de gestion de la ville qui se veut détaché des modèles antérieurs, des pesanteurs de l'identité, voire même des racines identitaires. Cette modernité, caractérisée par son aspect éphémère (modernité-mode), procède par l'invention d'un modèle et non plus l'adaptation de modèles anciens, c'est pourquoi la première partie de ce recueil est intitulée « Modèles ». Nous voulons ainsi revenir sur cette démarche qui emprunte en fait à l'entreprise son langage et ses concepts, et qui tente de transposer les méthodes du mercantilisme à la gestion de la cité, c'est à dire des citoyens.

Son rôle est d'homogénéiser par le discours un espace dont les valeurs, sont entrées dans un processus de décomposition sans que l'on puisse encore entrevoir les signes d'une recomposition. Pour l'exprimer, nous avons emprunté à Jean Baudrillard l'idée d'une destruction des valeurs, sans leur remplacement, conduisant, par la substitution du leurre et du trompe-l'oeil à la réalité, à l'éclatement des oppositions traditionnelles entre le réel et ses représentations, au profit d'une déréalisation de la gestion.

La modernité, ainsi définie, n'a-t-elle pas atteint ses limites ? En effet, le simulacre et la séduction sont éphémères, par nature. La critique ou le rejet

du caractère « artificiel », consumériste, des réalisations de la dernière décennie, actuellement exprimés par une large fraction de la population, ne manifestent-t-il pas l'échec de cette modernité là ? Le non remplacement des valeurs, se traduisant concrètement par un vieillissement, un appauvrissement matériel mais aussi culturel, une croissance continue du chômage et de l'assistance, conduit à un état de crise.

Ainsi, les moins de 20 ans passent de 25,3% de la population en 1982 à 23,2% en 1990. Les plus de 60 ans en revanche passent de 21,7% à 23,4%. Les retraités représentent en 1990 18% de la population, contre 14,8% en 1982.

L'expression de cette crise dans l'espace urbain se traduit par le glissement qui s'est opéré entre urbanisme et urbanité. La modernité était l'âge d'or de l'urbanisme triomphant : les réalisations plus ou moins monumentales (lentille des arènes, médiathèque face à la Maison carrée par exemple) en étant le symbole. Le signe du déclin de la modernité ou l'émergence de ce que l'on pourrait appeler la post-modernité, est marqué par une nouvelle aspiration à l'urbanité. Le titre de la deuxième partie, « Contradictions », veut exprimer cette transition d'un état à un autre au cours des années 1980, qui passe par la redécouverte de la place et du rôle du citoyen dans la ville, la recherche confuse de nouveaux droits à l'urbanité, qu'en son temps Henri Lefebvre conceptualisait comme « droit à la ville », la volonté de la part de ces nouveaux « vilains » que sont les habitants des banlieues de rendre lisibles de nouvelles pratiques ou d'affirmer dans la déviance la quête d'une place « au grand soleil de la ville ».

Dissociation et recomposition du groupe central

La deuxième notion sur laquelle nous voulons revenir est celle de « groupe central », composé de salariés à hauts et moyens revenus, dont la place est liée à la tertiarisation accélérée de la société nîmoise. En 1985, nous soulignons que ce groupe, formant les 3/4 des actifs, était l'enjeu d'une formidable compétition idéologique, jouant sur sa volonté d'accéder à la reconnaissance sociale, et s'appuyant sur les thèmes de l'efficacité, de la réussite, de la compétence, empruntés à l'entreprise et dans un contexte de progression des idées libérales ; ces thèmes étaient d'autant plus pertinents que la crise économique avait réduit le statut de ce groupe dans la société à la fonction d'appendice du système capitaliste. La modernité, comme discours, a pu unifier les aspirations confuses, contradictoires ou informulées de ce que nous avons baptisé du nom de groupe central, notamment grâce à un langage renouvelé par l'emprunt aux méthodes entrepreneuriales et l'affirmation d'un nouveau personnel politique à droite, jusque là longtemps écarté du pouvoir municipal.

S'il ne recouvrait pas de réalité sociologique bien définie, le groupe central était un concept idéologique opératoire dans l'espace urbain, qui

permettait de comprendre les évolutions de la société locale. Cependant nous nous interrogeons du même coup sur son devenir, face à une gestion qui excluait l'essentiel de ses besoins sociaux et en même temps valorisait sa fonction de médiateur. Proposer la représentation univoque d'une ville dominée par les couches moyennes aurait conduit à ce qu'Emmanuel Todd appelle une « vision fautive de la structure sociale » dans sa note sur les origines du malaise politique français¹. L'affirmation d'un groupe central ne signifiait pas la disparition des clivages entre les classes sociales, ni son intégration pleine et entière à la gestion.

La plupart de ces hypothèses ont pu être vérifiées, notamment au regard des résultats du recensement général de la population de 1990. Sans doute la notion de groupe central, qui conserve son pouvoir d'explication, doit-elle être nuancée ou enrichie.

Les données publiées par l'INSEE font état du maintien d'un taux élevé de salarisation : 87,8% des actifs en 1982, 87,4% en 1990. La composition du groupe central et son rôle dans la structure sociale se sont modifiés, notamment par la progression de la flexibilité, de la précarité. Ainsi, en 1990, plus de 10% des actifs salariés ont un statut précaire. Les conditions de vie et de travail de ce groupe ne tendent-elles pas à se rapprocher pour une part du statut de l'ancienne classe ouvrière ? N'y a-t-il pas désormais éclatement de ce groupe, recomposition par élargissement des catégories ouvriers et employés ?

Les employés et personnels de service aux particuliers qui représentaient 13,7% de la population en 1982, sont désormais 14%, tandis que les ouvriers passent de 11,6% à 11,8%. Employés, ouvriers et personnels de service représentaient 25,3% de la population en 1982, contre 25,8% en 1990. Ce groupe est à la fois stable et en recomposition : les ouvriers qualifiés et non qualifiés sont légèrement plus nombreux en 1990 (15 112 contre 14 380), ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la classe ouvrière survit en se transformant plus qu'elle ne disparaît. La recomposition passe par les transformations de l'appareil productif : la part du secteur industriel régresse, celle du tertiaire marchand et non marchand progresse.

Industrie et BTP représentent 24,8 de l'activité en 1975, 21,4% en 1982, contre 19,8 en 1990. Tertiaire marchand et non marchand représentent 73,6% de l'activité en 1975, 77,3% en 1982, contre 77,3% en 1990.

Ouvriers et employés représentent 57% des actifs ayant un emploi (31,8% employés et 25,2% ouvriers), contre 43,5% pour les catégories intermédiaires et supérieures (8,6% chefs d'entreprise, 12,5% cadres et 22,2% professions intermédiaires).

¹ Emmanuel Todd, « Aux origines du malaise politique français », *LE DEBAT*, Janvier-février 1995

Identité : reflux et résurgence

Dissociation et recomposition du groupe central font écho aux notions de « reflux et résurgence » que nous proposons pour comprendre l'évolution du troisième thème étudié, celui de l'identité: si la post-modernité coïncide avec l'émergence de l'urbanité, il y a reflux de la modernité et résurgence de l'identité. S'agit-il seulement d'une forme d'immutabilité de la société locale ? Nîmes - et ceci ne conduit pas à estomper les évolutions sociologiques- n'est-elle pas une ville où le cadre spatial induit des évolutions sociales lentes ? Ne peut-on avancer l'idée qu'en raison de sa structure économique si fortement accordée à sa configuration spatiale, elle nourrit une sorte d'exceptionnalité sociale ? Peut-être cette exceptionnalité est-elle à rapprocher du fait que le développement urbain a toujours été conditionné de manière étroite par l'état des forces productives.

Le roman d'un jeune écrivain franco-américain, Mickael Corvin², publié en 1991, qui a pour cadre le café Napoléon, sur l'un des principaux boulevards nîmois, donne un aperçu de l'immutabilité des comportements. Nous sommes alentour l'an 2000. La Médiathèque, proche du Napoléon, est intégrée au paysage le plus quotidien. Et c'est un premier étonnement, pour le lecteur de 1991, à qui elle est présentée comme un monument de haute technologie, face à cet autre monument de la latinité qu'est la Maison Carrée. Ainsi la Médiathèque devient-elle un élément de fiction identitaire et non plus modernitaire. Comme si le poids de la permanence, hérité de la romanité, avait finalement gagné sur le poids de l'éphémère.

La résurgence de l'identité va de pair avec la recherche d'une urbanité qui réponde à l'économie, à la culture, à la composition sociale de la région nîmoise. Dans la troisième partie, « Ouvertures », nous avons rassemblé les articles qui témoignent à la fois de la résurgence de l'identité - notamment lorsque la société locale s'interroge sur elle-même, lors de journées d'étude des comités de quartier par exemple - et de la recherche de solutions nouvelles pour le développement. N'est-il pas urgent désormais de reprendre la réflexion engagée au cours des années 1970 sur la complémentarité entre les villes de la région, d'abord à partir du réseau Sète-Montpellier-Nîmes ? La notion de « cité-région » avancée par Jacques Beauchard n'est-elle pas opératoire, pour dépasser les querelles stériles fondées sur l'idée d'un « déclin par voisinage » entre Nîmes et Montpellier, Avignon ou toute autre ville ? La recomposition de l'espace européen, la croissance continue des métropoles n'imposent-elles pas de s'attacher à analyser, pour mieux les maîtriser, l'ensemble des phénomènes de polarisation ou de dispersion des activités et des hommes dans l'espace ?

² Mickael Corvin, *Le Napo*, Ed Jacqueline Chambon, Nîmes, 1991

Une ville de quartiers

L'une des manifestations les plus significatives de la résurgence de l'identité est peut-être, au cours des dernières années, la redécouverte de la notion de quartier à Nîmes, d'une ville faite de quartiers, comme le confirme une enquête exploratoire auprès d'un échantillon représentatif réalisée en 1995. Le décalage entre l'image externe et l'image interne de la ville apparaît très nettement. La majorité des personnes interrogées pensent que l'image proposée à l'extérieur ne correspond pas à leur cadre de vie quotidien, celui d'une ville dont les contrastes entre quartiers sont plus accentués, une ville dont le centre a été dévitalisé, malgré les aménagements réalisés, et les quartiers périphériques délaissés. L'inverse au fond de la ville de la modernité, censée créer un effet d'entraînement de la structure locale.

Cette enquête confirme l'échec de la modernité comme représentation et comme idéologie. Elle confirme les reclassements du groupe central, dans le sens d'un basculement vers le noyau populaire. La ville décrite au cours des entretiens reflète le vécu d'une population « sinistrée par le chômage » (20% des actifs environ), la pauvreté et la précarité. Le terme de « vitrine » montre que l'image proposée ne correspond plus à ce vécu, même si elle a pu faire illusion au milieu des années 1980. Là encore, on retrouve la résurgence de l'identité, lorsque le rejet des valeurs individualistes liées au libéralisme s'accompagne de l'évocation des liens, de la solidarité traditionnellement associés aux classes populaires.

Les opérations onéreuses et jugées inutiles de la municipalité Bousquet, tel l'aménagement de l'Hôtel du Cheval Blanc, sont unanimement critiquées, alors que dans leur majorité les personnes interrogées estiment qu'il faut développer l'université, créer les équipements de proximité qui font défaut, retrouver une ville de quartiers et d'associations, une ville de citoyens prêts à assumer une part des responsabilités de la gestion et désireux d'être reconnus en tant qu'acteurs de la vie locale.

La dernière partie de ce recueil analyse trois élections municipales, 1959, 1977, 1989, au cours desquelles sont réélues, au zénith de leur trajectoire édilitaire, les trois personnalités qui se sont succédées à la tête de la municipalité depuis 1947 : Edgar Tailhades en 1959, Emile Jourdan en 1977, Jean Bousquet en 1989.

La suite de ce dernier chapitre reste à écrire, à l'issue des scrutins du mois de juin 1995, dont les résultats traduiront sans doute à leur manière les évolutions de la société locale, ses doutes et ses attentes.

Nîmes, le 20 avril 1995

1

MODÈLES

NÎMES, UNE « RÉVOLUTION CONSERVATRICE »?

Gestion socio-politique d'un espace urbain.

Article publié dans la revue Recherches sur les Sociétés Locales, ORCES, n° 3, 1987.

En Mars 1983, Nîmes connaît une fracture politique dans son histoire municipale. Administrée depuis 3/4 de siècle par des maires de gauche, la ville porte à sa tête un industriel local soutenu par une coalition des partis de droite.

Cette irruption des forces conservatrices sur le devant de la scène municipale pose évidemment plusieurs problèmes. On peut essayer de les élucider, à la fois sur le plan politique et sur le plan social. Mais on le verra, aucun de ces deux aspects à lui seul ne répond de manière précise et exhaustive à la question: comment la tradition nîmoise de gauche a-t-elle pu être mise à mal ? C'est dans l'interaction des phénomènes politiques et sociaux que l'on peut trouver la clé de cette situation.

Société locale et enjeux électoraux

Union -désunion des partis de gauche.

Electoralement parlant, la défaite de la municipalité sortante, en place depuis dix huit ans, et regroupant, sous la direction du communiste Emile Jourdan, le Parti Socialiste, le P.S.U et le M.R.G, est due à la désunion des formations la composant.

En 1983, on assiste au même phénomène qui avait prévalu en 1965, et qui avait assuré la victoire aux communistes et à leurs alliés, mais de manière renversée, et cette fois à leur détriment. En effet comme en 1965, la gauche est divisée; mais elle n'offre pas en elle même une alternative à cette division. Par contre, la droite, qui a su réaliser son union, offre un dénominateur commun aux besoins réels quoique diffus de transformation qui traversent la population.

En fait, de même qu'en 1965, la coalition animée par le P.C.F associait à l'union politique un consensus social, de même la droite en 1983 scelle son entente sur la base de modifications sociologiques qui ont transformé durablement depuis plusieurs années le paysage nîmois.

« Groupe central » et enjeux électoraux

Une observation attentive des mutations sociales engendrées par la crise économique des années 70 fait apparaître un éclatement des cadres traditionnels de la société nîmoise. A l'issue de cette période, qui culmine autour de 1980, on constate en effet que les couches intermédiaires salariées forment maintenant les trois quart des actifs nîmois. Ces couches occupent une place stratégique dans l'espace urbain, d'où l'appellation que nous leur donnerons de groupe central.

Ce groupe central est gonflé d'une part par la disparition des couches moyennes traditionnelles, et d'autre part par l'affaiblissement du poids spécifique de la classe ouvrière dû à la destruction accélérée du tissu industriel. Réalité économique incontournable, qui re compose la population nîmoise, il est évidemment l'enjeu d'une formidable compétition idéologique.

Divisé en strates professionnelles différentes, le groupe central est néanmoins relativement homogénéisé par une volonté commune d'accéder à la reconnaissance sociale. Prises séparément, les catégories de métier ou de situation qui le composent, sont toutes réduites, dans le cadre de la crise du système capitaliste, et par la logique même de ce système, à un statut secondaire. Elles en sont en quelque sorte l'appendice.

La marque propre et originale de l'action de la droite politique et du patronat, à partir de 1981 en particulier, sera de capter l'attention et d'intérêt de ce groupe central autour d'un certain nombre de thèmes qui feront écran à sa situation réelle dans le cadre du système capitaliste. Ces thèmes sont relativement limités: efficacité sociale, compétence économique, réussite personnelle. Ils supposent le dépassement des clivages sociaux et idéologiques traditionnels. Ils unifient des aspirations confuses, contradictoires, informulées, et empruntent à « l'air du temps » le concept de modernité.

Groupe central et représentation sociale

La campagne électorale de 1983, à tout le moins dans sa phase préparatoire, traduit la modification que subit le paysage politique du fait de cette mutation sociale essentielle. En effet, les médias vont présenter la compétition municipale non pas comme une confrontation d'idées et de programmes politiques opposés, mais comme un véritable forum au centre duquel la symbolique des personnalités susceptibles d'exercer la fonction de maire jouera un rôle majeur.

La question se résume ainsi : quel est l'homme politique qui peut assurer la meilleure représentation sociale du groupe central ? Ce groupe disparate dans sa composition, mais relativement unifié par sa situation dans l'espace urbain, ne se place pas dans une perspective de rupture avec le système économique qui l'a engendré. Il entend l'aménager, ou plus exactement se ménager une place. Il souhaite que la municipalité reflète ses aspirations. Or, la coalition sortante, dirigée par le P.C.F., c'est idéologiquement la voie de la rupture et non celle de l'adaptation. Le conflit existant à gauche sur la tête de liste (ou le maire sortant communiste, ou le ministre socialiste Georgina Dufoix), ne fait qu'accélérer un phénomène centrifuge par rapport à l'équipe en place. Ce qui est à l'oeuvre c'est la formation d'un consensus social et politique qui exclut a priori une représentation municipale fondée sur un changement radical. Dans cet espace ainsi créé, la droite nîmoise sait combiner plusieurs atouts: le courant national qui la place à la crête de la vague, une restructuration de sa démarche dans le champ urbain, un renouvellement de son personnel politique, enfin une promotion extrêmement médiatisée de son image de marque. Le renouvellement que traduit l'ensemble de ces éléments s'effectue en appui sur les mutations sociologiques intervenues durant les 15 à 20 dernières années, auxquelles la crise a donné une couleur singulière.

Nîmes n'est plus dans Nîmes : émergence du « groupe central »

Une caractéristique essentielle de ces mutations est le dépeuplement de la ville, enregistré entre les deux recensements de 1975 et 1982. Nîmes perd 4 000 habitants, soit près de 3% de sa population, partie pour l'essentiel se fixer en zone péri-urbaine, dans les villages de la périphérie qui continuent leur expansion : 73% de la population péri-urbaine est d'origine nîmoise et continue (pour 76%) à exercer une activité professionnelle à Nîmes. On constate une évolution très différenciée entre Nîmes et les communes périphériques.

Cependant l'accroissement de la population du bassin d'habitat diminue fortement les dernières années, passant de + 1,32% par an entre 68 et 75 à + 0,91% entre 75 et 82.

La population active connaît une tertiarisation accélérée, correspondant à la fois à la situation de la ville, siège de la préfecture du Gard, et aux choix économiques qui visent à réduire cette partie du Languedoc à une sorte d'arrière-pays du littoral touristique.

Le déclin des activités industrielles traditionnelles —habillement, cuir et textile, BTP—se confirme, dans un tissu local caractérisé par l'émiettement des PME. Seuls les services marchands du secteur tertiaire progressent, dans une ville en proie à une véritable hémorragie des emplois.

Au sein de la population active, seules les professions intermédiaires du secteur public ou para-public et les employés progressent à la fois en nombre et en pourcentage de la population active. Les cadres supérieurs et professions libérales progressent en nombre mais déclinent en pourcentage des actifs, les autres catégories, agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions intermédiaires des entreprises, techniciens et ouvriers déclinent.

A l'évidence, la croissance des emplois du tertiaire ne parvient pas à compenser les pertes subies dans le secteur industriel; cette tendance sera confirmée dans les années suivantes. L'emploi dans le secteur tertiaire enregistrera une progression de 1,63% entre 1981 et 1982, mais de 0,4% seulement entre 1983 et 1984 (source ASSEDIC).

Crise dans l'espace urbain : Déclin industriel et crise de l'emploi.

Parallèlement au délitement industriel, l'espace urbain s'est profondément transformé lors des 30 dernières années. Il s'est élargi, à l'Est et à l'Ouest, avec la construction des grands ensembles périphériques, et surtout il connaît une crise particulièrement aiguë, celle du centre, à quoi s'ajoute la difficile intégration de la ZUP, conçue dans les années 60 comme une véritable ville greffée à vif sur un tissu urbain peu disposé à la recevoir.

4 000 habitants en moins au centre entre 1975 et 1982 soit le même nombre que pour la ville entière pendant la même période !

4 000 logements sociaux environ à la ZUP, devenue dans les années 80 une sorte de quartier repoussoir dans l'imaginaire local !

4 000 en moins d'un côté, 4 000 en trop de l'autre, pourrait-on dire

pour simplifier, le centre connaît un vieillissement accéléré, que les opérations ponctuelles de rénovation ne parviennent pas à juguler. Par ailleurs, la ZUP, surtout dans sa partie Nord, concentre une population cumulant tous les handicaps et s'avère difficilement « naturalisable » .

La mosaïque des quartiers : le foncier comme élément de distinction sociale.

La ville peut être découpée en 5 zones relativement différenciées :

1 -Le centre-ville ancien :

33 000 habitants, soit 27% de la population totale; vétusté, inconfort et étroitesse caractérisent les logements. Habité par de nombreux retraités, par une forte proportion de personnes seules ou de ménages sans enfants, de condition modeste—23% d'employés et d'ouvriers —ou de non salariés (15% contre 4% à Nîmes), il connaît une évolution lente, qui n'arrête pas l'érosion démographique. Les améliorations qui y sont apportées—comme la création d'une zone piétonne—ne suffisent pas à résorber cette crise. La vieille ville se présente, en 1982, comme une zone de repliement social dans un espace urbain en transformation.

2 -La périphérie est composite.

Elle abrite ouvriers et employés, dans trois grands ensembles diversement intégrés à la ville.

a) Un quartier naturalisé et intégré: le Chemin Bas d'Avignon, à l'Est accueille une population stabilisée, à proximité du centre.

b) Un quartier en voie d'intégration: Le Mas de Mingue, à l'Est; il fait l'objet d'une opération de réhabilitation habitat et vie sociale à la fin des années 70 .

c) Un quartier non stabilisé: la ZUP à l'Ouest, partiellement « ghettoisé » dans sa partie nord. Orientant l'essentiel des investissements publics vers cette zone dont elle hérite en 1965, la municipalité Jourdan, au cours des trois mandats qui se succèdent de 1965 à 1983, tentera de la naturaliser nîmoise, de l'intégrer à la ville.

Le handicap lié à la conception même de ce type d'habitat persistera et s'aggravera même pour la ZUP Nord, quartier entièrement locatif, comme en témoigne la mauvaise réputation dont le journal local *Midi Libre* se fait régulièrement l'écho.

3 -Des quartiers traditionnels, liés à l'industrialisation nîmoise.

Héritiers des faubourgs du XIXème siècle, ils conservent avec les vieux villages de Courbessac et de Saint Cézaire, la marque d'une tradition ouvrière et populaire, comme à la Placette, ou encore à Saint Charles, cadre

privilegié des romans de Marc Bernard. Lentement, ces quartiers commencent à se modifier.

4 -Des quartiers intermédiaires.

Entre la ville et les collines, constitués d'une partie des quartiers anciens et tenant leur spécificité des extensions urbaines récentes, ils abritent les couches intermédiaires, au sud du centre, le long des pénétrantes, ou au pied des collines de la ZUP.

5 -Les quartiers des collines.

Ils ont urbanisé la garrigue, sur la base des anciens masets, et forment une couronne résidentielle d'Est à Ouest.

1983 -Rupture ou continuité ?

Les orientations de la municipalité Jourdan dans les années 80 visent à ne pas bouleverser les équilibres urbains avant que d'être parvenue à la reconquête du centre ville et à un rééquilibrage de la structure des quartiers sociaux (rendre la ZUP concurrentielle).

Faciliter un « retour » de la population partie s'installer en périphérie suppose un développement de l'habitat au sud de la ville, mais les potentialités de la ville ancienne sont réaffirmées afin d'éviter un développement exclusif au sud. De plus, la logique d'ensemble vise à empêcher le développement d'une banlieue, à protéger la garrigue de toute construction dense, à préserver le domaine agricole de la Vistrenque.

L'ensemble de ces orientations structurées dans le P.O.S. est d'autant plus utile à rappeler qu'elles sont commandées par une conception du développement urbain dont le maire communiste E. Jourdan aimait à rappeler qu'il était raisonnable ou encore à l'échelle humaine.

Cette conception va être en débat tout au long de la campagne électorale de Mars 1983, dont nous allons examiner les grandes phases. Plus encore, en raison du rejet de l'équipe sortante, elle sera mise en accusation par l'équipe de droite qui va lui succéder. C'est donc à partir de cette conception, critiquée et remise en cause, que vont se mettre en place les mutations essentielles qui sont à l'oeuvre, au niveau des projets comme à celui des réalisations depuis 1983 .

La campagne politique ouverte, examinons le paysage politique local. Sans entrer dans le détail, il est utile de comparer la démarche qui préside à l'établissement des programmes en présence.

Les 177 propositions d'Emile JOURDAN

Du côté de la liste Jourdan, les 177 propositions se présentent comme un essai de réflexion sur ce que doit être l'action communale, à l'heure de la décentralisation et dans le cadre de la politique inaugurée en 1981. Il y a un souci manifeste d'engager, à l'échelle de l'agglomération, une réflexion intercommunale pour tous les problèmes d'urbanisme et d'habitat, de mettre en place de nouveaux outils - agence d'urbanisme entre autre - enfin de penser la ville dans toutes ses dimensions, notamment en termes de quartiers, de décentralisation des équipements ou services liés à la collectivité.

Le «J'aime Nîmes» de Jean BOUSQUET

En revanche, le programme de la liste Bousquet se présente comme l'exact contrepoint des réalisations (ou des lacunes) de la gestion précédente comme si importait moins, aux yeux de la droite, les engagements pris devant le corps électoral, que la valorisation d'une image différente.

C'est autour du thème central de l'emploi que s'organise la campagne de J. Bousquet, la candidature de celui-ci favorisant une série de «jeux de superposition »particulièrement opératoires.La première de ces superpositions est celle du patronyme et du pseudonyme. Jean Bousquet est relativement inconnu à Nîmes, Jean Cacharel en revanche jouit d'une renommée internationale en tant que chef d'entreprise dans le prêt-à-porter. La seconde dans un contexte économique difficile, sera celle du patron qui fût « ouvrier avant d'être patron » .

Ainsi apparaît à travers la réussite implicite du candidat, la possibilité d'essor (emploi, dynamisme) pour Nîmes « la stagnante » , proche et rivale de Montpellier « l'entreprenante » , selon le slogan usuel employé par le maire de Montpellier G. Frèche.

Quelques mois seulement suffiront pour que ce thème majeur de l'emploi, mobilisateur dans une ville qui compte près de 10 000 chômeurs, fonde comme neige au soleil au profit d'une stratégie du « tout-tourisme, tout-culture » , et que s'éteignent les spots qui auréolaient la candidature du patron devenu Maire, susceptible, parce que « l'un des leurs » , d'attirer à Nîmes chefs d'entreprises et décideurs économiques.

Le deuxième thème de la campagne de la droite se résume au slogan J'aime Nîmes slogan rassembleur parce que vague et unanimiste. Sans doute ce slogan, qui dilue les conflits implicites et explicites dans une sorte d'unanimité rassurante, modérée et aux connotations humanistes, et le discours qui s'y rattache, trouvent-ils un écho parmi ces couches moyennes, ce groupe central, dont les valeurs fondatrices, marquées par le protestantisme ambiant ont été ébranlées par la crise de la société

Les résultats des élections municipales

Remportées par la liste Bousquet avec seulement 422 voix d'avance, les élections municipales de 1983 sont riches d'enseignement sur les mutations en cours dans l'espace urbain. La gauche est en tête dans les 2°, 3°, et 6° cantons, c'est-à-dire les cantons composés des grands ensembles HLM de la périphérie, où la proportion d'employés et d'ouvriers est la plus forte, Mas de Mingue, Chemin Bas d'Avignon, ZUP.

La droite domine dans les 1°, 4° et 5° cantons, là où résident en majorité cadres supérieurs et professions libérales, chefs d'entreprise (le centre ville, le quai de la Fontaine, la Tour Magne, les collines....) et qui sont composés de ces quartiers intermédiaires très marqués par l'influence du groupe central: la Croix de Fer, la Gazelle, le Mont Duplan à l'Est, Jean Jaurès à l'Ouest.

On peut estimer globalement que la gauche l'emporte dans ses bastions traditionnels—les grands quartiers populaires—et dans les quartiers anciens composés d'une population aux revenus modestes, tandis que son influence est moindre partout où le poids des transformations se fait sentir : les quartiers où résident les couches sociales intermédiaires, les quartiers d'urbanisation récente (lotissements, collines) ainsi qu'au centre ville, traditionnellement ancré à droite.

Une estimation plus fine, par bureau de vote, permet de progresser dans cette analyse et de la mettre en relation avec la mosaïque des quartiers.

1. Le centre ville : repliement social et conservatisme.

Que ce soit dans l'Écusson ou dans les quartiers résidentiels de la vieille ville, l'influence de la droite est confirmée.

2. Les grands ensembles périphériques soutiennent la gauche.

Bien que composites, les trois quartiers de logements collectifs en HLM, la ZUP, le Chemin Bas d'Avignon et le Mas de Mingue, sont ceux qui assurent à la liste de gauche ses meilleurs résultats.

3. Quartiers anciens en évolution récente : une zone contrastée.

L'Écusson est ceinturé de quartiers anciens, datant du 19° siècle pour la plupart ; l'influence respective de la gauche et de la droite suit les évolutions du tissu urbain. En effet, la partie ancienne et populaire des faubourgs, tournée vers le centre, continue à voter préférentiellement à gauche, tandis que la partie intermédiaire d'un point de vue géographique reproduit cette position dans ses choix électoraux: là où les mutations s'accélèrent, la droite arrive en tête. C'est vrai à l'ouest, pour les quartiers de la Placette ou du boulevard J.Jaurès, ou encore au nord-ouest et au nord-est le long des pénétrantes: route d'Alès et route d'Uzès.

4. Entre l'ancien et le nouveau : la transition des quartiers intermédiaires.

Dans la plaine au sud, au delà des quartiers de chemin de fer, c'est-à-dire dans les zones de villas, lotissements, immeubles récents mêlés aux anciens masets, ou ailleurs, succédant à de nombreux sièges d'entreprises disparues—les abattoirs rue du Cirque Romain—c'est le plus souvent la droite qui l'emporte.

5. Les quartiers des collines : cohabitation réussie.

L'urbanisation, sur la base des anciens masets, n'exclut pas une population d'origine modeste dans les collines, mais les couches sociales supérieures y sont majoritaires, et leur influence dominante. Les collines de la Tour Magne, de la Cigale ou du Mont Duplan restent sans exception favorables à la droite.

Ce panorama terminé, il faut en revenir à la gestion de l'espace urbain. C'est, on l'a vu, ce groupe central à la recherche d'une image urbaine qui assoit son identité, qui a favorisé le changement d'équipe municipale. Cependant, l'élection de J. Bousquet a été acquise de justesse. Du coup la gestion de la droite doit conserver l'objectif central d'élargissement de la fracture qui s'est produite en 1983, autrement dit la consolidation de l'assise du pouvoir municipal .

Le terrain de la gestion de l'espace devient dès lors, un enjeu essentiel. Elle a pour fonction de légitimer les aspirations de ce groupe central et de l'intégrer de manière durable au soutien de la politique municipale. Dès 1983, le Maire organise un certain nombre de manifestations dont l'objectif est de faire « qu'on parle de Nîmes » dans toute la France. Ainsi crée-t-il (ou tente-t-il de créer) une image de la ville qui est gratifiante pour les couches sociales qui le soutiennent. Ce travail sur l'image, on y reviendra, se double d'une nouvelle stratégie de gestion de l'espace.

Les restructurations de l'espace urbain

Dans un premier temps, J. Bousquet procède à la restructuration des instances décisionnelles, nécessaires pour réaliser les objectifs de son équipe. Le slogan « gérer la ville comme une entreprise » n'est pas seulement destiné à suggérer l'efficacité et la compétence du nouveau maire -chef d'entreprise performant.

Du reste, on assiste bien vite à un désintérêt dans le domaine de l'emploi, qui était au coeur de la stratégie électorale de J. Bousquet. En fait, d'autres choix sont en germe, fondés sur l'exploitation du potentiel touristique et culturel, d'une part, d'autre part, sur le concept de modernité

qui nourrit un projet de « californisation » de la cité -pôle technologique de pointe.

Une stratégie de recentrage budgétaire correspond à ces choix: elle joue sur l'inversion des poids respectifs de l'investissement et du fonctionnement. Pour y parvenir, J. Bousquet choisit pour cible le poste principal de la section fonctionnement, le personnel communal. La libération des investissements est à ce prix: celui de la privatisation de six services municipaux, représentant environ 1000 agents. Cette stratégie est fondée sur l'idée que seuls les investissements sont à terme créateurs d'emplois et permettront ainsi le décollage de l'économie locale.

Vers quelles évolutions pour l'économie nîmoise ?

Les retombées économiques doivent se traduire essentiellement dans le secteur du BTP. Elles ne sont pas négligeables dans une ville où le nombre de chômeurs dépasse les 10 000 en 1985, mais elles révèlent leurs limites, qui sont celles de la politique économique de la municipalité. La « prime » accordée au BTP se traduit en fait par une atrophie des autres secteurs industriels dont la politique locale accompagne ou favorise le délitement ou l'absence de décollage (construction mécanique ou agro-alimentaire). En fait, le gonflement du BTP n'est-il pas artificiel? N'est-il pas, comme l'essai de californisation à travers le développement des technologies modernes (informatique, bureautique) dans une région favorisée du point de vue climatique, un alibi à une sorte de désintérêt sur le terrain de l'emploi industriel ?

Cet alibi remplirait alors une double fonction, puisque, dans un premier temps, il viserait à légitimer des opérations foncières et immobilières spéculatives qui, elles mêmes, à terme, engendreraient en même temps qu'une transformation de l'espace urbain, une modification sociologique au plan de la population.

Une pratique nouvelle de réserves foncière

La part de la section investissements réservée aux immobilisations foncières marque un changement radical de la gestion, puisqu'elle fait un bond de 0 à 8% entre 1983 et 1985!

Le centre ville et le sud de Nîmes sont les sites privilégiés de la politique d'acquisitions immobilières et de réserve foncière. Au sud, elle est appelée à se développer en fonction du projet de création et du début de réalisation d'un Nouveau Nîmes (la Z.A.C sud) qui devrait accueillir un

complexe hôtelier et artisanal, un complexe sportif et des logements. On peut estimer que ces réalisations, par leur ampleur et leur nature, conduisent à favoriser l'investissement privé. Dans ces conditions, on est fondé à dire que la collectivité locale joue de plus en plus le rôle privilégié d'instrument de mise en valeur de l'espace urbain au profit d'intérêts privés. Pour illustrer notre propos, citons l'acquisition d'un immeuble situé place Gabriel Péri, appartenant à la société *Aux Dames de France*, acheté par la ville à la suite de la fermeture de ce grand magasin populaire. A l'origine, la municipalité souhaitait le remplacer par un centre résidentiel et d'affaires, idéalement situé, sur la ceinture des boulevards, à égale distance des Arènes et du complexe de type *Polygone* projeté sur l'emplacement actuel des halles centrales entre la rue Général Perrier et le Boulevard Gambetta. Il y a donc une concentration des opérations visant à changer du tout au tout la nature du centre ville et de sa périphérie immédiate.

On est ici aux antipodes des orientations développées par l'équipe Jourdan. Celle-ci utilisait la procédure de ZIF ou le droit de préemption afin de maintenir et la personnalité et le caractère social du coeur de la ville. Ici, le risque est celui d'une élévation de type géométrique des coûts fonciers qui favorisent la modification sociologique du centre ville et de sa périphérie immédiate. Si cette politique a peu de chances de stopper l'exode vers la zone d'habitat péri-urbain, on peut supposer qu'elle est destinée à fixer à Nîmes une population susceptible de constituer une base sociale durable à la politique municipale. Les réalisations immobilières et l'aménagement du foncier permettraient alors de favoriser l'accueil de catégories socio-professionnelles d'un niveau de vie relativement aisé, qui peuvent être le support et le moyen de diffusion d'une image moderniste et dans un second temps, d'assurer, ainsi, la pérennité des orientations actuelles.

On constate cependant, au terme de trois années de mandat, que l'affirmation selon laquelle la ville se gère comme une entreprise se heurte à la complexité de ce qui fait la ville, de ce qu'est la ville. Projetée comme valeur d'échange, elle se relève d'abord valeur d'usage, soucieuse de préserver la richesse de ses fonctions multiples et d'opposer, à la standardisation marchande, le poids du quotidien. En témoigne le peu de réalisations municipales au regard des projets initiaux, que ce soit la substitution d'un office de tourisme à la bourse du travail occupée par les organisations syndicales au coeur de la ville, ou encore le remplacement des halles centrales par un complexe de type *Polygone*.

Aux résistances du corps social, s'ajoute la difficulté à drainer, dans une ville en déclin au plan économique, les flux financiers qui permettraient d'opérer les transformations envisagées, malgré un travail sur l'image considérable, mais impuissant à médiatiser autre chose qu'une politique d'intentions.

Abandons et recentrage : de nouvelles pratiques de gestion urbaine.

Examinons dans un premier temps les abandons des projets programmés par l'équipe précédente. Ils concernent essentiellement des équipements de quartier, comme la construction d'une bibliothèque centrale en ZUP. Le projet de médiathèque, centre d'art contemporain qui lui est préféré témoigne à la fois d'un souci d'améliorer l'image traditionnelle de Nîmes et de la concentration des efforts municipaux sur un centre déjà doté de nombreux équipements culturels et de prestigieux vestiges du passé romain. Si bien qu'on peut à ce point de notre analyse parler d'une politique de valorisation de la vitrine nîmoise. Il s'agit de donner au groupe central une image gratifiante de la cité, qui puisse l'asseoir dans sa fonction de groupe dirigeant. Il n'est donc nécessaire de transformer la structure urbaine en mettant en valeur d'abord ses pôles traditionnels et prestigieux. Du coup, on conforte pour ce groupe central l'image « délinquante » des autres quartiers, en particulier ces quartiers à haute dose de problèmes que sont les quartiers périphériques.

L'infléchissement apparent de cette orientation en 1986, par la mise en place d'une infrastructure d'information destinée aux quartiers, ne contredit pas fondamentalement cette hypothèse. Il s'agit plus, selon nous, d'une médiatisation des orientations municipales que d'une réelle volonté de prise en compte des besoins dans les différents quartiers de la ville, en particulier les grands ensembles périphériques, manifestement exclus du fait même du recentrage des investissements.

La réalisation de l'objectif prioritaire: promouvoir l'image d'une Ville qui sortirait de sa torpeur endémique, passe par une succession de « coups » médiatiques valorisés au maximum, mais également par des canaux plus traditionnels lorsqu'il s'agit de la population locale. L'affirmation d'une certaine notabilité, en appui sur les services municipaux, la création d'organismes visant à faire disparaître ou à intégrer le mouvement associatif existant, ressortissent à ces derniers.

La question du centre-ville

Des problèmes qui demeurent.

Le centre ville et l'avenue Feuchères étant inscrit à l'inventaire des sites depuis 1977, la procédure d'inventaire et de protection est donc antérieure à 1983. Dès 1982, une O.P.A.H était décidée sur l'îlot A (centre ville au nord

de la rue Général Perrier). Le choix portait sur la partie la plus vétuste du centre historique, la réhabilitation, comme on l'a vu, devait tendre à éviter un « glissement social » .

Le périmètre de l'O.P.A.H baptisé Réha Nîmes est en revanche aujourd'hui défini par le secteur sud de l'Ecusson, c'est à-dire la partie la moins dégradée. On voit donc s'opérer un changement de nature dans le traitement du centre, dû à un changement de projet.

La réhabilitation privée reste la consistance de l'O.P.A.H., les actions d'accompagnement consistent essentiellement à l'aménagement des voies, piétonnes ou mixtes. Malgré les aides versées par l'État, qui peuvent favoriser le maintien et le développement de l'habitat locatif à prix modéré, les conditions du marché immobilier ne risquent-elles pas d'être transformées, dans le sens d'une élévation des coûts ? Là encore, sauf à attirer une population extérieure solvable, le pari risque d'être fondé sur des hypothèses incertaines: le retour d'une partie de la population péri-urbaine est peu probable, tandis que la demande de logements individuels peut être largement satisfaite sur le territoire communal, à proximité du centre.

Confirmant cette analyse, le rapport de la SCET établi en juillet 1986 pour la réalisation du programme local de l'habitat (PLH de Nîmes) souligne, suite au quasi échec de la première O.P.A.H, « que l'importance et la rapidité de l'amélioration de l'habitat ne sont pas à la mesure de l'intensité des problèmes du centre ville » . Derrière ou à l'ombre de « l'aventure visuelle » que doit représenter, selon son concepteur le designer P. STARCK, le secteur piéton, au delà des façades remises en état, persistent la vétusté, l'inconfort, l'étroitesse de nombre de logements .

Un gisement new-look: l'« ORGRIS »

Car l'aménagement du centre est d'abord destiné au touriste, à ce consommateur de capitales culturelles attiré par l'ORGRIS Nîmois, selon le mot d'un haut fonctionnaire de la ville évoquant les monuments romains en 1986. Simple faute de frappe dans le texte ou création originale d'un référent visant à sublimer les ressources de la ville, le substantif ORGRIS offre à la romanité les apparences de la modernité. Point de passage obligé de toute réflexion sur le devenir de l'espace urbain, la romanité est en effet dans un premier temps présentée comme « chape » du modernisme.

Elle n'est pas contestée en soi, comment pourrait-elle l'être?, elle qui racine si fort Nîmes ? Mais elle pèse. En 1983, J. Bousquet l'utilise comme image mythique, pour laisser se développer, pour ainsi dire à son ombre, le couple idéologique « Immobilisme-modernité » , qui a pour fonction d'homogénéiser (relativement) les revendications urbaines du groupe central.

Le retour de la romanité, sous les voiles de l'ORGRIS, vise alors à suggérer l'idée du développement économique de la ville derrière ce qui n'est qu'un embellissement de façade. Le noyau urbain, note Henri Lefebvre, survit grâce à ce double rôle: lien de consommation et consommation du lieu, pour étrangers, touristes, banlieusards.

Une des mutations essentielles du centre est en effet celle qui consiste à renforcer l'aspect commercial, au nom du dynamisme, de la modernisation. On a dès lors affaire à ce qu'Henri Lefebvre nomme la centralité capitaliste, installée dans les noyaux anciens des villes, où le rassemblement des objets dans les boutiques et les façades devient raison et prétexte du rassemblement des gens.

Centralité et segmentation sociale

Comme la centralité commerciale, la centralité culturelle crée dans la ville des îlots strictement limités d'animation et de pratique. Dans un tissu urbain en crise cette insularité ne risque-t-elle pas d'aggraver et développer les ségrégations, les clivages sociaux traditionnels ? On le voit avec la médiathèque, qui nous apparaît, au-delà de ce qu'elle représente comme équipement, comme le symbole d'un redoublement des exclusions sociales à l'oeuvre dans la gestion urbaine. Par la place qu'elle occupe dans le débat à l'échelle de la ville et pas seulement autour de la défense de la colonnade du XIXème siècle - par son prix -le prix symbolique et le prix bien réel pour la collectivité locale - la médiathèque exclut une réflexion d'ensemble sur la ville comme milieu culturel, en ce sens qu'elle est entre-croisement de lieux d'échange, de communication, de convivialité. A cette conception centrifuge de la vie culturelle s'oppose la vision centripète mise en oeuvre par J Bousquet.

Après avoir souligné que la centralité culturelle avait quelque chose d'ingrat (elle se laisse facilement institutionnaliser, et par la suite bureaucratiser), H.Lefebvre note « d'ailleurs, rien ne prouve qu'il y ait "une" ou "la" culture » . Sans doute les personnalités nîmoises, réunies à l'appel de l'association des Amis du Vieux Nîmes, en décembre 1986, pour protester contre la démolition des colonnes de l'ancien théâtre s'accordaient-elles avec cette idée lorsqu'elles brandissaient des affichettes où l'on pouvait lire « non au chiotte de Bousquet » . Au delà de l'anecdote, cette irruption au devant de la scène d'une partie de la population plus coutumière de la concertation polie, de l'échange épistolaire ou des salons de l'Académie, que de la rue, cet engagement questionne fortement les politiques à l'oeuvre.

Ainsi, la révolution culturelle que prétend amorcer la création de cette médiathèque n'est-elle pas une manifestation de plus de la volonté municipale d'intégrer et d'adapter le périmètre central, et par delà une part essentielle du tissu urbain à la crise ?

De l'adapter au nom de la modernité, en présentant la culture comme le moyen de substitution à l'atonie endémique de l'appareil productif. La modernité comme salle d'attente de la sortie de la crise, dans un contexte où se dessine comme un évanouissement du caractère concret de toute la gestion municipale (que réalise-t-on, pour quoi faire et pour qui), au profit du seul message: on réalise -, où il y a comme un abandon délibéré de la démocratie, voire de la recherche d'un consensus, au profit d'un maillage technocratique du plan urbain tendant à hyperfonctionnaliser les espaces, à accentuer les ségrégations.

Ainsi, la « voie royale », au cœur de la ville, devient-elle à la fois une voie d'intégration sociale et d'exclusion sociale.

La voie royale

Tracée pour l'essentiel au 19^e siècle, cette voie résidentielle, de prestige, bouclée au sud par les Arènes, au nord-est par la Maison Carrée, n'a perdu dans les 30 dernières années, ni sa vocation culturelle, ni sa vocation économique, ni son prestige social. Par une série de projets -Médiathèque, Office du Tourisme, Arènes, Madison Square Garden, centre commercial des halles -qui sont l'exact contrepoint des orientations de l'équipe municipale précédente, se met en place un processus qui, au nom de la modernité, renforce les clivages urbains traditionnels, dont l'expression même de voie royale appliquée à cet axe Fontaine -Arènes rend toute l'acuité.

On mesure alors que le projet d'urbanisme n'est pas, s'agissant de ce secteur de la ville -la simple juxtaposition de coups parfaitement médiatisés, mais l'infléchissement des orientations dans un sens précis, propulsant au premier plan de la géographie urbaine la représentation du groupe central, des décideurs économiques, précédant et accompagnant l'exclusion du mouvement social dans son ensemble (classe ouvrière et syndicats, population aux revenus modestes et associations ...).

S'il s'avère indéniable que cette pratique dispose d'un répondant social, on peut également constater avec les auteurs de l'*Histoire de Nîmes* qu'il y a ici « comme une pesanteur des esprits, une sagesse des comportements (...) qui s'imposent comme une tradition locale » .

Écrite en 1980, cette réflexion reste juste six ans plus tard, lorsqu'on mesure l'écart entre les projets et les réalisations: Jean Bousquet faisait observer dans une des nombreuses interviews qu'il accorde à la presse nationale, et avec à l'évidence une pointe de regret, qu'il ne s'imaginait pas que la mise en oeuvre de ses projets rencontrerait la lenteur administrative bien connue de tous les gestionnaires. Ou encore lorsqu'on observe la mise en place d'une nouvelle stratégie, comme nous l'indiquons plus haut à propos des quartiers périphériques, plutôt inspirée d'une conception traditionnelle de la direction des affaires locales que du management d'entreprise, même si ce dernier reste le principe fondateur des restructurations profondes de l'espace urbain.

La garrigue -du maset au village -

Ainsi l'élaboration d'une charte de la garrigue, si elle est réalisée en concertation avec les comités de quartier particulièrement influents dans cette ville, marque également une volonté de transformation radicale de l'urbanisation des collines, fondée sur le mitage et la civilisation du maset intégrée dans le site naturel, individualisée à l'extrême. La mutation vers une densité de l'habitat, vers le village de garrigue est un effet du souci d'harmonisation qui appelle, et ce n'est pas le moindre paradoxe pour une équipe municipale de droite, une plus grande socialisation de l'espace, ou mieux son appropriation par la puissance publique. Pour le groupe central, cette appropriation est une expropriation de fait à terme.

En effet, le risque de l'agglomération de l'habitat, n'est pas seulement dans la reproduction du tissu urbain que l'on a choisi de (ou que l'on a pu) quitter, mais dans une modélisation architecturale qui ferait perdre à la garrigue sa personnalité originale. Cette modélisation est aussi la voie ouverte à des opérations où la spéculation foncière inaugure la promotion immobilière privée. Densifier la garrigue, c'est déséquilibrer les types d'habitat qui meublent l'espace nîmois, mais c'est aussi entraîner des zones naturelles vers une perte d'identité sociale.

Le nouveau Nîmes: un effet de façade

La ZAC Ville active

A la réhabilitation du centre ancien répond en écho le ZAC Ville active, dans la plaine au sud, qui, entre boulevard périphérique et autoroute, offre de larges opportunités foncières. (50 ha zadés dès 1984). Destiné à recevoir des logements, des équipements sportifs et de loisir, une zone hôtelière, artisanale et commerciale, le Nouveau Nîmes est conçu comme une vitrine.

Avec le percement du boulevard Jean Jaurès comme nouvelle pénétrante sud, il prolongera la ville ancienne, prestigieuse, culturelle, du côté de l'économique, du loisir, du tourisme. Fondé sur une sorte de croyance en l'avenir de la région méditerranéenne, plus que sur de solides indicateurs de revitalisation, le nouveau Nîmes s'inscrit dans ce projet de californisation cher à J.Bousquet qui confiait au Quotidien de Paris: « Je pense sincèrement que la nouvelle révolution technologique ne se fera pas sur les décombres du nord et de l'est industriel, mais ici, au soleil » .

Toute politique d'aménagement urbain joue d'abord sur des images: après celle d'un centre réservé aux affaires, à la culture et au tourisme, le Nouveau Nîmes présente sans doute la caractéristique d'une opération ex-abrupto dans le tissu urbain. S'amorce ici, mais on y reviendra en conclusion, une sorte de révolution urbaine dont le paravent moderniste ne saurait dissimuler l'essence conservatrice. Il s'agit en effet non seulement de renvoyer au groupe central une image gratifiante de la cité mais encore de l'associer à un autre type d'ambition.

L'aventure du Nouveau Nîmes constitue en quelque sorte une fenêtre pour la symétrie par rapport à la capitale régionale (Montpellier l'entrepreneuse, la sur-douée). A côté du pari sur les technologies (zone de Nîmes -Grézan), de la modernisation du centre, de la densification des garrigues, on a avec le Nouveau Nîmes l'illustration de la mentalité de pionnier. Lorsqu'on parle de californisation de Nîmes, il faut entendre conquête d'une nouvelle frontière: celle-ci, pour être crédible et tangible, doit prendre l'allure d'une vitrine.

Que deviennent alors les quartiers situés en marge de ces zones privilégiées de la gestion de l'espace? Ne deviennent-ils pas des délaissés urbains? En effet, en travaillant sur les marges de la ville: —la zone des garrigues (masets), la zone agricole au sud (ou il y a seulement un semi urbain et en érigeant ces marges en principe directeur d'une politique d'urbanisme qui a ses relais dans les quartiers déjà constitués (le centre), on surimpose à la forme urbaine traditionnelle un pointillé de ville nouvelle.

Du même coup, ce travail sur les marges anciennes crée des délaissés urbains, constitués par tous les quartiers, ou groupes de quartiers situés derrière ou en dehors de la vitrine, qu'il s'agisse de l'ancien centre ville ou des quartiers péri phériques. C'est particulièrement vrai pour la ZUP, surtout dans sa partie nord, malgré les aménagements contenus dans le dossier « Banlieue 89 » .

Banlieue 89 : marginalisation de la ZUP ?

Ville inachevée, destinée surtout pour la partie nord, à n'être que le lieu provisoire du logement, la ZUP pose la question du développement urbain à grande échelle: le déséquilibre des quartiers nîmois et le processus de paupérisation et de marginalisation qui affectent le patrimoine HLM en témoignent. Après une phase caractérisée par une tentative de naturalisation de ces deux pôles d'urbanisation, la période actuelle amorce plutôt un retour vers une marginalisation dans l'espace urbain, conséquence du recentrage des projets et des investissements vers la ville ancienne

On assiste en fait à un double mouvement :

- d'une part, marginalisation dans l'espace, par l'abandon des projets d'équipement en ZUP-NORD au profit d'une réalisation centrale, la Médiathèque Marc Bernard censée répondre aux besoins hétérogènes de quelque 3 000 habitants des quartiers ouest,

- d'autre part, tentative d'intégration du mouvement social à travers la création, directement gérée par la municipalité, d'une association chargée de la répartition des crédits destinés à l'animation socio-culturelle et de la gestion du patrimoine public. L'association Horizon 2000, surimposée à un tissu social riche de multiples formes d'organisation, devra sa force, mais sans doute aussi sa faiblesse, à l'unicité implicite de ses objectifs.

Au-delà du discours sur l'animation socio-culturelle, ne s'agit-il pas plus simplement de pénétrer le corps social, d'y organiser des relais, en éliminant dans un premier temps ses relais naturels ou spontanés afin d'assurer à la politique municipale l'assise qui lui fait défaut dans ces secteurs de forte concentration ?

Soutenant majoritairement la gauche, on l'a vu lors des élections de 1983, la population de la ZUP ne peut en effet manifester son adhésion aux orientations municipales sur la seule base des réalisations. Elle est délaissée, à l'image du quartier lui-même, et risque d'intérioriser encore ce sentiment de délaissement à mesure que le travail sur l'image produira ses effets. Qu'en sera-t-il de la ZUP, vue à travers la vitrine du Nouveau Nîmes, qu'en sera-t-il de l'imaginaire social créé à partir de cette vitrine?

On effleure ici la question du rapport qui existe entre les représentations de l'espace urbain générées par une recomposition des couches sociales et les transformations de cet espace, porteuses à leur tour de nouvelles images. Dès lors il faudra distinguer, mais c'est une autre étude, le mouvement, la dialectique à l'oeuvre entre les mutations dans l'espace urbain et le système de signes, d'images, de représentations qu'elles génèrent, qui les accompagnent.

Nîmes, un espace en devenir

Pour conclure cette étude, il n'est pas inutile de tracer un panorama des évolutions de l'espace urbain depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les trois phases de l'évolution :

La première phase est celle de la reconstruction et de l'élargissement spatial du tissu urbain: 1945-1965 .

Élargissement (s) à l'Est :

- Structurel : des anciens faubourgs au Chemin Bas d'Avignon
- Conjoncturel : le Mas de Mingue, conçu pour accueillir les rapatriés d'Algérie.

Élargissement à l'Ouest:

- Structurel : les deux Z.U.P.

La seconde est la phase d'appropriation collective du tissu urbain : 1965-1983

Les élargissements sont naturalisés par le biais des équipements : c'est l'ère des quartiers. Les comités de quartiers deviennent des interlocuteurs privilégiés. La charte de l'ère des quartiers, cest le P.O.S. : sanction des évolutions intervenues et inscription prudente des orientations pour le développement :

- centre ville réhabilité socialement
- pari sur l'emploi au Sud -Sud-Est
- arrêt de l'expansion à l'Ouest
- protection du mitage en garrigue

La troisième est la phase de transformation de l'espace par mutation du tissu urbain depuis 1983 :

- Mutation du centre : affaires, tourisme, découpage social de l'habitat
- Mutation des garrigues : densification et regroupement.
- Mutation à l'Ouest : par excentration des quartiers; l'insistance est mise sur le désenclavement par rapport à la ville, plus que sur l'équipement interne (banlieue 89). Ce qui caractérise cette phase, c'est le développement des secteurs économiques spéculatifs.

Ce panorama terminé, il faut en revenir à ce qui, selon nous, constitue le fil d'Ariane des évolutions de la gestion de l'espace urbain depuis 1983: l'émergence dans le paysage nîmois, d'un groupe central, salariés à hauts et moyens revenus, dont la place est liée à la tertiarisation accélérée de la structure économique locale dans la crise.

C'est, on l'a vu, ce groupe central, à la recherche d'une image urbaine qui assoit son identité, qui a pour une part décisive favorisé le changement d'équipe municipale. Il a été la force sans laquelle la bourgeoisie n'aurait pu remporter les élections. Les aspirations à une représentation moderne dynamique, ont rejoint son rejet de toute rupture radicale avec le système économique et social dominant, la division politique de la gauche étant le facteur d'accélération d'un phénomène inscrit dans la réalité locale depuis plusieurs années, et parvenant à maturité dans les années 1980. Cette mutation sociologique n'a pas généré un résultat politique tranché: l'élection de J. Bousquet a été acquise de justesse. Du coup, la gestion de la droite doit conserver l'objectif central d'élargissement de la fracture qui s'est produite en 1983, autrement dit la consolidation de l'assise du pouvoir municipal.

Le terrain de la gestion de l'espace urbain est devenu, dès lors, un enjeu essentiel. Il a pour fonction de légitimer les aspirations du groupe central et de l'intégrer de manière durable au soutien de toute la politique municipale. Cette double ambition explique, sans doute, qu'à la différence de l'équipe JOURDAN, dont les réalisations tangibles avaient été spectaculaires dans les deux premières années du mandat (1965-67), le bilan de J. BOUSQUET soit, en revanche, si mince.

En fait, les deux années écoulées (1983-85), ont été consacrées à la mise en place des outils et des projets conçus en termes de planification sur la longue durée. Jean BOUSQUET souligne dans sa première grande interview à Midi Libre qu'il n'est ni ne sera comme M. JOURDAN: il n'y a pas là qu'une vérité d'évidence, ni l'affirmation d'un antagonisme au niveau politique. Jean BOUSQUET veut signifier qu'il est l'expression d'une conjonction de forces dont l'ambition profonde est de bouleverser la conception qui a durant 18 ans prévalu dans la gestion municipale. Ne peut-on, à cet égard dire qu'il y a en gestation dans les projets une sorte de révolution conservatrice? On peut, en effet, en distinguer des signes révélateurs: la structure performante, fondée sur l'idéologie de la réussite et sur l'élimination des contraintes sociales, que devient la Mairie érigée en entreprise, est le moteur d'une conception ultra-libérale de l'évolution de l'espace urbain.

La socialisation, dans le sens de la municipalisation des sols - attestée par la politique de réserves foncières, est la condition du succès des opérations. Elle se déploie, non pour accroître un patrimoine improductif, non pour le dévoluer à des réalisations sociales, mais bien pour constituer une réserve d'actions à négocier avec le capital privé: la ville est devenue valeur d'échange. H. Lefebvre note que la valeur d'échange, la généralisation de la marchandise par l'industrialisation, tendent à détruire en se la subordonnant la ville et la réalité urbaine. Alors la gestion actuelle de l'espace urbain crée un

de ces conflits spécifiques que relève encore H.Lefebvre entre la mobilisation de la richesse (en argent, en papier) et l'investissement improductif dans la ville.

De même, le découpage social de l'habitat et des activités en zone relativement étanches, renvoie à une conception extrêmement hiérarchisée de l'habiter. Si habiter signifie usuellement participer à une vie sociale, à une communauté, faire vivre et proliférer des rapports conviviaux, il est incontestable que J. Bousquet, avec son projet du Nouveau Nîmes au Sud, de centre voué aux affaires et au tourisme, de garrigues sur-densifiées, renverse radicalement le rapport des citoyens à leur ville: elle devient d'abord le lieu privilégié de la consommation.

Nîmes, espace urbain en devenir, paraît en effet vouée à une sorte de séparation permanente, entre centre décisionnel et vie urbaine quotidienne. Le nîmois des années à venir serait plus « urbain » , mais il le serait « moins bien » au point de vue qualitatif. Il s'éloignerait de cet homme urbain pour qui et par qui la ville et sa propre vie quotidienne dans la ville deviennent oeuvre, appropriation, valeur d'usage (et non valeur d'échange) en se servant de tous les moyens de la science, de l'art, de la technique, de la domination sur la nature matérielle (H. Lefebvre, *Le droit à la ville*).

Enfin il y a la volonté explicite de faire (ou de refaire) de Nîmes une ville de commandement ou un centre décisionnel.

Le premier pari permettant de satisfaire cette ambition c'est l'emploi industriel. La question de l'emploi, on l'a vu, nourrit la campagne électorale de Mars 1983. Mais ce pari est faussé, dès le départ, par une évolution qui, depuis 1945 et plus encore à partir des années 1970, domine le paysage Nîmois : le délitement accéléré du tissu industriel, la généralisation de la sous traitance pour les entreprises sauvées du nécrologue des faillites, la prolifération - déjà observée par Charles GIDE dans les années 1920 - d'activités péri-productives parasitaires, liées au secteur financier, de gestion et commercial.

Dès lors, l'équation Nîmes = ville de commandement, à partir de son dynamisme industriel productif, paraît illusoire. Le bilan de la gestion municipale actuelle est, à cet égard, pratiquement négatif.

Un second pari a été engagé: réunir en un même faisceau de forces les atouts touristiques et culturels dont jouit Nîmes. La perspective est ici moins fragile que précédemment: les auteurs de l'*Histoire de Nîmes* font remarquer qu'en ce domaine Nîmes centralise et redistribue des flux représentant un chiffre d'affaires supérieur à une centaine de millions de francs. L'essaimage

d'implantations originales qui sont autant d'espoirs (dans la lignée d'opérations plus larges -l'aménagement du littoral méditerranéen) sont indissociables de la ville et de citer : Port Camargue, Le Grau du Roi, etc...

Néanmoins, pour être tenu, ce pari suppose un drainage plus grand des flux liés à la valorisation des atouts touristiques et culturels, en quelque sorte une rétention des flux qui en quantité, en qualité et en durée, fassent de Nîmes un point de fixation et non plus seulement un axe privilégié de passage. J. BOUSQUET avait fait remarquer :

a) la durée réduite (2 à 4 h) du séjour des touristes,
 b) le caractère trop traditionnel des manifestations culturelles dans la ville (on a confondu populaire et ordinaire).

Sa stratégie touristico-culturelle repose donc sur un double investissement:

- structurel, en remodelant dans le sens d'une meilleure qualité les équipements urbains (du parc hôtelier aux zones piétonnes, de la formule Holiday In au designer Philippe STARCK).

- conjoncturel, en multipliant les affiches prestigieuses (modèle Bercy).

C'est cette stratégie qui est à l'oeuvre. Mais là aussi, la notion de la ville de commandement se heurte à des contraintes. Si l'orientation retenue s'efforce de stimuler prioritairement le BTP, (et encore s'agit-il d'équipements à vocation centripète, et non de cet élément essentiel qui maille et racine un tissu urbain, le logement), si elle favorise les activités improductives mais génératrices de flux financiers importants (commerces, services,..), elle pousse la ville vers une vie saisonnière, où la léthargie durant six mois succéderait à la sur activité des six autres mois.

Ville de commandement, parce qu'elle serait capitale touristique, laboratoire d'idées, de modes, de pratiques high tech, banque de données indispensable, Nîmes effectuerait pleinement sa mutation: de ville productive, elle deviendrait ville marchande et de ce fait serait tributaire d'une logique économique où les décideurs, les investisseurs, les financiers conduiraient, de l'extérieur, son développement. Ville sous influence, Nîmes ne dissoudrait-elle pas son identité profonde, au profit d'un alignement pur et simple, encore que spécifique, sur des politiques qui ont fait le choix d'un aménagement du territoire inégalitaire et discriminatoire, fondé sur le taux de rentabilité du capital?

Cette interrogation va sans doute déterminer (et détermine déjà) l'attitude du groupe central face à une gestion qui le dérouté et, en même temps, valorise sa position de médiateur dans la stratification sociale locale. Ce que cette politique appelle de bouleversements dans l'espace urbain pose évidemment la question de la place de ce groupe dans cet espace.

La réduction successive de ce qu'on pourrait appeler les zones franches (habitat du centre ou des garrigues) qui s'ajoute à la création projetée du Nouveau Nîmes n'impliquent-elles pas l'exclusion des besoins sociaux du groupe central ? Ne risque-t il pas d'être confronté à une gestion de l'espace où, comme la population plus modeste marginalisée dans les grands ensembles, il sera voué à un statut secondaire ?

En d'autres termes, les évolutions sous-jacentes à une stratégie du tout tourisme-tout culture, ne conduisent-elles pas la ville vers une société nîmoise à deux vitesses, une partie de la population étant liée directement à l'activité, l'autre largement majoritaire, étant, sinon délaissée, du moins constituant, même si elle est hétérogène, un poids mort?

Annexes

TAB : 1 Population municipale du bassin d'habitat 19 communes. (INSEE)				
	1968	1975	1982	68-82 %
bassin habitat	142073	155221	165146	16,2
dont Nîmes	121461	126374	123196	1,4
dont autres	20618	28847	41950	103,4

TAB: 2 Structure des emplois (INSEE) %		
	1975	1982
Agriculture	1,6	1,3
Industrie	24,8	21,4
Tertiaire	73,6	77,3

TAB : 3 Population active par secteur d'activité					
	1975	%	1982	%	75 - 82 %
Total	49773	100	50688	100	
Employés, Services	14831	29,8	17052	33,6	3,8
Prof. inter.	7271	14,6	8712	17	2,4
ouvriers contremaîtres	16591	33,1	15328	30,2	- 2,9
Artisans,com. cadres sup et prof. libérales	8189	18,4	8464	16,6	1,8

TAB. : 4 Actifs ayant un emploi (INSEE)			
	1975	1982	variation
Agriculture	751	644	- 1996
Industrie	11540	10204	-1336
Tertiaire	34096	33580	- 516
commerce	6501	6172	- 32
trans. télécom	4156	3656	- 500
services mar.	9174	10504	1330
crédits finances	1933	1904	- 29
serv. non marc.	12232	11344	- 888

TAB. : 5 Les élections municipales de 1983				
	1er Tour		2ème Tour	
	Jourdan	Bousquet	Jourdan	Bousquet
1° canton	5178	6435	6363	7453
%			46,05	53,94
2° canton	5771	5684	7160	6723
%			51,57	48,42
3° canton	5247	4229	6403	5090
%			55,71	44,28
4° canton	3275	4559	4120	5389
%			43,32	56,59
5° canton	2951	3343	3119	3897
%			44,4	55,59
6° canton	3948	3146	4979	3904
%			56,03	43,96
7° canton			21	122
%			14,68	85,31

VILLE / ENTREPRISE MODE, MODELE OU MIMETISME ?

L'exemple de Nîmes

Communication orale présentée à la quatrième Université d'Eté, organisée par le groupe CHAM'S sur « Géographie et représentations », à Sérignan en septembre 1991. Publication ANTHROPOSIGIP RECLUS, 1992

La réorganisation des économies à l'échelle mondiale conduit à une redéfinition des politiques locales de développement. Au cours des années 1980, les villes ont pu apparaître, dans ce contexte, comme de véritables « facteurs de développement », en référence à leur histoire, particulièrement en Europe. Le discours de la DATAR dit explicitement que la ville est le lieu où se renouvelle le discours économique, son attractivité globale déterminant la localisation des activités d'avenir. Désormais, selon une logique empruntée au monde de l'entreprise, la ville « facteur de développement », est censée générer l'essor démographique et économique. Des termes tombés en désuétude acquièrent une signification nouvelle : c'est le cas de la notion de réseau, accompagnant celle d'Eurocité. Il s'agit de restructurer la charpente urbaine dans un espace au sein duquel les villes sont placées en situation de concurrence.

Les principes de concurrence et de compétitivité économique remodelant l'ensemble des activités sociales, il n'est pas étonnant que le modèle entrepreneurial soit désormais proposé comme modèle global de développement. Nîmes est l'une des premières villes en France dont le Maire proclame dès son élection en 1983 qu'elle doit être gérée comme une entreprise. Paradoxalement, tout au moins en apparence, il est intéressant d'observer que ce changement intervient au moment où l'expansion urbaine n'est plus liée au développement des forces productives, à la faveur d'un décrochage entre développement urbain et développement des activités économiques.

Au cours des années 1980, se produisent une série de ruptures d'ordre social, d'ordre économique et d'ordre politique conduisant à une recomposition des pratiques et du discours sur la ville, au sens où la valeur d'échange tend à dominer et supplanter la valeur d'usage de l'espace. En substance, il y a conjugaison de facteurs socio-économiques — avec l'affirmation de ce que nous appellerons un groupe central composé de catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures, de facteurs politiques — avec en 1983 l'élection d'une municipalité de droite après trois quart de siècle de gestion par la gauche —, de facteurs économiques enfin avec la disparition quasi-totale du tissu industriel traditionnel et son non remplacement malgré la progression des activités du secteur tertiaire.

Le nouveau comme valeur

La notion de modernité apparaît au cours des années 1980, comme une représentation nouvelle, une réponse à l'arrêt ou à l'absence de développement, porteuse des valeurs d'efficacité, de compétence, de réussite directement importées de l'entreprise. Chacun sait d'ailleurs que la personnalité élue en 1983 au fauteuil de maire vient du monde de l'entreprise, puisque Jean Bousquet est plus connu alors sous le pseudonyme de Cacharel, et qu'il est l'un des premiers hommes politiques français à affirmer qu'« une ville se gère comme une entreprise ».

La notion de modernité, qui n'est sans doute pas autre chose qu'une idéologie urbaine reposant sur le nouveau comme *valeur*, s'impose avec d'autant plus de force qu'elle vient heurter un héritage identitaire particulièrement dense. On peut s'interroger : est-elle seulement une autre manière de penser le devenir, qui emprunte au champ économique par impossibilité de trouver en elle même d'autres éléments de réponse ? La conjugaison de facteurs de transformation constituait un terreau favorable à la création de nouvelles représentations : par un effet en quelque manière compensatoire, on déclare la ville réveillée, renaissante, transformée. Mais n'a-t-on pas affaire à une pensée où l'effet de réel supplante la réalité immédiate, la modernité naissant et se nourrissant d'une crise même de la notion de réalité ?

Pour comprendre comment elle affleure, on peut considérer la fracture socio-politique de 1983 comme l'aboutissement d'une crise. Cette rupture ne coïncide pas nécessairement avec le changement intervenu au niveau municipal, mais l'élection d'une équipe radicalement démarquée des coalitions antérieures constituait en même temps un reflet et un facteur d'accélération des mutations. La notion de modernité est en effet largement utilisée à partir de 1983, la plupart des observateurs considérant ce moment comme une charnière entre un " avant "immobiliste et un " après "assimilé au mouvement.

Il fallait dépasser cette fausse dualité imposée par l'idéologie de la modernité, mais surtout tenter de comprendre comment et pourquoi apparaissait cette assimilation entre la période la plus immédiatement contemporaine et l'idée de mouvement, au moment où, paradoxalement, la dynamique urbaine était freinée. Toute l'aventure des forces productives nîmoises en effet, a été de reconquérir progressivement ce que l'on pourrait appeler « le plus grand Nîmes », la circonférence délimitée initialement par l'enceinte romaine, en y incluant un certain nombre d'éléments de la grandeur latine. L'exceptionnalité de l'espace nîmois est d'avoir été de la plus grande et de la plus petite dimension, et d'avoir été reconquis à l'époque contemporaine grâce à l'essor des forces productives. Aujourd'hui, celles-ci étant affaiblies, la conquête d'une plus grande dimension devient problématique.

En témoignent les mutations dans les discours sur la ville, renvoyant eux-mêmes à des pratiques différenciées. Ainsi, le thème de l'emploi est au cœur de la stratégie de conquête de la municipalité par l'équipe de Jean Bousquet en 1983 et des images diffusées dans les premières années de mandat (1983-86). L'hypothèque communiste levée, qui décourageait les investisseurs potentiels, la confiance allait revenir, et avec elle la création d'emplois. Plusieurs initiatives tendent vers cet objectif : la publication, dès le mois de mars 1983, de pages publicitaires dans les journaux nationaux intitulées « Le Nouveau Maire de Nîmes, Jean Bousquet, s'adresse aux chefs d'entreprise », vantant les mérites naturels et les possibilités d'implantation de nouvelles structures, doublées de la présence d'un chef d'entreprise — « l'un des vôtres » — à la tête de la collectivité. De cette période date également l'appel aux entrepreneurs du 22 mars 1983, sur le thème de la création d'emploi, qui présente un aspect très interventionniste. Ce pari sur l'emploi est fondé sur une réelle croyance en l'avenir de la région. En quelque sorte, on aurait affaire à cette *Revanche du Sud*¹ qui marquerait un virage décisif des sociétés post-industrielles. Le retard historique d'industrialisation du Languedoc, devenu l'atout d'une nouvelle croissance, ferait du Sud une « terre de conquêtes ». Celle-ci se définirait par la présence d'une main-d'oeuvre de réserve massive (faible taux d'activité féminine, taux de scolarisation élevé), l'absence ou l'effacement de savoirs-faire ouvriers anciens.

Cependant, les fruits ne portent pas la promesse des fleurs et très rapidement le discours et les pratiques sont réorientés dans le sens d'un développement fondé sur le tourisme et la culture. Le capital, multinationalisé, ne s'intéresse guère à l'espace languedocien. La réorganisation du système productif va dans le sens de la recherche des sites les plus favorables à sa mise en valeur, tandis que la délocalisation de la production hors du territoire national est le corrolaire de l'élargissement du champ d'action des entreprises.

¹ A. Berger, J. Catanzano, JP. Fornairon et J. Rouzier, *La revanche du Sud*, Paris, L'Harmattan, 1988.

La stratégie adoptée en 1985 place le tourisme culturel au coeur du développement économique. Elle est exposée clairement par le Maire à l'occasion d'une visite du Président de la République à Nîmes, le 24 Juin 1985 ². « Vous allez voir le Languedoc-Roussillon, et durant votre séjour, vous constaterez que notre région possède des atouts et un potentiel considérable, qui devraient lui promettre d'être la Californie française ». La référence au modèle américain est inchangée depuis les années 1960: de la Floride à la Californie, il s'agit, dans les deux cas, d'exalter la mentalité de pionniers. Mais on est passé de la Floride, prosaïquement baptisée « bronze-cul de l'Europe » (par les mouvements syndicaux et occitans) pour une population vivant à tempérament du seul tryptique eau-soleil-commerce à la Californie, terre de l'entreprise, de l'innovation et de la matière grise. Ses atouts sont résumés en quelques termes simples : le littoral, aménagé pour le tourisme, les terres ensoleillées et l'eau du Rhône, pour l'agriculture, et « la pierre de nos monuments, qui, pour nous, est l'or gris ». La romanité est sollicitée comme point d'appui économique et social.

La modernité « fait » image et suscite de nouvelles représentations de l'espace, le plus souvent exportées de lieux directement « branchés » sur la haute technologie — Silicon Valley, Californie du Sud —, elle accentue la mimesis dont souffre Nîmes. La Californie légitime une vision d'où est évacuée toute connotation négative. La modernité justifie l'orientation vers le tourisme et la culture, un glissement vers le ludique et le festif, comme valeur d'échange de la ville. L'épuisement de la pensée sur la ville, pourrait être caractérisé par des démarches opposées à la démarche fondatrice qui veut que l'espace urbain se développe en fonction de l'essor des forces productives. On se trouve ainsi confronté à une sorte de découpage par phases de la pensée sur la ville, depuis 1983.

La première est fondée sur la thématique de la reprise économique ; selon l'équipe municipale, elle est freinée par une vision archaïque du développement et par des choix idéologiques qui découragent les investisseurs. La deuxième phase est fondée sur la substitution à l'activité productive du concept de l'or gris, donc du tourisme culturel : phase de renversement par rapport à la logique du développement de Nîmes jusqu'alors. La troisième se dessine à partir de là : elle sera fondée sur un discours abstrait qui exalte le mouvement urbain pour lui-même, sans évoquer ni le sens ni les finalités sociales de ce mouvement. En d'autres termes, on pourrait dire que la première phase est une phase productiviste classique. La deuxième, une phase consumériste. La troisième, une phase hédoniste. La pensée sur la ville s'ordonne alors autour de ces trois axes : productivisme urbain, consumérisme urbain, hédonisme urbain.

Cette réflexion nous conduit à une interrogation plus fondamentale sur les rapports entre identité et modernité dans l'espace urbain, à travers le discours de l'urbanité, que nous aborderons sous l'angle édilitaire.

² Discours prononcé par J. Bousquet, Maire de Nîmes, 24 juin 1985.

Celui-ci a évolué dans sa forme et ses contenus. Au caractère de « comice » des propos édilitaires d'hier s'est substitué le concept élaboré de communication. En un demi siècle, Nîmes a connu trois types différents de gestion correspondant aux trois séries de coalitions politiques dominantes sur le plan municipal, de 1947 à 1989. A chaque étape, un discours édilitaire singulier s'impose durablement.

Dans un premier temps, au sortir de la guerre et jusqu'en 1965, avec les municipalités à dominante socialiste unies avec la droite de l'avocat Edgar Tailhades, on pourrait caractériser le discours édilitaire comme une *rhapsodie identitaire*. Pour justifier la modernisation de la ville, sa nécessaire adaptation à l'évolution du capitalisme en France, il est fait appel à l'identité : celle-ci justifie les mutations, en termes de vocation de la cité à entrer dans la modernité.

De 1965 à 1983, avec l'arrivée d'une équipe de gauche à direction communiste, le discours édilitaire s'articule autour d'un *credo civique*, dont les fondements sont la réappropriation de l'espace par les habitants et la revendication urbaine. La notion d'identité urbaine sert d'abord de socle pour la modernisation de la ville, puis de vecteur de réappropriation de l'espace par ses habitants.

A partir de 1983, c'est une troisième phase chronologique qui introduit un nouveau type de parler urbain. On a affaire à une rupture. En effet, l'identité fondée sur la communauté, qui irrigue le discours édilitaire entre 1947 et 1965, cède devant la poussée d'une identité fondée sur l'individu. Mais c'est que le concept de ville change beaucoup lui-même, de l'après-guerre aux années 1980. Ainsi, parvenons-nous à une étape où le parler urbain va subir une véritable révolution. Pour l'exprimer, nous avons emprunté à la science-fiction politique, au *1984* de Georges Orwell. Comme dans la société totalitaire d'Orwell, la ville des années 1980-90 ne se dit et ne se symbolise que dans, par et au travers d'un « novlangue urbain » qui s'oppose à l'ancielangue, comme la modernité s'oppose à l'archaïsme. Le novlangue est étroitement fonctionnaliste, au sens où les mots et les signes d'urbanité qu'il forge ont une signification dominante univoque.

La modernité fonde le nouveau comme valeur. On relève dans le discours édilitaire l'inflation du terme nouveau: nouveau souffle, pour parler d'une zone d'activités par exemple. L'espace urbain conquiert de nouvelles frontières. Mais cette conquête n'est possible que s'il y a un nouveau pouvoir. A nouvel espace, répond une nouvelle attitude : ainsi, on passe du POS, document unifiant, à des procédures partielles qui en dérivent et sont considérées comme efficaces : zones d'activité concertée, ZAC. La nouvelle pensée urbaine tend à opérer une scission entre ce qui est plus ou moins urbain. Est plus urbain ce qui, au sens où l'entend l'équipe en place, est plus riche d'urbanité, c'est à dire ce qui permet l'installation de la nouvelle économie (ex la création d'une zone de chalandise au Sud) et plus précisément de la nouvelle industrie (le tourisme culturel).

Cette attitude présuppose une mise en mouvement du corps social nîmois, tout au moins de ses élites, auxquelles on va inculquer une culture managériale.

Il s'agit également de valoriser la notion de mouvement. Le novlangue insiste sur des valeurs liées au professionnalisme de l'entrepreneur transformé en city-manager. Ses collaborateurs auront pour tâche de s'employer avec vigueur à relever le défi : imprimer la marque du nouveau sur cette ville qui somnolait. La métaphore physique refait surface : l'objectif de l'équipe des décideurs sera de générer et de donner corps. Il faut donc des hommes jeunes, actifs, aptes à décider et à promouvoir.

Par ailleurs, le thème très entrepreneurial de la ressource humaine vient corriger le caractère tranché du novlangue : l'ambition ne peut être que généreuse. Précisément, si le salarié de l'entreprise n'est pas le citoyen, le novlangue urbain va traiter la contradiction en la portant sur le terrain de la ressource humaine. L'entreprise de 1990 a des valeurs, innove des comportements, qui peuvent inspirer la gestion de la chose publique. Le novlangue enfin reconstruit l'identité historique et culturelle de telle sorte que le passé vienne justifier la démarche actuelle. Dans le texte publié dans la revue *CLUB* (n° 9-19988), intitulée *Des espaces et des hommes*, C Liger saisit les temps forts de l'histoire de Nîmes, au travers desquels les hommes se sont rendus « maîtres et possesseurs » de l'espace pour l'urbaniser. L'investigation historique n'a d'autre but que de considérer « chaque acte du passé à la mesure du visage contemporain ». Au fond, les nîmois seraient solidaires, aujourd'hui, de cette longue succession de paysages superposés au fil de l'histoire : espace antique et auguste, espace de la foi et des évêques, espace des marchands...etc Mais il s'agit bien d'un héritage qui stimule une démarche entrepreneuriale majeure.

MODERNITÉ ET REQUALIFICATION DES ESPACES INTERNES

Communication orale présentée au Colloque Franco-Espagnol du CIEU « Mutations et requalifications économiques et sociales des espaces urbains » à Gerone en février 1992. Article publié avec Jean Paul Volle dans la revue Villes et Territoires, N° 5 1993, Presses Universitaires de Toulouse Le Mirail.

La ville de Nîmes est un terrain d'étude privilégié, en même temps que très peu exploré, contrairement à d'autres villes de même importance. Terrain de recherche exemplaire, elle l'est en effet car, modelée par l'urbanité latine, elle en a gardé une très forte identité. La ville, conçue dès l'origine comme ensemble bâti, comme objet urbain et comme espace de représentation sociale, religieuse, politique, a conservé un fort pouvoir symbolique, ce que la littérature, avec l'écrivain Marc Bernard, traduit en forme de « sortilège »...

Dès lors, l'espace nîmois est singulier également parce que s'y produisent dans les années 1980 une série de ruptures d'ordre socio-politique et économique conduisant à une réévaluation de son pouvoir symbolique. Un certain nombre de facteurs se conjuguent, avec d'une part l'affirmation d'un groupe central composé des couches moyennes et supérieures, d'autre part l'élection d'une municipalité de droite après trois-quarts de siècle de gestion par la gauche et enfin la disparition quasi-totale du tissu industriel traditionnel, qui réinterrogent le substrat identitaire dans son rapport avec la modernité. Une modernité entendue ici comme idéologie, comme un discours destiné à combler le vide creusé par la destruction de toutes les valeurs, sans leur remplacement, pour parler comme Jean Baudrillard.

Renversement et mimétisme

La notion de modernité apparaît en effet au cours des années 1980, dans ce contexte brièvement brossé, comme une représentation nouvelle, une réponse à l'arrêt ou à l'absence de développement, porteuse des valeurs

d'efficacité, de compétence, de réussite, directement empruntées à l'entreprise. Paradoxalement, c'est au moment où l'économie est en crise que l'entreprise devient un modèle pour le développement urbain, et plus généralement social. Pour reprendre l'expression d'Edmond Preteceille, le modèle entrepreneurial serait désormais la clé de tous les problèmes. A Nîmes, c'est au moment où l'expansion urbaine n'est plus liée au développement des forces productives que s'affirme ce phénomène.

Il se produit en effet un véritable renversement : la rupture des années 1980 est corollaire d'une inversion dans la conception du développement urbain. Jusqu'ici la croissance ou la décroissance de l'espace ont été liés à l'essor ou au déclin économique. Au cours de la dernière décennie, intervient une séparation entre les deux phénomènes.

La modernité est séduisante : elle se traduit en effet par une attention nouvelle portée à l'esthétique, le retour d'un hédonisme accompagnant une sorte de déréalisation de l'espace urbain en France. Mais n'est-il pas nécessaire de s'éloigner de la séduction des apparences ? Car séduire, c'est mourir comme réalité et se produire comme leurre : un leurre qui fait éclater les oppositions et les hiérarchies traditionnelles entre le réel et les représentations, au profit d'un espace-temps de plus en plus abstrait.

Il fallait donc mettre en évidence les lignes de force de l'urbanité, depuis les origines, pour mieux comprendre le présent. Notamment parce que le passé perdure dans la structuration actuelle de l'espace. J'ai emprunté à Henri Lefebvre une méthodologie qui se résume par les termes complémentaires de récurrence et de méthode régressive- progressive. Plus simplement dit, il s'agit de partir de ce qui existe, pour remonter de proche en proche aux conditions de la réalité présente. On tente ainsi de voir tous les possibles contenus dans la situation contemporaine. Cette démarche permet une approche un peu plus scientifique de quelques idées tenues pour des évidences : je citerai à titre d'exemple la permanence de la romanité ou l'assimilation de la société locale à la culture protestante. Elle permet également de saisir la complexité de l'espace étudié, grâce à un va-et-vient entre l'histoire et la réalité actuelle, entre les concepts les plus abstraits et les comportements, les modes de vie les plus concrets.

La méthode paraît d'autant plus légitime pour Nîmes que le futur s'y décline souvent par référence au passé. Nîmes décline sans cesse la latinité, comme l'attestent la sémantique des réalisations les plus récentes ou le mimétisme au regard de la romanité. C'est seulement dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, après un siècle d'atonie démographique, que Nîmes est confrontée à des bouleversements jusqu'alors inédits, que l'on pourrait appeler les trois chocs de la modernité : édification des grands ensembles du Chemin Bas d'Avignon et du Mas de Mingue à l'Est, des ZUP à l'Ouest. Progressivement, le lien qui unissait l'essor des forces productives à l'essor de l'espace urbain se défait, pour n'être plus au milieu des années 1980 qu'une référence abstraite, on dirait presque un archaïsme de la ville.

Désormais, la production de l'espace s'appuie sur les formes urbaines, à travers la valorisation du patrimoine et la création de nouvelles frontières censées symboliser la conquête de nouveaux espaces et assurer une continuité avec les périodes les plus prestigieuses de l'histoire urbaine (essentiellement l'antiquité et le XVIII^{ème} siècle). Mais, à la différence de ces périodes, le mimétisme, ou la volonté d'ancrage du discours dans cet invariant identitaire qu'est la permanence, sont dépouillés de leur fonction de miroir, dans la mesure où ils ne reflètent plus un mouvement de la structure urbaine mais sont censés au contraire le générer.

Les opérations qualifiées de modernes ou modernistes dans la dernière période sont appelées *Nemausus* (logements sociaux construits par Jean Nouvel), *Forum des Carmes* ou *Villa Roma* (complexes immobiliers, ce dernier intégrant les ruines du Temple de Diane), *Le Colisée* (bureaux et logements)... La sémantique redouble le mimétisme morphologique : *Le Colisée*, situé en bordure du boulevard périphérique Sud, reprend le modèle de l'amphithéâtre romain; les ruines du Temple de Diane à la Fontaine sont intégrées à la modernité d'un complexe immobilier.

En 1990, le discours qui accompagne le projet d'aménagement d'un axe majeur reliant les Jardins de la Fontaine à l'aéroport de Nîmes-Garons dans la plaine du Sud fait référence aux bâtisseurs du XVIII^{ème} siècle. Mais il remonte à Rome pour justifier la conquête d'un nouvel équilibre ville-campagne, autrement dit l'extension urbaine au delà des limites communales. La ville est réorganisée en fonction du modèle antique du *decumanus* et du *maximus*, *decumanus* des affaires et *maximus* du tourisme, ce dernier de la Fontaine à l'entrée de l'autoroute et l'aéroport. Le mimétisme témoigne sans doute de la difficulté de transformer cet espace : soit, en effet, l'on opère dans les limites fixées par l'identité fondatrice, c'est le cas sur longue période avec le mouvement d'extension—rétraction du *limes* romain, soit l'on veut ignorer ou subvertir l'urbanité latine et l'on fabrique une ville autre. Le XVIII^{ème} siècle avec le prolongement des Jardins de la Fontaine par Mareschal, le XX^{ème} avec la ZUP d'Arsène Henri ou la « Ville active » plus récente significativement baptisée « Nouveau Nîmes » au Sud en témoignent .

Le semis urbain, propre aux débuts de la décennie, s'est densifié : équipements et projets d'aménagement ont été multipliés. La conquête d'une nouvelle frontière est destinée à prolonger la ville vers le Sud, par un éclatement du *limes* fondateur. L'unité spatiale traditionnelle est transcendée par une vision de Nîmes à l'échelle du district. Cette mutation, produit d'une décomposition-recomposition du mouvement d'appropriation de l'espace, produit à son tour un effet de recomposition interne, entre centre et périphéries, ordonnée selon les nouvelles valeurs assignées à chaque sous-espace.

L'ampleur de la politique d'acquisitions foncières par la ville est dictée par une réorientation radicale de l'aménagement, fondée sur la théorie de l'*orange* et donc sur le développement d'infrastructures touristiques et culturelles. La stratégie adoptée consiste à dévaloriser - revaloriser les sols disponibles, après acquisition, en les dotant des réseaux les plus performants, pour en faire autant de pôles potentiels du développement. Ce processus de socialisation de l'espace disponible permet à la puissance publique d'amorcer une politique systématique de rétrocession au secteur privé.

Chaînes d'hôtels, centres commerciaux, ensembles de bureaux, réalisés isolément ou conjointement, constituent autant de moyens de rentabilisation, au même titre que le logement. Une série d'opérations sont maîtrisées désormais par le capital financier, qui acquiert ainsi la maîtrise directe du changement d'usage du sol. Le mouvement d'appropriation-expropriation se déploie aussi avec force dans les garrigues sub-urbaines. La nature du sol, libre d'occupation, favorise un aménagement consommateur d'espace, dont le golf est le modèle incontesté du moment.

De ces observations découle une interrogation sur l'identité urbaine, ou plutôt les identités. Il faut en effet employer le pluriel, parcequ'ici plus qu'ailleurs, ainsi que l'a remarquablement analysé l'historien Michel Vovelle, il y a stratification et superposition des clivages et par conséquent des identités et des groupes sociaux. Ainsi, au clivage socio-économique, répond, en écho, la césure confessionnelle. Il paraît donc légitime de traiter de la culture protestante comme élément fondateur de la conscience nîmoise. Mais également de relever, dans la filiation culturelle des affrontements, une prématurité de l'organisation ouvrière. Nîmes est en effet le siège de la deuxième Bourse du Travail en France après Paris.

Confrontations identitaires

L'empreinte ouvrière et populaire tient pour une part à la présence des ateliers et des manufactures industrielles au sein même du tissu urbain, et donc à celle du peuple dans la ville. Paradoxalement, la bourgeoisie demeure au centre, tandis qu'aux XVIIIème et XIXème siècles la classe ouvrière occupe les quartiers neufs, plus confortables. Cette situation demeure inchangée jusque vers 1950. Il faut attendre la construction des premiers grands ensembles pour que soient produites de nouvelles ségrégations spatiales, fondées désormais sur le seul critère social.

Les pratiques populaires sont d'autant plus affirmées qu'elles occupent un espace laissé vacant par une bourgeoisie protestante par nature réservée. La sociabilité populaire, héritée de la ruralité, introduit dans la ville de nouvelles formes ludiques et conviviales qui génèrent une spatialité sociale, par le moyen de l'organisation à l'échelle des quartiers. En ce sens, on peut dire que le quartier est un autre élément clé de l'espace nîmois.

La singularité du processus de requalification actuelle de l'espace est de plus être en appui sur la structure économique, correspondant au temps long, mais sur des formes urbaines éphémères et interchangeableables, à partir d'une rupture avec l'identité. Plus que jamais, l'on joue sur la valorisation du patrimoine naturel et historique, sur la mise en scène du rapport modernité-antique censé renforcer le caractère marchand de l'espace. Au fond, l'espace est désormais devenu moyen de production. Mais c'est dans la collision entre processus identificatoire et processus identitaire que s'exprime la production et la requalification des espaces internes.

Le système spatial de la modernité est donc en rapport d'opposition-confrontation permanent avec l'identité. Or le processus identitaire est beaucoup plus riche que le processus d'identification et de dénomination, qui suppose un espace neutre, coupé des pratiques sociales. L'espace nîmois présente donc des caractères incompatibles, néanmoins associés et formant une tout. Comment dure-t-il, sinon en générant des contradictions qui peuvent être explosives, ou entraîner Nîmes dans une intégration transformatrice, à l'échelle des réseaux de ville par exemple ? Toute la question est de savoir comment aujourd'hui conjuguer identité et modernité, dans la mesure où la ville est en elle même sédimentation, superposition dans le temps et dans l'espace.

Parvenue à la conclusion que nous avons affaire désormais à une sorte de modernité-mode, qui procède par l'invention d'un modèle, je n'apporte pas de réponse définitive à cette dernière question. Car la réponse est à chercher au niveau du pouvoir politique, qui, s'il n'est pas directement producteur d'espace, le reproduit néanmoins. Au fond, l'espace de la modernité permet d'intégrer l'économique au politique. Plus encore aujourd'hui, où le politique détermine l'économique. Mais la question posée reste ouverte: cet espace, homogène et brisé, comment tient-il ?

CONTRADICTIONS

QUARTIERS ET POLITIQUES PUBLIQUES

Communication au séminaire du CEPEL Montpellier I, « Territoires et politiques publiques », le 21 mai 1992. Article publié dans la revue AVIS DE RECHERCHES, IRM SUD, n° 38/ 1995

La notion de quartier paraît aujourd'hui plus que jamais opératoire dans les dispositifs des politiques publiques urbaines. Cependant, un glissement sémantique s'opère au cours des dernières années, qui tend, sous prétexte d'unifier et de faciliter les procédures administratives - notamment depuis la création d'un ministère de la ville - à substituer la notion de contrat de ville à celle de développement social des quartiers. N'est-ce pas significatif de ce que l'on pourrait caractériser comme un déficit de la pensée urbaine : peut-on en effet penser les quartiers sans la ville et peut-on penser la ville sans les quartiers ?

En fait, les premières opérations faisant explicitement référence au quartier, après le dispositif H.V.S. (Habitat et vie sociale) des années 1975-80, sont celles du D.S.Q. (Développement social des quartiers). Mais il s'agit alors moins de penser le quartier comme élément constitutif d'un ensemble urbain que de tenter de résoudre des problèmes sociaux se manifestant au niveau territorial des quartiers de grands ensembles. Autrement dit, moins penser l'évolution urbaine que prendre acte d'un dysfonctionnement ayant sa traduction spatiale. La réorganisation des dispositifs conduit désormais à penser la ville, mais sans penser la spécificité du quartier, comme si, à l'instar de la photographie, le gros plan intégrait le détail mais sans l'analyser, et le plan rapproché interdisait une vue plus large. Le tableau suivant indique de manière schématique l'itinéraire parallèle suivi par les politiques publiques locales et nationales ces dernières années dans une ville de taille moyenne, Nîmes, dont les mutations les plus contemporaines rendent compte des ruptures intervenues dans les processus de développement.

POLITIQUES URBAINES REPERES CHRONOLOGIQUES.

France

- 1977** Groupe Interministériel Habitat et Vie Sociale
- 1982** Commission nationale pour le développement social des quartiers
- 1983** Mission Banlieue 89

Nîmes

- 1977** P.O.S. Opération Habitat et Vie Sociale dans un quartier H.L.M. et O.P.A.H. au centre
- 1982** Candidature de la ville à la C.N.D.S.Q quartiers Z.U.P. et centre.
- 1983** O.P.A.H. dans le centre historique
- 1984** Projet banlieue 89 pour la Z.U.P.

France

- 1984** Création du Comité interministériel pour les Villes
- 1988** Conseil National et Comité Interministériel des Villes et du Développement social urbain.
Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain.
Regroupement du C.I.V, du Comité National de Prévention de la Délinquance et du C.N.D.S.Q
- 1990** Création d'un Ministère de la Ville

Nîmes

- 1985** Réhabilitation Ilot littré Secteur sauvegardé. **1986** Charte de la garrigue
- 1988** Ville inondée le 3 Octobre Z.A.C. Ville Active au Sud Zone du Nouveau Nîmes
- 1989** Divers projets de Z.A.C.
- 1990** Abandon du projet de D.S.Q. pour la Z.U.P. Candidature de Nîmes à un Contrat de Ville

Ne s'agit-il pas également d'un changement d'échelle ? Avec l'ouverture des frontières en Europe, l'aménagement du territoire français veut privilégier les réseaux de villes, censés mieux concurrencer les métropoles voisines, Barcelone ou Milan pour l'Europe du Sud par exemple, avec l'association des villes autour de Montpellier et Nîmes. La ville, dans son acception administrative traditionnelle, ne devient-elle pas dès lors elle-même quartier d'un ensemble plus vaste, réseau, communauté, district, conurbation ?

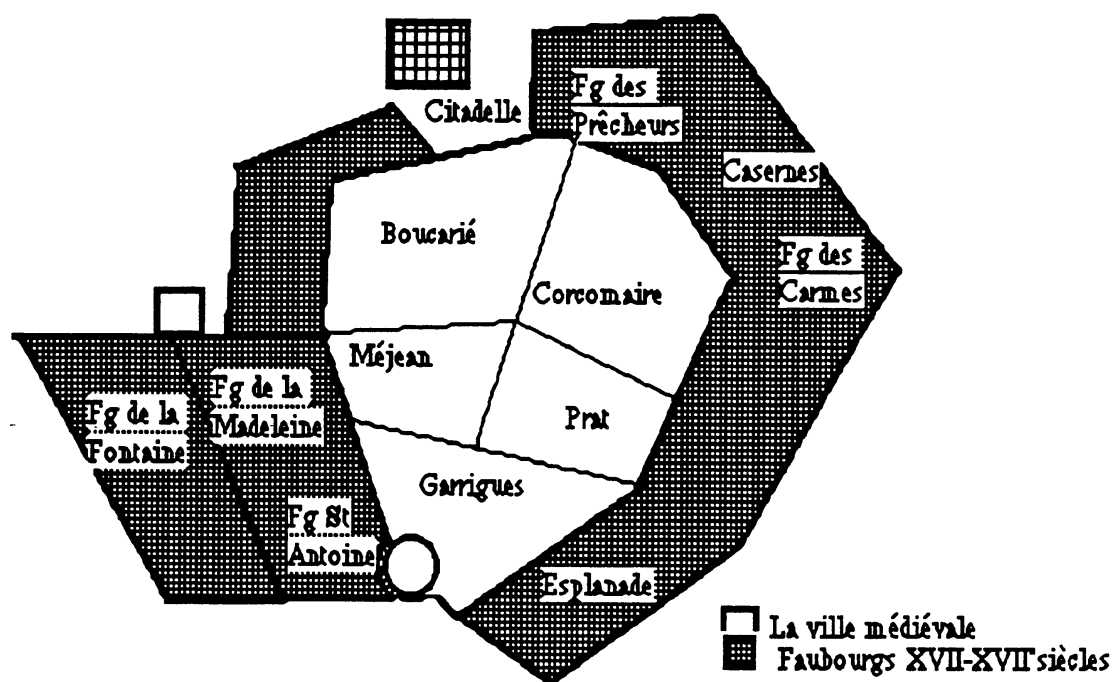
Au reste, c'est aux dimensions de villes comme Nîmes ou Montpellier que sont organisées les politiques publiques territorialisées à Barcelone par exemple : cent ou deux-cent mille habitants pour une circonscription sociale, un quartier.

Finalement, ne s'agit-il pas encore de la pensée fonctionnaliste sur la ville, poussée désormais et malgré un discours intégrant la critique des conséquences néfastes de son application en France, à ses extrêmes limites ? La ville, tout entière, devient en effet le lieu d'une fonction essentielle, celle du développement. Dans les années 1960, l'économie est absent du discours planificateur sur la ville. Il est pris en compte comme moteur exogène de la croissance urbaine. Désormais, dans un discours socio-politique inversé par rapport à celui des années 1960, la ville est devenue *facteur de développement*. Le modèle est celui de l'entreprise. Il fonctionne par mimétisme, comme s'il n'existait plus de pensée propre à l'objet-ville mais seulement une exigence d'efficacité justifiant cet emprunt au monde économique. La période des grands ensembles était celle d'une mise en oeuvre réductrice, au cours des années 1950-60, des utopies hygiénistes et fonctionnalistes de l'entre-deux-guerres. Désormais, n'est-ce pas la pensée elle-même qui est cantonnée, réduite à ne considérer que les aspects immédiatement utilitaires du peuplement, de l'appropriation urbaine, de l'usage de la ville ? Pour répondre à cette question, nous prendrons l'exemple de Nîmes, dont l'une des clés de compréhension demeure pour la période contemporaine la notion de quartier.

Exterritorialité de la notion de quartier

Quartier, portion d'un tout, dit le dictionnaire. Autrement-dit l'une des divisions de cette totalité qu'est la ville. une division qui spécifie les activités qui s'y déroulent : ainsi, pour prendre un exemple, l'on peut parler du quartier commercial et du commerce de quartier. Dans un sens, une identité, dans l'autre, une limite, un cloisonnement. Un espace social qui peut être d'appartenance, ou de référence, ou les deux à la fois. Espace social qui peut être espace vécu, ou pratiqué, mais qui dans tous les cas "choisit" les individus qui viennent s'y localiser, plutôt que l'inverse.

Au fond, l'étymologie de la notion de quartier renvoie à l'histoire, puisqu'il s'agit de la constitution par quartier d'une totalité ; en ce sens, on parlera pour Nîmes d'*exterritorialité* de la notion de quartier, car les quartiers se sont formés, à partir du Moyen-Age, en lisière du centre, à partir des faubourgs. D'ailleurs aujourd'hui les quartiers dont l'identité est la plus forte, si l'on excepte l'espace central où sont concentrés les vestiges romains, sont extérieurs au centre, donc extérieurs à la ligne des remparts du Moyen-Age. Les boulevards actuels dessinent assez exactement l'enceinte, englobant les arènes, dans laquelle s'est repliée la ville médiévale. Et ce secteur a conservé, jusqu'aujourd'hui, sa structure faite de rues étroites, de places exiguës. La sémantique de l'identité évoque l'activité artisanale : rue des Chapeliers, rue des Fourbisseurs, place aux Herbes, place du Marché...



Nîmes à la fin du XVIIIème siècle

L'appellation par la pierre monumentale, héritée de la période romaine, a fait place à celle par le métier. Le tissu urbain subit une segmentation économique à quoi correspond une segmentation des pouvoirs : la terre pour l'Eglise, les arènes à l'armée, les affaires se traitent au centre de la cité. Et c'est de ce centre que repart l'expansion, autrement dit pour Nîmes la reconquête de l'antique *limes* romain : au fur et à mesure que la ville se peuple, des embryons de faubourgs apparaissent hors les remparts. L'économie induit un système de développement urbain par capillarité. Ce mécanisme de production de l'espace structure encore aujourd'hui le paysage

urbain. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle en effet, Nîmes ne connaît pas le découpage habituel en circonscriptions ecclésiastiques. La division principale qui l'affecte est donc celle des quartiers, à la typologie sociale très diversifiée.

L'industrie de la soie, au XVIII^{ème} siècle, puis le chemin de fer, déterminent à leur tour de nouvelles expansions et une marque identitaire propre à chaque sous-espace. Par ailleurs, comme l'a bien montré Michel Vovelle, il y a ici comme une superposition et une stratification des clivages, sociaux, religieux, ou politiques, se renforçant l'un l'autre. Sur longue période, la notion de quartier et surtout de césure, ou de ségrégation à partir du quartier s'en trouve légitimée. Au point que la construction des premiers grands ensembles, à la fin des années 1950, réactive les sentiments d'appartenance socio-spatiale, surtout lorsque la mobilité est imposée et qu'elle implique la perte de l'héritage identitaire. Ainsi, la population résidant au centre refuse-t-elle de quitter un logement insalubre mais fortement approprié pour un territoire sans identité.

On trouvera un autre signe de l'enracinement de la notion de quartier dans l'existence, le renouvellement et la durée des comités de quartier, nés un siècle plus tôt sous la forme de comités de fêtes, et dérivant progressivement en instruments de la revendication urbaine.

A chaque étape de la croissance, la création de nouvelles associations correspond à l'aménagement des marges de la ville, elle traduit la volonté d'une unification urbaine insérant ces marges. Dans bien d'autres villes de même importance aujourd'hui, les comités de quartier ont disparu, ou bien ils ont été intégrés au pouvoir local. A Nîmes, ils conservent une relative indépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux et connaissent au cours des années 1980 une nouvelle croissance, malgré ou peut-être grâce à la remise en cause de la notion même de quartier, qui traduit a contrario une certaine fascination pour cet échelon intermédiaire de l'espace urbain.

L'accentuation des ségrégations dans la ville, l'affirmation d'un mouvement de rejet hors de la sphère économique et sociale de fractions plus importantes de la population, que recouvre la notion d'exclusion, vont d'autre part contribuer à renforcer le rôle du quartier d'appartenance dans la constitution des identités individuelles et collectives. Au début des années 1990, la ville apparaît à nouveau comme le lieu du rassemblement des citoyens, voire celui d'une nouvelle citoyenneté, notion ambiguë mais significative d'une exigence de démocratie.

Unité ou fragmentation ?

L'hypothèse d'une exterritorialité des quartiers nous conduit à une deuxième série de questions. N'y a-t-il pas antagonisme entre la notion d'unité, unité urbaine, et celle de quartier ? Et pourquoi cet antagonisme ? On a parlé en effet du sens usuel ou étymologique, celui de la fragmentation. L'identité d'une ville aujourd'hui est-elle synonyme de dépassement ou de

synthèse des contradictions existant entre l'unité urbaine et la fragmentation en quartiers ?

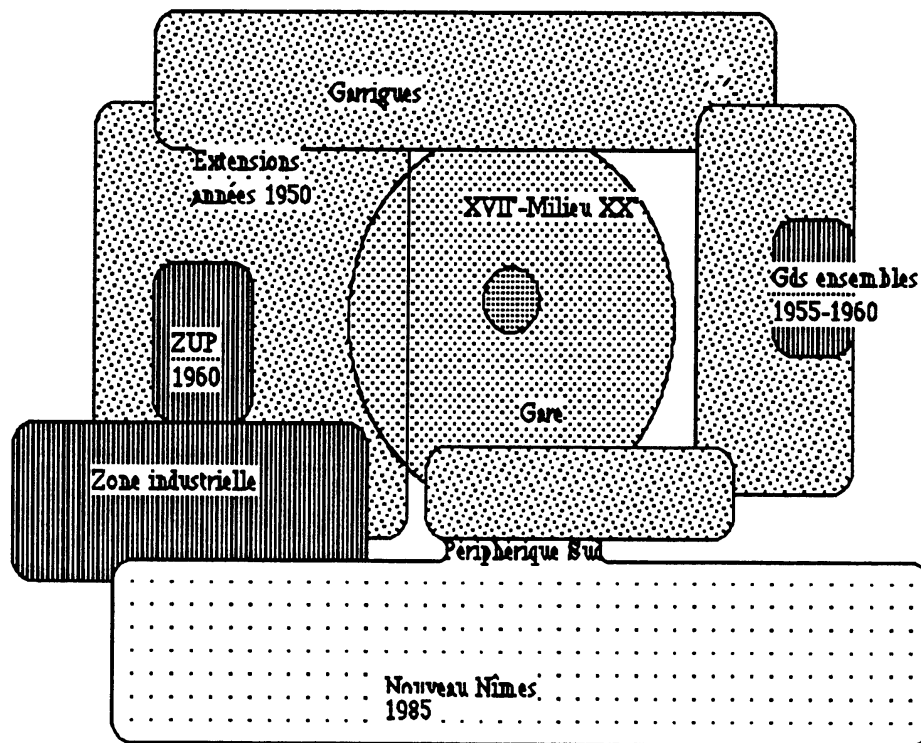
Pour poursuivre avec l'exemple de Nîmes, on distinguera deux aspects:

- d'une part, il y a historicité dans la gestion urbaine de la notion de quartier. Le comportement des pouvoirs publics par rapport à cette question est repérable historiquement.

- d'autre part, peut-on fonder une démocratie urbaine sur la notion de quartier ?

On peut dater des années 1950 la rupture du processus d'inclusion des quartiers dans la ville : phénomène récent à l'échelle urbaine, qui renvoie au renversement intervenu au niveau de la production de l'espace. Jusque là, la croissance ou la décroissance de l'espace étaient liées à l'essor ou au déclin économique. Désormais, intervient une séparation entre les deux phénomènes. Pour prendre un seul exemple, les faubourgs du péri-centre sont fondés sur les extensions industrielles du XVIII^{ème} siècle tandis que la zone du « Nouveau Nîmes » dans les années 1980 repose sur la seule volonté de conquérir une nouvelle frontière au Sud.

Les premiers grands ensembles ne sont déjà plus des quartiers au sens où la ville a auparavant intégré ses faubourgs. Au reste, ils sont conçus pour une durée limitée, vingt ans dira l'architecte de la Z.U.P. en 1960.



Autoroute A9

Typologie sommaire des quartiers Nîmes 1990

Les premiers grands ensembles ne sont déjà plus des quartiers au sens où la ville a auparavant intégré ses faubourgs. Au reste, ils sont conçus pour une durée limitée, vingt ans dira l'architecte de la Z.U.P. en 1960. La période est également caractérisée par la rupture avec l'urbanisation spontanée, désormais l'urbaniste, l'architecte, ont un rôle bien défini de concepteur « unique » du quartier, de la ville. Toute une idéologie urbaine se développe, qui légitime cette fonction. Le discours parle de réunification, d'unité, au moment même où l'espace est divisé en zones, le corps social fragmenté. Dans ce contexte, le quartier est l'un des éléments de réappropriation de l'espace urbain dans les années 1960-1970. Mais les transformations de l'espace génèrent de nouvelles représentations. La ville d'autrefois répétait que l'unité humaine n'était pas l'individu, mais la « communauté », selon les termes de Gérard Mendel¹. Cette ancienne unité a éclaté, l'individu peut exister aujourd'hui comme unité humaine. De ce mouvement diffus de disparition des anciennes valeurs, mais sans leur remplacement, découle une interrogation sur la notion historique de quartier et son évolution.

La rupture du processus d'inclusion conduit à une exclusion de fait, voire une marginalisation. Pour Nîmes, la gestion actuelle de l'espace témoigne d'une tentative de subversion de la nature même de quartier, par substitution d'ensembles plus vastes, dont l'identité est plaquée abstraitement: par exemple le « Nouveau Nîmes », zone de chalandise baptisée « Ville active », qui pourrait être interchangeable avec n'importe quelle autre zone d'activités du même type. Ne s'agit-il pas de la structuration durable de formes transitoires et éphémères d'activités ? Celles-ci n'ont plus comme référence la valeur d'usage de la ville, car la ville s'inscrit dans la durée. Aujourd'hui, le développement urbain est pensé en termes de « temps compté », le bâti est conçu en termes de décennie.

La ville est recomposée selon une centralité qui est le résultat d'un semis de pôles spécialisés : Ville active, Z.A.C., centre historique...etc Il y a donc survalorisation des centres et excentration des périphéries, ce qui crée un déséquilibre. Dès lors, on peut caractériser la ville non plus par ses quartiers, même si demeure présente l'identité héritée pour chacun d'entre eux, sédimentée, mais par des ensembles plus vastes, qui transcendent la notion de quartier et traduisent des ségrégations plus actuelles. Pour Nîmes, on peut parler d'une ville, constituée de trois mondes et de leurs marges :

1 - Le Monde antique, confondu avec le centre historique. Il cristallise la rente foncière et la rentabilité symbolique.

2 - Le Monde moderne et contemporain, héritier des faubourgs de la première et deuxième industrialisation, dont la seule valeur est la proximité du centre.

3 - Le Monde du Nouveau Nîmes, qui forme le cercle le plus excentré mais le plus riche en opportunités foncières. C'est le secteur où

¹Gérard Mendel, *54 millions d'individus sans appartenance*, Laffont, 1983

s'interconnectent les réseaux et les activités économiques.

Les marges enfin, grands ensembles qui formaient le Monde du Nouveau Nîmes des années 1960 et sont aujourd'hui généralement délaissées par les politiques urbaines. Elles apparaissent comme des zones « non signifiantes » .

Pour reprendre une autre classification, on dira que trois types d'espaces coexistent :

- Les espaces inclus, intégrés, dont font partie le Monde antique et le Monde du Nouveau Nîmes.

- Les espaces reclus ou en attente, repliés sur leur identité : le Monde moderne et contemporain, délaissé à la fois par l'Etat, les collectivités locales et la promotion privée.

- Les espaces exclus, grands ensembles périphériques au sein desquels s'exerce essentiellement la solidarité nationale, à travers les interventions du Fonds social urbain (D.S.U., D.S.Q., Banlieue 89, opérations de restructuration...).

Les investissements privés ou municipaux sont principalement orientés vers la valorisation et l'aménagement de l'espace central, la création d'équipements de prestige (Centre d'art contemporain). Les interventions de l'Etat sont en revanche centrées sur des objectifs bien précis : développement social, prise en charge des dysfonctionnements, développement des équipements structurants, notamment l'université. Au partage de l'espace, correspond un partage des rôles des pouvoirs publics et des institutions. D'une certaine manière, les marges sont dévolues aux associations et aux travailleurs sociaux, alors qu'elles représentent globalement 40% de l'ensemble de la population environ, et la moitié des jeunes de 16 à 25 ans.

Les sous-ensembles de la ville ne sont cependant pas seulement la traduction au sol des inégalités sociales. Ils ont aussi une logique propre, dans la mesure où la qualification et la requalification des espaces sont devenues un enjeu, matériel et symbolique, particulièrement aigu. En ce sens, la socialisation municipale du cadre bâti, autrement dit sa valorisation par la puissance publique, développe et diversifie la rente foncière dans des zones restées jusque là à l'écart. Dès lors, chaînes d'hôtels, centres commerciaux, réalisés isolément ou conjointement, constituent autant de moyens de rentabilisation, au même titre que le logement, à la seule condition d'être situés dans les pôles attractifs, anciens ou nouveaux.

S'agit-il encore de quartier, ou seulement de maîtrise du changement d'usage du sol par les opérateurs institutionnels ? S'agit-il de la création de nouvelles villes, à travers les nouveaux quartiers, comme ce fût le cas avec les grands ensembles, ou bien de la création d'une image de la ville dans la modernité ?

On observe, avec la décentralisation et le rôle joué par les maires, un processus d'identification entre la ville, l'urbanisme, les créateurs de l'urbain (les grands architectes) et le maire. L'urbanisme est devenu image-signe de la ville, dans le sens où il apparaît en quelque sorte comme un appareil idéologique ; il n'est pas l'accompagnateur du développement urbain, mais la source et l'origine de ce même développement. Il est en lui-même et par lui-même créateur de modernité, de modernisation, synonyme du mouvement imprimé à la société locale. Il délivre un message et porte des valeurs, de façon expressive et significative.

En conclusion, on rappellera, pour reprendre l'exemple de Nîmes, que le mètre-étalon de la mesure de l'espace est devenu le vecteur de liaison avec l'extérieur : l'on pense désormais la ville à l'échelle européenne, et non plus selon une vision auto-centrée. De la même manière, à l'intérieur du champ urbain, intervient une mutation de même ampleur : survalorisation des centres, on l'a dit, et excentration des périphéries. On peut s'interroger sur le type d'identité spatiale que va produire l'éclatement des polarités elles-mêmes intégrées dans les réseaux de ville du Grand-Sud. S'agit-il de la création de nouvelles représentations de l'espace, d'un autre usage de la fragmentation urbaine, autrement dit d'un système spatial différent ? Ce qui, pour finir, nous ramène au diagnostic de « renversement » effectué au cours des dernières années, entre les deux termes :

développement de l'urbanité
développement de l'économie.

Il faudrait en effet aller plus loin pour comprendre comment se structure un système en contradiction avec le développement historique de la ville, et quels rapports existent entre espace identitaire et espace identificatoire, autrement dit entre quartiers hérités et quartiers ou portions d'espace produits par l'invention de modèles coupés des racines identitaires. N'a-t-on pas affaire à un espace homogénéisé par un discours sur la ville, d'autant plus inflationniste qu'il est destiné à réduire l'écart entre la représentation que l'on veut donner et l'état réel de l'espace et de son environnement ?

LES TROIS ÂGES DE LA ZUP, IMAGES ET IMAGINAIRE A NÎMES

Article publié dans la revue Recherches sur les sociétés locales, ORCES, n° 4, 1988

Conçue dans les années 1960 à l'image de toutes les ZUP de France, mais première de ce type en Languedoc-Roussillon, la ZUP de Nîmes est avant tout un projet de prestige, fondé sur une vision optimiste de l'évolution économique et démographique de la région nîmoise. D'un volume équivalent alors à une ville comme Carcassonne, elle s'impose d'emblée comme une excroissance greffée à vif sur un tissu urbain chargé d'histoire, puisque deux fois millénaire. Peu à peu, cette greffe prend le visage de l'échec, échec d'une conception du développement urbain et de son devenir, dans le contexte de la crise économique et sociale qui s'affirme au fil des années.

Dès la fin de la décennie, on constate un déséquilibre de la structure urbaine de Nîmes, qui sera légèrement modifié par l'insertion progressive des quartiers périphériques du Chemin-Bas d'Avignon, puis du Mas de Mingue, à l'est; en revanche, la ZUP, à l'ouest, demeure exclue de ce mouvement d'intégration.

Ville inachevée destinée, surtout pour la partie Nord, à n'être que le lieu provisoire de logement, elle est soumise, de sa création à nos jours, à trois types de gestion de l'espace urbain ; ils correspondent aux trois municipalités qui se sont succédées. Mais n'est-il pas trop tôt pour émettre de telles hypothèses ? On peut objecter en effet que la ZUP est en pleine recherche de son histoire, de sa mémoire. Espace «en constitution», elle en est encore -à 25 ans-à l'âge de la création des événements, des moments qui, plus tard,

constitueront la mosaïque d'une histoire singulière et localisée. Nous mesurons le risque et pensons que l'intérêt, et la limite en même temps, d'une analyse de ce phénomène tient à sa nature même: jeune, en pleine «croissance» (ce qui ne signifie pas en plein développement de ses potentialités), et déjà périmé, abîmé dès sa conception.

Le non-signes y prévaut: les sollicitations visuelles inscrites habituellement dans l'espace urbain n'existent plus. Toutefois, ce n'est qu'une simple apparence, l'absence de repères est elle même signe d'une réelle absence de choix, imprimée de manière indélébile à la surface d'une structure architecturale monotone et répétitive. «*On a l'impression d'un quartier fait pour apprendre à se désocialiser*». Cette remarque d'un jeune animateur en formation à la ZUP montre bien comment sont immédiatement perçus ces messages implicites de la «forme» urbaine.

A côté, donc, ou en marge d'une histoire bi-millénaire, on peut évoquer les «trois âges» de la ZUP, des années 60 à nos jours.

LES TROIS ÂGES DE LA ZUP

Le premier est celui du *décollage* urbain des années 60, sous la conduite de Me Edgar TAILHADES. Le deuxième débute en 1965 avec l'élection d'Emile JOURDAN, et s'achève en 1983, c'est l'âge de la *naturalisation*. L'élection de Jean BOUSQUET inaugure le troisième en 1983, celui de la *marginalisation*.

Le décollage

Dans les années 1960, il s'agit d'assurer le décollage de la ville, pour des raisons de démographie, liées à l'indépendance de l'Afrique du Nord, et pour renouveler le parc immobilier ancien.

Les concepteurs du projet de la ZUP fondent leur action sur une vision très optimiste de la croissance, dans un climat général d'expansion. Optimisme vite démesuré, à l'origine de bien des défauts de la ZUP: on imagine une ville nouvelle à côté d'une cité de 80 000 habitants, et on se retrouve avec une vieille ville qui résiste, s'oppose à ce qu'elle considère comme une excroissance à l'Ouest, brutalement séparée du cœur de la cité. On songe à ces milliers de nouveaux arrivants, conquérants d'un espace, mais on oublie que le projet implique la disparition d'un type d'habitat le maset et de paysage végétal la garrigue. Le comité des expropriables de la ZUP concrétise cette résistance, au caractère à la fois conservateur et révélateur de l'absence de démocratie qui préside au projet.

Dès sa naissance, la ZUP est rejetée; on n'avait pas prévu ce rejet, peu apparent lors des premières années, au cours desquelles dominant les idées de progrès, d'amélioration en matière de logement. On vit alors une sorte d'âge d'or, au cours duquel des pionniers investissent un nouvel espace, créent une nouvelle frontière. Cependant, la faille apparaît dès que l'on passe de l'individuel le logement, au collectif le quartier : les écoles? provisoires; les stades, les équipements sportifs? inexistants; les commerces, tout ce qui «fait» la vie d'un quartier, les rues même ont disparu; on a séparé véhicules et piétons. On a privé ainsi les nouveaux arrivants du seul espace public naturellement propice aux rencontres informelles, aux échanges; on s'évertuera par la suite de le recomposer artificiellement, de le solliciter dans des conditions sociales inadéquates.

La naturalisation

Élue en 1965, la municipalité JOURDAN tente de naturaliser nîmoise cette ZUP héritée de la gestion précédente, considérée comme un problème appelant des réponses «pragmatiques». Les premières réponses ne jugent pas le phénomène ZUP en tant que tel; on ne l'aborde pas selon une vue d'ensemble et à long terme, mais avec une vision immédiate et des réponses concrètes.

Les équipements avaient été négligés, elle construit écoles et édifices sportifs qui font défaut. Toute la zone Ouest, avec le marché gare, la zone industrielle, reçoit d'ailleurs l'essentiel des investissements publics. Et ceci détermine pour une part la manière dont la ZUP va devenir un problème politique, social, au moment où se développe la crise de l'espace urbain. C'est une zone exogène, mal intégrée à la cité, caractérisée par l'hétérogénéité interne, car disparate, avec de véritables quartiers, des logements sociaux ou des copropriétés.

Trop vaste, démesurée dans sa conception, elle est ramenée à des proportions plus réduites; dès 1973 le programme des logements est porté de 12 000 à 9 000 et le périmètre limité. En 1976, lors de l'élaboration du POS partiel, il est réduit à 7 500 et la hauteur de construction limitée. Un nouveau parti d'urbanisme parie sur la préservation des espaces, la création d'équipements de loisirs et l'implantation d'activités économiques qui auraient rééquilibré les fonctions assignées à cette zone. Mais les emplois attendus n'arrivent pas, seul l'immeuble de la DDE vient compléter le centre sud, préfiguré par une galerie marchande.

Progressivement, la ZUP nord, quartier entièrement locatif, devient synonyme de quartier repoussoir; une image diffuse démentie par les faits s'installe dans l'imaginaire local, elle associe ce quartier à des thèmes tels que l'insécurité, la délinquance.

Midi Libre Septembre 1970

LES HABITANTS DE LA BANLIEUE NORD SONT LAS DE LEUR ZONE URBANISÉE PROVISOIEMENT

... « Provisoire c'est le mot clé de cet ensemble (...) On peut certes se réjouir de voir que la ZUP nord s'attache à résoudre la crise du logement. Mais on peut se demander si c'est vraiment apporter une solution en profondeur à cette crise que d'inviter les familles à occuper des appartements plus modernes et plus confortables que les taudis du centre ville, mais qui sont dépourvus de tout environnement.(...)

Est il juste de parquer dans des immeubles des milliers de gens, le terme n'est pas excessif, car ceux qui ne possèdent pas de voiture, par exemple, sont cloîtrés dans la zone de 19h du soir à 7 h du matin (pendant ces heures il n'y a aucun autobus), en leur laissant entendre que les espaces verts, le centre commercial, l'équipement socio culturel du quartier seraient rapidement achevés? »

Midi libre 23109/70

NOS LECTEURS ONT LA PAROLE, LES GOÛTS ET LES COULEURS

« Depuis plus d'un an j'habite la ZUP nord. J'y suis de mon plein gré et je vous affirme que, quittant la ville, je n'ai qu'à m'en féliciter (...) Des appartements plus modernes, plus confortables que les taudis de la ville: oui. Acculés à atterrir dans cet univers de béton sans âme et sans vie: non (...)

Pour ma part, je porte le témoignage que la ZUP nord est un des rares coins de la ville où l'on puisse se considérer comme privilégiée: bien logés, liberté, air pur et forêt au pas de la porte.»

ZUP nord = insécurité, cette équation créée par la ville, de l'extérieur, prend le relais d'anciennes images qui peuvent alors s'effacer, telle celle attachée au quartier du Chemin Bas d'Avignon, affublé du nom de Chicago.

L'évolution des titres du journal Midi Libre en témoigne, à 10 ans d'intervalle: dans les années 70, l'ensemble de la presse locale est plutôt favorable au projet de la ZUP. Elle souligne son caractère original, le modernisme lié à ce type d'habitat collectif. Le Midi Libre s'attache, en page locale, à décrire le caractère «provisoire» de ce quartier en cours d'achèvement, par exemple en décembre 73 par une série d'articles intitulés: «Valdegour, le Nîmes de l'an 2 000» évoquant «la ville nouvelle» en proie aux problèmes de la croissance, la citadelle de béton et de verre préfigurant la cité future. Modèle incontesté de la ville du futur, la ZUP paraît vouée à un bel avenir !...

En 1980, cependant, on passe de la critique architecturale à la désignation, voire la stigmatisation d'une population, par une série de termes suggérant une notion de danger, d'anormalité. Les articles consacrés à ce quartier changent de rubrique, intitulées maintenant «insécurité» (ZUP, le ras le bol), donnant dans le «social» (la ZUP nord, un quartier délaissé). Les termes sécurité, insertion, viennent rappeler sans cesse la mauvaise image, l'inaccessible intégration de cette zone. Pas à l'intérieur de la population, mais hors d'elle, une image se forge, dans les pratiques sociales. L'opinion publique, plus exactement l'opinion dominante, qualifie cette population en termes d'asociaux ou de handicapés sociaux. Les termes employés ne décrivent pas un mode de vie, ils suggèrent une notion de danger, ils désignent une partie de la population en la présumant capable de tout... Cette réflexion, empruntée à la sociologue Colette Petonnet, à propos de populations exclues, paraît particulièrement juste et à peine exagérée pour décrire le processus de marginalisation à l'œuvre dans la cité nîmoise.

La critique d'une telle conception de l'espace urbain continue cependant à faire florès dans les années 80, mais le glissement s'installe. Ainsi, en 1984, deux articles paraissent dans le Midi Libre sous le titre: «La citadelle inachevée»... La conclusion s'intitule, de manière significative: «La mauvaise réputation»... N'y aurait il que cela à retenir ?

Le contexte de crise n'est certes pas étranger à ces évolutions, on peut véritablement parler de «spatialisation» des incidences de la crise dans le logement social, comme l'indique le mouvement HLM lui même. Dans ce contexte naissent des représentations, la plupart négatives, qui vont jouer un rôle majeur dans l'imaginaire nîmois. Qu'on en juge: la ZUP est si peu attractive que le terme (ou sa localisation) n'est jamais indiqué dans les messages publicitaires destinés à la vente ou à la location des appartements. Telle société évoque la proximité du centre ville et la vue sur la garrigue, telle autre utilise le rejet de l'habitat collectif pour assurer l'impact de sa campagne.

Midi Libre, 09 décembre 1973
VALDEGOUR : LE NÎMES DE L'AN 2000

«13500 habitants à l'horizon 1980 : une ville nouvelle est née en proie aux problèmes de sa croissance »

Pour rendre cette zone attractive, il faudrait donc, tout simplement, la transformer. En 1982, la municipalité Jourdan se porte candidate à la Commission nationale pour le développement social des quartiers (Commission Dubedout), afin d'orienter la gestion de l'espace urbain vers un rééquilibrage des quartiers.

Le rapport établi à cette occasion souligne les risques de formation d'un «ghetto social» dans le quartier Nord et dans la partie locative de la ZUP. Une série de mesures est envisagée pour parvenir à diversifier les fonctions de ce quartier, y implanter de nouveaux équipements, en un mot le rendre «concurrentiel» vis à vis des autres quartiers nîmois.

L'année 1983 marquera la fin de ce projet, la municipalité JOURDAN étant évincée avant même de pouvoir le mettre en chantier.

La marginalisation

Marginalisation dès 1983 avec la municipalité BOUSQUET, à travers le recentrage des projets, des investissements, vers la ville ancienne, le centre prestigieux. Dans un premier temps, on abandonne une série de projets conçus par l'ancienne équipe dans les quartiers périphériques, au profit d'un recentrage vers la partie la plus ancienne.

Midi Libre, 23 mars 1984

LA ZUP NORD CITADELLE INACHEVÉE

«Vingt ans, ce n'est que l'enfance pour un quartier mal parti. La ZUP nord, aussi peuplée que Beaucaire, manque d'équipements, mais surtout court après son identité. Le mistral et les habitants jouent les courants d'air.

Imagine t-on une ville de plus de dix mille habitants avec un seul café, pas de restaurant, un centre commercial blockhaus et famélique, pas de cinéma, pas de desserte de bus après 20 heures (...) Des notes d'espoir. S'il se confirmait que la construction d'un centre socioculturel ne tarde pas, la physionomie du quartier pourrait changer. Certes, un tel équipement n'est pas la panacée, mais il remplacera avantageusement les quelques mètres carrés enfermés du centre commercial où s'entassent, l'hiver, les jeunes qui s'ennuient.

Car il y a des éléments d'espoir à la ZUP nord. Le quartier bénéficie d'un équipement sportif de qualité. (...) D'autre part, les habitants disposent d'équipements scolaires de premier ordre (...).

La mauvaise réputation: cette politique de petits pas ne suffit pas à renverser la mauvaise réputation de la ZUP nord. «Quand une équipe de football arrive, on a l'impression que les autres nous considèrent comme des vandales» avoue M Auzon-Cape. Pourtant la concentration de population ne provoque pas une délinquance extraordinaire. Bien sûr, tout le monde a été traumatisé par deux meurtres ces dernières années, mais les policiers de la ZUP reconnaissent qu'ils ont affaire à de petits délinquants. (...) Le risque serait qu'on concentre de plus en plus de population à problèmes, pense un policier. (. . .)

Un mot revient constamment: l'emploi, l'emploi encore, toujours l'emploi. Quand une majorité d'habitants auront trouvé un emploi et qu'on ne considérera plus la ZUP comme une gare de triage, mais qu'on lui donnera les moyens de vieillir, alors les visions poétiques de M. Arsène Henry ne seront plus des élucubrations! »

Par exemple, le projet de médiathèque-centre d'art contemporain, préféré à la construction d'une bibliothèque centrale entre les deux ZUP, témoigne à la fois d'un souci d'améliorer l'image traditionnelle de Nîmes, et de la concentration des efforts sur un centre déjà doté de nombreux équipements culturels et de prestigieux vestiges. Il s'agit de donner une image gratifiante de la cité, de transformer la structure urbaine en mettant en valeur d'abord ses pôles traditionnels. Du coup, on conforte l'image «délinquante» des autres quartiers, en particulier ces quartiers à hauts problèmes que sont les quartiers périphériques.

Il existe cependant un plan d'ensemble, connu sous le nom de «Banlieue 89», censé désenclaver les quartiers Ouest. L'opération est certes destinée à «compléter les équipements scolaires, sportifs, commerciaux», mais ne reste-t-elle pas étrangère au pari initial de la Mission Banlieue 89: «Faire, tout simplement, que les banlieues soient aussi agréables que les centre-villes qui les génèrent, avec une date symbole, 1989, le bicentenaire de la Révolution Française».

Parmi les équipements prévus, certains sont en voie de réalisation, comme la Médiathèque Marc Bernard, dans la ZUP sud, censée répondre de manière uniforme aux besoins pourtant hétérogènes des deux ZUP, soit plus de 30 000 habitants. Cette centralisation excessive porte en germe le risque de limiter les éléments de la «réalité urbaine» selon Henri Lefebvre: café, équipements de proximité... de les limiter en un seul lieu et de renforcer encore le fonctionnalisme de cette zone. Sous couvert d'unité urbaine, on a déjà fortement distingué, spécialisé les espaces. Il manque plutôt des équipements à caractère dispersé, ouverts en plusieurs points.

D'autres projets, ferme-école, place de marché, sont encore situés au sud, dans la partie la plus résidentielle. Sans doute y a-t-il là des terrains disponibles, mais ce choix ne va-t-il pas contribuer à marginaliser un peu plus le quartier le moins équipé, celui qui pose le plus de problèmes, la ZUP nord ?

Associations et travailleurs sociaux seront alors chargés «d'animer» et de «transformer» cet espace urbain délaissé. Or, majoritairement, les associations sont composées de cette partie de la population pour qui le logement HLM n'est qu'une étape de l'itinéraire résidentiel.

Pour finir, si le *traitement en axe vert* des liaisons avec la ville peut mettre en valeur le lien centre ville -partie résidentielle de la ZUP, il laisse de côté toute idée de transformation réelle du centre bâti. Quand le Midi Libre relève que «le crocodile emblématique» ou les Arènes sont pour les habitants de l'ordre du «gadget», ce n'est sans doute pas une réflexion due à la seule nature de ces projets; après tout, pourquoi pas une colline en fleurs? «A la vision un peu théorique des uns s'oppose un souci lancinant du concret des autres» ajoute le journaliste.

En effet, les habitants de la ZUP font remarquer qu'ils n'ont pas été consultés pour un projet les concernant directement. Les associations ont des propositions bien différentes, pour des équipements diversifiés ou pour annuler la convention Chambre de Commerce et d'Industrie-Mairie qui interdit toute création de commerce dans les bâtiments, ou toute création de commerce autre que de proximité, afin de préserver l'attrait du centre ville...

Au fond, l'aménagement des liaisons triangulaires ZUP centre ville - inter ZUP vise à embellir, mais risque de masquer du même coup la persistance d'un abcès dans le tissu social. A moins qu'il ne suffise de produire une «bonne image» de ces quartiers de Pissevin et Valdegour, afin de laisser dans l'ombre l'histoire de cette greffe mal soudée au noyau originel. La formation du ghetto social s'en trouverait alors accélérée, avec toutes les conséquences qu'on imagine.

LE MYTHE DE LA ZUP DANS L'IMAGINAIRE NÎMOIS. QUELQUES RÉFLEXIONS

Certaines tendances s'accusent, le taux de chômage a été multiplié par plus de 2 entre 75 et 82, (selon les données du recensement) passant de 9 à 21 % de la population active en ZUP nord. Pire, chez les jeunes, les chômeurs représentent 29 % des 16-25 ans et 70 % du total des actifs de cette classe d'âge. On comptait en effet 380 jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi en mai 1985, dans une population où les moins de 25 ans représentent plus de 50 % de l'ensemble. La population jeune est donc très importante, en comparaison elle représente 1/3 de la totalité de la ville de Nîmes.

Entre 1975 et 1982, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans ne cesse de progresser. Aussi le cliché traditionnel de la population enfantine régnant en maître sur le béton, composant pour l'essentiel la jeunesse de la ZUP, se trouve-t-il complexifié.

Adolescents et jeunes adultes nombreux, fragilisés par la crise, composent un paysage social où l'on repère l'importance du nombre de familles monoparentales (16 % en 82 contre 9 % en moyenne en France) pour saisir la portée des problèmes posés par ce quartier.

La ZUP se distingue par le déclin des classes d'âge au delà de 45 ans et surtout après 60 ans. A ce resserrement des âges, bien connu, correspond un resserrement des catégories socio professionnelles. Les actifs sont majoritairement ouvriers et employés à plus de 83 %. Absence quasi totale de retraités, de professions supérieures, de lieux de travail même: ces éléments, ajoutés à un cadre urbanistique monotone, répétitif, à un environnement pauvre, vont engendrer un mode de socialisation marqué du signe moins.

A l'image de la forteresse se greffe celle d'enfants captifs inadaptés à l'environnement social extérieur, voire aux langages et aux manières d'être. Ainsi à plusieurs reprises les organismes de formation qui accueillent les jeunes en stage d'insertion décrivent-ils les aspects de cette inadaptation. Sont évoqués l'absentéisme, les difficultés à accepter les horaires de travail, la méconnaissance de ce monde du travail. On parle d'instabilité, de manque de motivations, on compare: ceux de la ZUP, ceux des villages. Certains avancent des explications: par exemple l'idée que les chômeurs se regrouperaient volontairement en ZUP, pour y trouver un milieu propice à la marginalité et à l'assistanat... On retrouve ici l'association des images négatives.

Ces représentations se nourrissent en effet d'identifications négatives: on peut penser que la ZUP joue dans l'imaginaire local le rôle de réceptacle des angoisses et des peurs nées de la crise. Dans la forteresse, sous l'uniformité apparente, il y a les chômeurs, les immigrés, les jeunes, autrement dit ceux qui cumulent tous les problèmes; ils donnent à voir la possibilité de déchéance sociale inscrite dans la condition ouvrière, particulièrement en temps de crise. Ce sont bien des identifications négatives, fondées sur le rejet de cette image, qui se produisent à l'échelle de l'espace urbain tout entier, à l'encontre non pas de telle ou telle fraction de la population mais de toute cette nébuleuse «ZUP nord».

On pourrait alors, en changeant seulement les termes de l'injure, paraphraser Louis Chevalier lorsqu'il écrit à propos des classes «laborieuses et dangereuses» au XIX^{ème} siècle à Paris: «Sauvages, barbares, nomades? Injures sans doute. Non pas tellement cependant, puisque l'opinion publique elle-même *accepte* ces termes et *ratifie ces jugements*. Assez peu différente, en effet, est l'opinion que les classes laborieuses ont d'elles même. Marquées d'une irrémédiable tare, proches des classes criminelles et souvent confondues avec elles, dans une même condition et dans les mêmes révoltes: telles elles sont, pour les classes bourgeoises, mais telles elles sont bien souvent aussi à leurs propres yeux».

Il suffit d'écouter les jeunes de ce quartier parler d'eux-mêmes pour constater, avec Louis Chevalier, qu'ils reprennent à leur compte les termes des discours imposés par l'idéologie dominante. Que ce soit pour les dénier, les nuancer, ils se «voient» d'abord avec ces mots-là. Phrase banale: «la ZUP, c'est tous des voleurs»... Dès l'enfance, ils seront obligés de se situer vis à vis d'un discours jonché de voleurs, voyous et autres délinquants, qui les stigmatise et les façonne d'un même mouvement. Actuellement, cette intériorisation du discours dominant paraît d'autant plus forte que nous sommes dans une phase de marginalisation de la ZUP. Curieusement cette réalité bien matérielle et l'image que s'en font les jeunes qui vivent dans ce quartier finissent par coïncider et se superposer. La ZUP nord est le seul quartier périphérique où dure cette coïncidence, pour plusieurs raisons.

La première tient à un parti d'urbanisme totalement aberrant. Il y a eu minéralisation de l'urbanisme: on a greffé à vif des logements sur une structure géologique qui n'était pas faite pour ça. On en a fait une sorte de château fort des temps modernes, d'où l'image persistante de la forteresse.

En second lieu, les mesures susceptibles de naturaliser ce quartier sont délaissées. Parce que ce quartier, à la différence du Chemin-Bas d'Avignon ou du Mas de Mingue, est le seul à avoir raté son intégration, cette coïncidence avec l'intériorisation d'une image négative fonctionne. En ce domaine, si l'on ne progresse pas, on régresse, tout simplement.

Enfin, à la différence des autres quartiers, la maturité coïncide avec le développement de la crise. En conclusion, on peut s'interroger sur les finalités des transformations à opérer.

L'ancien urbanisme de cette zone était morcelé, correspondant à la civilisation du maset. On lui a théoriquement substitué, ce fût du moins le projet de la ZUP, un urbanisme de rassemblement, devant générer la convivialité, des rapports sociaux plus denses, différents de ce qu'ils étaient auparavant. En fait, par les choix opérés, cet urbanisme de rassemblement se traduit par un urbanisme de séparation, division, repli sur le privé, au sens le plus fort du terme comme dit H. Lefebvre, «c'est-à-dire privation et frustration tolérées grâce à une sorte d'engourdissement de l'être social humain». En fait, cet urbanisme a provoqué une excentration de l'individu dans le dispositif urbain. Il n'est plus le centre de l'urbanisme, il en est devenu l'appendice. Et cet urbanisme joue l'individualisme contre la personne individuelle, en fonction d'une rationalité abstraite, jamais en fonction de ceux qui vont y vivre.

Repères bibliographiques

Louis CHEVALIER, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Plon, 1958

Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Anthropos, 1968

Colette PETONNET, *On est tous dans le brouillard*, Galilée, 1985

Presse locale : *Midi Libre, La Marseillaise*

DELINQUANCE JUVÉNILE ET TISSU SOCIAL

le cas de la ZUP et du Chemin-Bas d'Avignon Nîmes, 1973-1993.

Communication au Colloque organisé à Perpignan par l'Association du service social de l'Enfance catalane, octobre 1993, « La politique de la ville et l'enfant ». Texte publié dans les actes du colloque par l'Association du service social.

Aborder, aujourd'hui, un sujet de réflexion tel que : délinquance et tissu social, c'est d'abord parler en termes de crise de société, et singulièrement de crise de l'urbanité, au double sens de ce mot : l'un renvoyant à l'espace urbain, l'autre exprimant les rapports sociaux dans ce même espace. La délinquance s'inscrit essentiellement dans le cadre spatial urbain. Elle manifeste, au sein de ce cadre, une altération spécifique des rapports entre les habitants - elle perturbe l'*habitus* ; entre les citoyens - elle subvertit l'ordre, qu'ils ont accepté librement ou qu'ils subissent.

Cette dualité du problème est à l'origine du discours politique actuellement dominant sur la ville. Ainsi, on s'est éloigné de la *polis*, de la cité organisatrice de son territoire, dotée d'une personnalité identitaire forte, d'un art de vivre, de traditions réputées ...

La politique de la ville consiste surtout à repérer des fractures dans l'ordre urbain, des troubles de jouissance dans l'habitat. La délinquance réduit l'angle de vision de l'urbanité moderne. Par ailleurs, la délinquance, entendue selon l'acception commune de phénomène de déviance et d'anormalité, est, elle même, isolée dans le cadre spatial urbain.

Les statistiques ont beau montrer, nous le verrons dans le cas nîmois, que les actes délictueux sont majoritairement commis dans le centre des villes, la délinquance est rapportée de façon systématique aux banlieues,

périphéries, cités, grands ensembles en lisière - en marge - des centres¹. Certes, le cumul de difficultés sociales, économiques, dans ces zones urbaines, est-il l'un des éléments d'explication de la délinquance, mais considère-t-on jamais celle-ci comme un appel, ou mieux comme un miroir tendu à l'espace urbain, dans son ensemble ? La politique de la ville, dès lors, tend à se limiter à un objet - la délinquance, à un lieu - la banlieue.

Lorsqu'elle limite le champ de l'intervention au seul traitement du mal des banlieues, elle joue un rôle de miroir déformant, car les dysfonctionnements qui s'y expriment révèlent ceux qui affectent l'espace urbain dans son ensemble. Certes, aux dispositifs D.S.Q. succèdent les Contrats de ville, mais il reste à démontrer - et, ici, je m'appuie sur le projet nîmois de Contrat de ville - qu'à un diagnostic qui ne serait plus sectoriel correspond une thérapeutique différente. Or, il semble bien que si on a pu changer d'échelle pour l'analyse et l'intervention, le traitement préconisé soit, par bien des aspects, identique.

Il y a « banlieurisation » du discours *de et sur* la ville. Au fond, l'appréhension de la question s'est-elle vraiment modifiée depuis le dernier siècle ? Lorsqu'en 1832, au lendemain de l'insurrection des Canuts Lyonnais, Saint-Marc Girardin stigmatisait dans le *Journal des Débats* « les barbares » qui campaient dans les faubourgs des villes industrielles, il insularisait la question sociale ; de la même façon qu'aujourd'hui les banlieues sont volontiers repérées comme territoire de la délinquance. On pourrait qualifier cette analyse de centrifuge : elle tend à éloigner du centre la mise en évidence des dysfonctionnements sociaux. Elle périphérise la délinquance, évitant du même coup une investigation du tissu social producteur des dysfonctionnements.

Ne faut-il pas inverser la démarche, c'est-à-dire s'attacher à comprendre la production de l'espace urbain dans son ensemble, et analyser la personnalité sociale des banlieues comme produits du centre, leur contrepoint, leur légende noire - la légende dorée étant incluse dans les lumières de la ville, qui n'éclairent pas, ou si peu, les quartiers de grands ensembles. Il s'agit là d'une sorte de renversement méthodologique, que l'on se propose d'explorer pour en établir la légitimité, à partir de deux quartiers périphériques nîmois, qui, l'un après l'autre, ont eu pour synonymes des qualificatifs délinquants, empruntés à l'imaginaire du grand banditisme : Chicago, accolé, hier, au cours des années 1970, au Chemin-Bas-d'Avignon, aujourd'hui vécu ainsi en Zup-Nord, deux quartiers de Nîmes où délinquance

¹ Malgré la relative difficulté d'interprétation des statistiques des services de police, et de leur mise en rapport avec un découpage de l'espace urbain, on peut dire que la plupart des délits commis par des mineurs concernent le centre de la ville : en tête il s'agit de vols à l'étalage, de vols de véhicules, puis de vols à la roulotte et de cambriolages pour les jeunes hommes, et de vols à l'étalage pour les jeunes filles. En revanche, il n'existe pas de quartier privilégié pour la vente et l'usage de drogues illicites.

et déchirures du tissu social marchent, selon l'acception courante, du même pas historique.

Banlieues : des délaissés urbains ?

L'explosion urbaine des années 1960, d'ue pour l'essentiel à un bilan migratoire très favorable, gonflé par l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord, se traduit à Nîmes par un mouvement d'excentration de la ville bi-millénaire, enclose dans les limites successivement atteintes par les extensions industrielles. L'accroissement de la population se traduit par des élargissements à l'Est et à l'Ouest :

- à partir de 1959 la cité du Chemin Bas d'Avignon et en 1962 la cité du Mas de Mingue à l'Est répondent aux nécessités de desserement de la ville ancienne et d'accueil des rapatriés d'Afrique du Nord.

- à partir de 1961, une ZUP de 10 200 logements est programmée à l'ouest pour résoudre le problème de vieillissement du centre et de l'accueil des migrants.

En 1975, la population est globalement répartie en trois secteurs d'importance équivalente : le centre, l'Est et l'Ouest. Le centre, c'est-à-dire l'écusson des boulevards et les quartiers situés à proximité, a régulièrement diminué. Il représente 30 % de la population totale en 1975, contre 38 % en 1968. En 1990, il ne représente moins du quart de la population communale. Avec la construction de la ZUP, l'Ouest passe en revanche de 19 à 30 % de la population entre 1968 et 1975, tandis que l'Est régresse sensiblement de 29 à 27 %. Les garrigues, au nord, avec 4 % et la plaine du Sud, avec 9 %, restent stables.

Le paysage urbain en est profondément modifié : le centre, qui jusqu'à la période de construction de la ZUP était dans une position excentrée, conséquence d'une croissance orientale de l'urbanisation, se retrouve après un rééquilibrage à l'Ouest dans une position stratégique. Mais, dans le même temps, son poids a considérablement diminué, en particulier dans sa partie la plus prestigieuse. Par ailleurs, la ville a renforcé son caractère linéaire. D'Est en Ouest, l'axe dense s'est renforcé, intégrant pleinement les communes rurales périphériques de Saint-Césaire et Courbessac à l'espace urbain.

Le Chemin Bas d'Avignon, avec quelques 2200 logements à proximité du centre, compte avec les deux autres cités périphériques la plus forte proportion de jeunes (34 % de moins de 20 ans) et le plus faible pourcentage de personnes âgées (8,4 % de plus de 65 ans).

La ZUP, composée de 7 000 logements, est au cours des années 1970 une ville inachevée, destinée, surtout pour la partie Nord, entièrement locative, à n'être que le lieu provisoire du logement. En réduisant le programme de logements dès 1973 et en élaborant un P.O.S. partiel en 1976, les pouvoirs publics tentent de « naturaliser » un quartier sur lequel porte

l'essentiel de l'effort d'investissement. Entre les deux recensements de 1968 et 1975, la part de la population ouvrière décline dans la partie Sud, au profit des employés et membres des professions libérales. Le Nord enregistre une croissance régulière des ouvriers, employés et cadres moyens, au détriment des professions libérales.

Au cours des années 1980, l'évolution la plus remarquable réside dans l'effacement du rôle de la commune-centre au profit d'une diffusion résidentielle péri-urbaine. Phénomène banal de croissance urbaine au cours de cette décennie, mais qui accentue une certaine insularité du centre historique, et pose en termes nouveaux la question de la gestion de l'espace. La réponse à la crise urbaine, marquée par la décroissance démographique et le déclin du rôle de la ville dans son bassin d'emploi et d'habitat, s'ordonne autour de trois axes : recomposition du tissu central, conquête d'une nouvelle frontière au Sud et travail sur les marges, dans la zone des garrigues.

Elle laisse entière la question des extensions des années soixante : c'est vrai pour la ZUP, partiellement « ghettoisée » au Nord, et plus généralement pour tous les quartiers ou groupes de quartiers situés derrière ou en dehors de la « vitrine » urbaine, qu'il s'agisse de l'ancien centre ville ou des quartiers périphériques. En fait, ce travail sur les marges crée des « délaissés » urbains.

1 Banlieurisation du discours sur la ville

On a parlé de banlieurisation du discours sur la ville, qui fait de la délinquance, au delà de sa réalité, un élément essentiel de représentation de l'espace. Cette hypothèse n'est pas contradictoire avec le processus de création de délaissés urbains au cours des années 1980. En effet, plus la banlieue est externalisée, plus s'accusent les phénomènes de « ghettoïsation », plus le discours sur la ville transforme le phénomène de délinquance, en fait un discours de représentation de l'espace.

Ainsi, on remarque un glissement significatif: le Chemin-Bas d'Avignon est volontiers qualifié de *Petit Chicago* au cours des années 1970. Les adolescents, proportionnellement plus nombreux que dans le reste de la ville, représentent un groupe social visible - qui se donne à voir et à entendre au pied des cages d'escalier, dans la rue - , qui symbolise l'identité nouvelle d'un quartier exclusivement locatif, plus jeune, plus ouvrier que le reste de la ville.

La superposition des clivages antérieurs, liés à une certaine hétérogénéité des quartiers, a disparu au profit du seul paramètre social, dont le terme " Chicago " ne reflète qu'un aspect, limité à l'inquiétude - on dirait aujourd'hui l'insécurité - suscitée par la rupture avec les anciens équilibres. Cette représentation est nettement effacée aujourd'hui, alors que le

phénomène de délinquance est plus important, les difficultés sociales de la population plus aiguës. Mais le quartier est désormais mieux intégré à l'espace urbain, il n'apparaît plus comme une banlieue excentrée, notamment parce que les extensions péri-urbaines ont créé un tissu continu entre les communes périphériques et ce qui était la limite de l'urbanisation au cours des années 1970. Paradoxalement, ce quartier peut apparaître désormais comme laboratoire de nouvelles formes de régulations sociales, avec par exemple l'organisation par des jeunes liés à un Club de prévention de concerts entrant dans le cadre de la programmation de la Ville.

En revanche, la ZUP va progressivement apparaître comme signe de déclassement et sera « dite » sur le registre de la délinquance.

C'est une zone à la fois exogène, (si elle est reliée à la ville, elle n'y est pour autant pas complètement intégrée) et caractérisée par l'hétérogénéité interne, car elle est disparate. Les bâtiments qui la composent la divisent en autant de quartiers, composés de logements sociaux ou de logements en accession à la propriété.

Progressivement, la ZUP-Nord, quartier entièrement locatif, devient synonyme de quartier-repoussoir. Une image diffuse, démentie par les faits, s'installe dans l'imaginaire, elle associe ce quartier aux thèmes de l'insécurité, de la délinquance. Cette équation, créée de l'extérieur, prend le relais d'anciennes images qui peuvent alors s'effacer, telle celle attachée au Chemin-Bas d'Avignon.

La première phase de remise en cause des grands ensembles insistait surtout sur l'isolement, sur la rupture des liens sociaux, sur la distance aux lieux de la vie sociale. Dans les années 1960, le terme de *sarcellite*, dérivé du nom de la ville de Sarcelles, résumait ce diagnostic dans l'opinion.

La stigmatisation de la cité du Chemin-Bas d'Avignon correspondait à cette première phase. Dans une seconde période, l'inquiétude sociale née de la présence d'une petite délinquance, spécialement chez les jeunes massivement chômeurs et sans qualification, mais aussi de la coexistence de couches sociales différenciées, composent un pathos dominé par le thème du danger social: résurgence du thème du XIX^{ème} siècle des classes dangereuses, mais ce sont maintenant les jeunes des classes populaires qui sont au centre de cet imaginaire. On est passé du sentiment d'un malaise psychologique, articulé à une critique mettant en cause le cadre bâti, à celui d'un danger social et moral lié à la présence de groupes sociaux déchus, voire marginaux, mal contrôlés.

Ces critiques sont à l'origine de l'inflexion de l'urbanisme officiel en 1973 (circulaire Guichard). La seconde vague d'inquiétudes est à l'origine de la politique sociale d'encadrement des jeunes, de prévention de la délinquance, d'animation des cités. Mais il faut attendre 1977, et l'apparition des procédures Habitat et vie sociale, pour une approche de l'habitat en terme global, se préoccupant à la fois de l'urbanisme et du développement social.

En 1982, le dispositif de Développement social des quartiers (DSQ) institutionnalise une procédure de traitement global à l'échelle du quartier.

1970-1990 : images et imaginaire

A ces traitements différenciés, correspondent les évolutions de l'imaginaire attaché au patrimoine locatif social. Un reflet assez exact en est proposé par l'examen des articles parus dans le quotidien *Midi Libre*, à 20 ans d'intervalle. Ainsi, la presse des années 1970 est-elle plutôt favorable au projet de la ZUP. Les 10, 13 et 15 décembre 1973, paraissent une série d'articles intitulés : « Valdegour, le Nîmes de l'an 2000 », évoquant la « ville nouvelle, en proie aux problèmes de sa croissance, ou la citadelle de béton et de verre préfigurant la cité future ».

La même année, la création d'une association de prévention spécialisée suscite des réactions hostiles parmi les habitants. L'indignation vient de la confusion possible entre « notre coin de ville et certains quartiers malfamés de Chicago ou New-York fréquentés par des adolescents dépravés » (Enquête Valdegour 1974).

En 1980, on passe d'une critique de l'uniformité architecturale, de l'absence d'équipements, à la désignation d'une population, par une série de termes qui suggèrent une notion de danger, d'anormalité. Les titres de la presse régionale sont éloquentes : « Insécurité : ZUP le ras-le-bol, Social : la ZUP-Nord, un quartier délaissé, ou Quartier : comment améliorer sécurité et insertion en ZUP ? ». La permanence d'un discours critique sur l'urbanisme ne saurait masquer ce glissement. En 1984, deux articles du *Midi Libre*, intitulés « La citadelle inachevée », concluent sur « La mauvaise réputation ». La ZUP est si peu attractive que le terme même de ZUP, ou sa localisation, ne sont jamais cités dans les publicités destinées à la vente ou à la location de logements. Une campagne de la société Lebel utilise le sigle, mais c'est pour mieux valoriser l'accession à la maison individuelle, avec une série de panneaux annonçant *ZUT à la ZUP*, rédigés sous la forme de graffitis. Le développement d'une politique de la ville, notamment à travers les opérations de développement social, *Banlieue 89*, les tentatives de traitement social des dysfonctionnements urbains modifient quelque peu les représentations au début des années 1990. Cependant, leur relatif échec renforce un discours qui désigne la banlieue comme le lieu de la déviance, un territoire impossible à intégrer.

L'insistance mise sur le caractère marginalisé de la ZUP-Nord traduit les réelles difficultés de ce quartier mais génère et reproduit également un discours devenu dominant qui en fait un commode bouc-émissaire. Commode, car si la ZUP-Nord est « handicapée », l'image du ghetto, connotée négativement, va s'ajouter à celle de la forteresse, héritée d'une conception architecturale aberrante, pour fixer durablement dans l'imaginaire une représentation caricaturale et stigmatisante.

Commode également car productrice d'homogénéité : la ZUP Nord, sorte de nébuleuse, cristallise les angoisses et les peurs nées de la crise (chômage, pauvreté, déclassement social), au détriment de l'hétérogénéité de sa population.

Ainsi le *Midi Libre* peut-il titrer, le 9 janvier 1989, sur un « projet secret : Dynamiter la ZUP »... et six mois plus tard, le 22 juin 1989, évoquer à propos de la politique de développement social ces « quartiers entiers s'enfonçant dans la misère... ». Château-fort des temps modernes ou paquebot à la dérive, l'image demeure celle d'un problème dont on n'imagine pas l'issue. Une sorte de « trou-noir » dans l'espace urbain.

2 La délinquance témoin d'un rejet et d'une appropriation

La délinquance, réelle dans les quartiers périphériques, témoigne à la fois d'un rejet de ces quartiers et d'une appropriation: elle s'exprime d'abord par la dégradation du bâti, signe de rejet, cependant elle est également le signe d'une tentative d'appropriation car elle exprime l'importance accordée au lieu de résidence . Au fond, elle est un appel à une citoyenneté différente.

La délinquance est une déchirure particulière du tissu social, en ce sens qu'elle est rupture d'une situation antérieure et début d'un nouveau processus. Autrement dit, quelque chose se déchire, et quelque chose s'étend, du fait de cette déchirure. Dés lors, le tissu social doit être pensé de manière globalisante.

Centre et nouveaux quartiers : la dynamique de l'espace social

Le Chemin Bas d'Avignon : premier séisme urbain au XXème siècle

La cité du Chemin bas d'Avignon représente le premier «séisme » urbain que la ville ait à connaître au XXème siècle. L'époque des grands ensembles rompt avec l'histoire; elle suscite, spontanément, controverses et méfiances, dans la mesure où les traditions locales sont marquées par une nette ségrégation spatiale. Cette dernière est un fait de longue durée, lié à la stratification et à la superposition des clivages de tous ordres. La création, ex-nihilo, de nouveaux quartiers, réactive les sentiments d'appartenance, surtout lorsque la mobilité paraît imposée et qu'elle implique la perte de l'héritage identitaire.

La résistance exprimée par les habitants des îlots insalubres, leur refus des nouveaux quartiers, est analysée comme un échec social, car elle freine la reconquête du centre et contredit les espoirs d'intégration rapide du grand ensemble au tissu urbain. Peu à peu, l'évolution démographique oriente le peuplement vers une population marginale. L'apparition du terme Chicago confirme que la construction d'une cité HLM de 2 000 logements pose des problèmes radicalement nouveaux.

En fait, l'imaginaire urbain est encore dominé par la représentation de « notre belle et bonne ville » enclose à l'intérieur des boulevards, qu'ont forgé la petite bourgeoisie et la bourgeoisie d'avant-guerre. Institutions politiques, lieux de culture élitiste, sont tous localisés à l'intérieur de l'écusson. Au delà, s'ouvre le domaine de l'activité productive (les grands établissements rejetés à l'extérieur de la ceinture des boulevards), ou ludique (terrains de sport), et celui des loisirs populaires (la garrigue, le maset, les guingettes dans la plaine du Sud).

Produit de l'urbanisme moderne à la Française, c'est-à-dire dépouillé de toutes les dimensions culturelles, esthétiques ou sociales héritées de l'histoire, la cité du Chemin Bas d'Avignon en réfléchit le caractère fonctionnaliste, étroitement réducteur. La ville est désormais réduite aux lieux de la production et du logement des agents sociaux de la production. La résistance des mal-logés du centre ville peut être interprétée comme le refus d'entrer dans une situation où l'habitant est anonymé comme le producteur l'est dans son travail, où il devient le simple occupant du logement, dépossédé de sa capacité d'être citoyen et habitant d'une ville. La situation antérieure est vécue comme un âge d'or, avec elle ont disparu un certain nombre de valeurs qui n'ont pas été remplacées. De cette rupture avec les liens patriarcaux qui existaient dans le logement ancien naîtra dans les années suivantes le rejet de l'urbanisme « clapier », et la dévalorisation de l'image du logement social collectif.

La ZUP : une nouvelle frontière

Première opération de cette envergure en Languedoc, la ZUP repose sur un seul impératif, la croissance, se substituant à toute autre considération sur le devenir de l'espace urbain. Le consensus productiviste entraîne le consensus sur la modernisation de la ville. L'amélioration des techniques de construction, la généralisation de normes de confort favorisent indéniablement les conditions de logement, mais c'est au prix d'une perte du sens de la ville et des formes urbaines.

Produit d'une conception optimisante, la ZUP est générée, selon une logique inchangée depuis le XVIII^e siècle, par l'essor des forces productives. En ce sens, elle s'inscrit bien dans la continuité historique, - la rupture tenant au caractère réducteur du projet. Celui-ci implique la disparition d'un type d'habitat — le maset — et de végétation — la garrigue — que les nîmois connaissent depuis des décennies. La référence à la Charte d'Athènes produit un discours sur l'habitat qui se veut moderniste, en rupture avec les mentalités et les pratiques héritées de la ruralité, à laquelle sont associées les notions de durée, de permanence. En revanche, une gestion « moderne » de l'espace leur substitue l'éphémère lié à la fluidité, l'adaptabilité des structures urbaines.

En fait, tout en étant située dans une logique consumériste qui nourrit l'idée de l'éphémère, la ZUP est conçue également dans la durée. Prévoir la démolition en même temps que la construction représente une parfaite épure sur table, mais qui ne tient aucun compte des réalités sociales. Il resterait, pour résoudre cette contradiction, que l'habitat franchisse le « seuil de tolérance » pour ses habitants, et que devant le cumul des difficultés d'ordre économique, social, urbanistique, ils en viennent eux-même à envisager le dynamitage de leur quartier. Franchissement d'autant plus aisé que l'habitat a été conçu non comme un lieu de vie mais comme un lieu de logement, qu'il est déterminé par le zonage de l'espace.

L'urbanisme devient « totalisant », au sens où il prétend intégrer l'ensemble des fonctions sociales : aux quatre fonctions édictées par la Charte d'Athènes (habiter, travailler, circuler, cultiver le corps et l'esprit), le concepteur de la ZUP en adjoint une cinquième : développer le sens de la cité, autrement dit faire naître le désir de participer à la vie publique. Au moment où le corps social est fragmenté, la ville divisée en zones, l'idéologie urbaine prétend au caractère hégémonique, à la réunification de ce qui a été divisé.

Déqualification sociale et « feodalisation » de l'espace

La caractéristique de l'espace, à partir de la création des grands ensembles, tient à ce que pour la première fois dans l'histoire urbaine, le processus d'inclusion des quartiers dans la ville est rompu. Les premiers grands ensembles ne sont plus des quartiers, au sens où la ville a auparavant intégré ses faubourgs.

Dans ce contexte, la population qui les habite, parcequ'elle est exclue *a priori*, devra exprimer sa volonté d'intégration et d'appropriation de son lieu de vie. Dans les années 1960-70, cette volonté, portée par les couches moyennes, prend la forme de luttes revendicatives et marque l'affirmation de ces couches sociales dans l'espace urbain. Les premières manifestations des années 1980 sont en revanche des manifestations de violence, parfois spectaculaires. Il s'agit de dégradations, d'attaques contre les biens, d'actes de petite délinquance au quotidien qui rendent compte d'un double mouvement : d'une part, les jeunes habitants de ces cités ne se reconnaissent pas dans l'image qui leur est renvoyée, même s'ils l'intériorisent ; d'autre part, leur position sociale et économique étant disqualifiée, le quartier d'habitat, bien qu'en voie de déqualification, devient l'élément identitaire majeur.

Leur position sociale les assigne à se conformer à l'image délinquante de leur quartier. Ils en sont plus dépendants, mais tentent aussi de s'approprier ce territoire identitaire qui polarise un plus grand nombre d'attentes. La progression de la délinquance à l'intérieur même des quartiers périphériques est un indice.

Peut-on supposer qu'elle est liée, au delà du fait que les espaces centraux sont mieux protégés, à ce phénomène contradictoire : ces espaces exclus sont aussi devenus plus centraux pour les résidents, la délinquance exprimant une forme d'appropriation adaptée à l'identité façonnée par l'extérieur. En quelque sorte, la déviance devient ici conformité au modèle social, intégration à la norme. L'hypothèse n'apparaît pas si absurde lorsqu'on considère la *banlieurisation* du discours sur la ville, autrement-dit la réduction de l'angle de vision de l'urbanité au phénomène de délinquance.

Le risque serait que l'identification spatiale se substitue à l'identification sociale, que le lieu de résidence importe plus que l'appartenance familiale, scolaire ou professionnelle. Dans la mesure où le territoire est stigmatisé, ceux qui l'habitent seraient alors uniquement reconnus à travers sa mauvaise réputation. La croissance du trafic et de l'usage de drogues renforce ce risque, car elle peut constituer des quartiers en territoires économiques. En effet, que les jeunes sollicités par le commerce de la drogue s'opposent à sa circulation à l'intérieur d'un quartier, ou qu'ils détiennent une part de ce marché, l'identification spatiale jouera pleinement dans les deux cas : soit pour défendre un territoire, soit pour détenir l'exclusivité du trafic sur ce même territoire. On pourrait dire que le trafic de drogues *féodalise* les quartiers, dans le sens où ils deviennent des fiefs et ne sont plus ouverts sur l'espace environnant.

3 - L'insularisation des centres

Le mouvement de reconquête des centres entraîne une survalorisation de l'espace central, et une excentration des périphéries, ce qui crée un déséquilibre.

Ainsi, on peut dire que trois types d'espace coexistent à Nîmes :

1- Les espaces inclus, intégrés, dont font partie le centre historique et les zones de chalandise baptisées Nouveau Nîmes au Sud.

2- Les espaces reclus, ou en attente, faubourgs des XVIIIème et XIXème siècles, délaissés par les politiques publiques et la promotion privée.

3 - Les espaces exclus, grands ensembles périphériques au sein desquels s'exerce essentiellement la solidarité nationale, à travers les interventions du Fonds social urbain. Rassemblant environ 43 % de la population, soit plus de 50000 personnes, ils sont jeunes : près de 55 % de la population a moins de 35 ans, 14 % plus de 60 ans (49% et 22 % à Nîmes). La fiche signalétique pourrait être résumée ainsi : population dense, jeune, quasi-exclusivement salariée, où dominent ouvriers et employés du secteur privé. Le taux de chômage est élevé : 16 % pour Nîmes en janvier 1990, mais 35 % en ZUP Nord (D.D.T.E). Près de 50% des jeunes demandeurs d'emploi résident dans les grands ensembles.

La population concernée par le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) représente 10 % des ménages en ZUP Nord .

Le rapport entre l'espace urbain et les jeunes révèle des disparités d'usage. Près de la moitié des jeunes âgés de 16 à 25 ans habitent la périphérie, autrement dit occupent le minimum d'espace et sont utilisateurs du minimum d'équipements collectifs de proximité. Au total, 75 % des 20000 jeunes âgés de 16 à 25 ans habitent les quartiers excentrés. Le dernier quart habite le cœur de la ville, centre historique élargi aux quartiers environnants où sont concentrés les investissements.

Les différences sont marquées entre centre et périphérie, à l'exception des équipements sportifs mieux répartis. Il existe une Maison des Jeunes au Chemin Bas d'Avignon, une Maison de quartier au Mas de Mingue, une Médiathèque dans la ZUP. L'organigramme municipal traduit jusque dans les années 1990 une absence de formalisation des politiques pour la jeunesse. L'Office créé en 1991 est surtout orienté vers la vie étudiante. La Mission Locale d'Insertion créée en 1982 répond à des besoins de formation ou d'emploi, pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

La conception libérale de la gestion urbaine explique sans doute le peu d'intérêt pour l'investissement dans les quartiers périphériques. Les réalisations ont semblé hésiter, au cours des années 1980, entre le renforcement de la répression d'une part et l'octroi de moyens d'autre part. Autrement dit, entre l'installation de postes de police municipaux et la dévolution de quelques subventions.

Les investissements sont prioritairement orientés vers la valorisation et l'aménagement de l'espace central, le plus prestigieux. La requalification passe par la marchandisation du centre et une concentration plus poussée des équipements culturels, ce qui renforce une sorte de « culturo-centrisme ». On y trouve l'ensemble des cinémas, les musées, théâtres, la plupart des cafés — sièges de nombreuses associations. La marginalisation des périphéries est corollaire du recentrage des projets et des investissements au cours des années 1980. L'attractivité du centre est accentuée, les déséquilibres plus nets entre les différentes zones urbaines et péri-urbaines.

Ne peut-on formuler l'hypothèse, qui reste à vérifier, qu'il existe désormais une proximité plus grande entre quartiers excentrés et péri-urbain, qu'entre les premiers et les centres historiques insularisés, voués à la consommation et eux-même devenus lieux de consommation pour banlieusards, touristes et péri-urbains ? Ainsi, dans le bassin d'habitat de Nîmes, on observe un comportement identique entre jeunes délinquants habitant les quartiers et les communes périphériques : dans les deux cas, c'est au centre qu'ils commettent la majorité des délits. Il y aurait désormais plus de solution de continuité entre les centres et le reste de l'espace urbain qu'entre les banlieues et le péri-urbain.

La question de l'insertion des grands ensembles se pose dès lors dans un espace élargi à la « cité », constituée par la ville-centre et les communes périphériques.

Un désenclavement limité

Les solutions envisagées sont cependant fondées sur une représentation des quartiers dits sensibles dans leur seul environnement communal. Une opération D.S.Q., engagée dans un premier temps à la ZUP (1990), est abandonnée. Lui succède un Contrat de ville.

Les objectifs définis en 1989 misent sur la communication, ainsi que l'extension des zones de chalandise comme vecteurs de désenclavement. Par ailleurs sont proposés un soutien aux opérations de réhabilitation, le réaménagement d'un centre commercial en Maison de quartier (ZUP Nord). Enfin la création de services administratifs de proximité. Le n°1 du journal *PUZZLE* (septembre 1990) annonce la prise de fonction d'ilôtiers, et le retour de la fête de quartier. Le contenu des articles reflète la recherche d'un consensus autour de l'image renouvelée d'un « quartier », où il ferait bon vivre. Mais 4 375 logements HLM et 2 050 en copropriété, pour l'essentiel en collectifs, forment-ils un quartier ?

En fait, si les effets des opérations D.S.Q. sont généralement bien visibles en termes d'amélioration de la qualité du paysage urbain, il s'agit d'un mode d'intervention peu influent sur les mécanismes structurels producteurs de la marginalisation des populations vis à vis du salariat. Or, la question de l'insertion au salariat est déterminante. Pascal Nicolas a montré comment les qualités de la main-d'œuvre habitant la ZUP Nord la distinguent du reste du bassin d'emploi. Celle-ci offre toute les caractéristiques nécessaires à la mobilité et à la flexibilité : jeune, entrée récemment sur le marché du travail, elle est très peu qualifiée. La ZUP-Nord rend visible la « dissolution des frontières entre travail et inactivité »,², la précarité rendant impossible une intégration complète au salariat et facilitant ainsi une plus grande flexibilité. Dans la mesure où l'exigence de mobilité et de flexibilité est, au cœur de l'économie languedocienne, nécessaire à son adaptation aux nouvelles conditions économiques, le chômage, d'adaptation ou répétitif, devient un élément clé des mutations.

Une opération de développement social peut-elle contredire cette tendance lourde ? S'il existe désormais des espaces privatifs pour la pauvreté et l'exclusion, les capacités d'intégration de la société sont remises en cause: les modèles adoptés jusqu'alors ne fonctionnent plus, il est devenu nécessaire de repenser le rapport entre exclusion et tissu social, ce qui suppose notamment une autre manière de traiter la délinquance.

² Pascal Nicolas, *Les caractères du chômage, leur territorialisation*, CEASH, n° 9, 1987.

4 - Comment traiter la délinquance au positif ?

La *banlieurisation* du discours sur la ville va de pair, paradoxalement, avec le peu de connaissances accumulées sur les formes de socialité contemporaines du développement urbain d'après-guerre. On peut situer les ruptures avec les anciens équilibres, on sait analyser les manifestations du mal-être, voire les explosions plus violentes du malaise lié à l'exclusion... Sans doute manque-t-on de modèles pour appréhender la nature du rassemblement de populations d'origines, d'histoires et de cultures différentes dans les mêmes lieux: l'apport des ruraux dans la ville industrielle nous est plus familier, mais correspond-il aujourd'hui à ces formes de construction du social qui nous apparaissent comme autant de déconstructions ?

La nature même de l'objet-ville explique en partie la difficulté : n'est-elle pas héritière d'une histoire qui, depuis l'antiquité, voit s'affronter les deux modèles concurrents et complémentaires d'Athènes et de Babylone, autrement dit de l'enfer et du berceau de la civilisation ? Et la difficulté à comprendre la civilisation urbaine ne tient-elle pas, pour une part, à la prégnance de ces représentations ? La juxtaposition de *Babylones* et d'*Athènes* dans la pensée sur l'espace, ne conduit-elle pas à considérer les premières comme des « trous noirs » de la ville, dont on imagine mal l'inclusion dans l'Athènes demeuré notre modèle ?

La survalorisation des centres et l'excentration des périphéries crée un déséquilibre. La ville se recompose selon une centralité qui est le résultat d'un semis de pôles spécialisés (pôles culturels, zones de chalandise). Par ailleurs, alors qu'elle était dans les années 1960 élément d'accompagnement de la modernisation économique, elle est devenue aujourd'hui, dans une perspective inversée, facteur de développement, déterminant principal, par son attractivité globale, de la localisation des activités économiques.

Comment s'organise un système spatial qui tend à reléguer à l'arrière-plan les zones les moins significatives de l'espace urbain ? Comment vivent et se vivent les citoyens d'une *urbs* qui a excentré ses *Babylones* ?

Une première réponse consisterait à rendre visible et lisible, pour l'ensemble urbain, la mémoire et l'histoire de ces quartiers, en quelque sorte en faire des lieux de mémoire au même titre que les faubourgs du XIX^{ème} ou les lieux centraux. N'y a-t-il pas en effet un déficit de lisibilité, quand le non-signe prévaut et décourage toute tentative de lecture ?

En ce sens, une généalogie des quartiers, la mise en forme de leur histoire, des trajectoires singulières de leurs acteurs, constitue l'un des éléments de leur insertion aux réseaux urbains. La notion de temps intervient: les grands ensembles des années 1960 sont inscrits dans une histoire brève, la ville dans la longue durée. Rapprocher les temps et les rythmes passe par une synchronisation de l'histoire d'espaces faits de continuités et de discontinuités, néanmoins associés et formant un tout...

Il s'agit au fond de considérer la ville d'abord comme le territoire, matériel mais aussi symbolique, des citoyens : retour au sens originel de la *polis*, espace politique, symbolique, partagé par l'ensemble des citoyens, signification qui demeure au delà de toutes les mutations de la forme et du rôle des villes dans l'histoire.

Prévention : une stratégie limitée

En matière de prévention, prédominant depuis les années 1980 les conceptions développées par le *Rapport des Maires sur la sécurité*, qui préconise une action sur la société elle-même, plutôt que sur les individus ou les groupes considérés comme délinquants. La nouvelle approche tente de s'écarter des deux modèles appliqués précédemment, savoir l'approche clinique médicalisante et l'approche en termes de stratégies de défense.

Le rapport Bonnemaison propose un traitement de la crise sociale, vue en termes de crise de socialisation, et suggère de ne pas s'en tenir à une stricte réponse à la violence et à la délinquance. Il s'agit d'une part de renouveler l'action administrative par l'apport de nouveaux acteurs (concertation), d'autre part de rapprocher les instances de prévention des lieux problématiques. Les Conseils Communaux de prévention ne revêtent pas un caractère obligatoire, mais comme à l'échelon national et départemental, ils permettent la réunion des partenaires institutionnels et la mise en œuvre d'une politique contractuelle. Il en existe un à Nîmes, dont l'activité est des plus réduites.

Or, si la délinquance révèle des ruptures du tissu social, elle est aussi le signe d'un appel à une autre citoyenneté. Comment traiter de la délinquance au positif ?

La considérer comme un appel à de nouvelles formes de citoyenneté suppose en premier lieu un renversement des représentations les plus courantes. Il s'agit en effet de tenter d'aller dans le sens du développement social, notion récente dans les politiques publiques en France, pour une part héritée des expériences dans les Pays en voie de développement, et des pratiques communautaires anglo-saxonnes. La démarche admet en préalable une capacité et des potentialités de développement dans la population en difficulté concernée, et l'action non plus seulement pour une population mais avec elle.

Ces pratiques se heurtent à la culture et aux modèles français d'intégration. Il serait bien entendu illusoire d'imiter le modèle anglo-saxon, valorisant la communauté, admettant les particularismes, mais ne faut-il pas remettre en question des pratiques centrées exclusivement sur l'individu, délaissant ses appartenances communautaires ? La crise urbaine, initiée par la rupture des équilibres à partir des années 1960, interroge les notions de territoire, d'appartenance, de mobilisation des acteurs autour d'intérêts collectifs.

Le développement de la toxicomanie dans les quartiers périphériques conduit à de nouvelles questions. Elle engendre une économie souterraine qui apporte des solutions en terme de survie et qui est en même temps destructrice des individus. Une économie qui risque de constituer des quartiers en ghettos, marchés locaux de la drogue.

Traiter la délinquance dans son seul rapport à l'insécurité, c'est à dire du point de vue du centre, conduit à une impasse. Au pire, l'on peut parvenir à la ville américaine, succession de ghettos et de forteresses, ghettos des banlieues et des communautés ethniques, forteresses des privilégiés, mais ne s'agit-il pas d'un retour à la ville médiévale, et d'une accentuation du conflit dans l'espace urbain ?

Traiter la délinquance dans les seules banlieues c'est replier le tissu social sur lui-même. Étendre le tissu social, c'est en revanche prolonger la continuité de la ville européenne. Les grands ensembles ont été conçus comme des espaces sans lien avec la ville, ils n'ont pas été pensés dans leur globalité : habitat et vie sociale, activité économique et culturelle, tous éléments nécessaires à l'appropriation d'un espace, à sa transformation en territoire approprié. Ce passage représente sans doute un « minimum social », à effectuer pour réduire les déséquilibres.

Indications bibliographiques

Archives Départementales du Gard, série 16 MW.

Arsène Henry Xavier, *Notre ville*, Mame, 1969.

Commission des Maires sur la sécurité. Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité, Rapport au premier Ministre, Documentation française, 1982.

Documents municipaux :

Opération Banlieue 89, Quartier Ouest, 1985.

Pré-diagnostic sur les ZUP Valdegour Pissevin, 1990.

Candidature de la ville de Nîmes au Contrat de Plan D.S.Q. 1989-93

Contrat de ville, projet, 1993.

Ensemble, refaire la ville, Rapport au premier Ministre du Président de la Commission nationale pour le Développement social des quartiers, Documentation Française, 1983.

Flammand Jean Paul, *Loger le peuple, Essai sur l'histoire du logement social en France*, La Découverte, 1989.

Preteceille Edmond, *Mutations urbaines et politiques locales*, vol 1, Centre de sociologie urbaine, 1988.

VILLE, CITOYENS ET DROITS DE L'URBAIN

Communication au Séminaire de l'Association pour une Fondation des Villes méditerranéennes, Montpellier 4 - 5 novembre 1994

Quinze ans après la mise en oeuvre des premiers dispositifs de traitement social des problèmes de la ville, émerge un concept unique qui englobe et transcende tous ceux qui l'ont précédé. Ainsi, les notions de démocratisation de la gestion, de l'équilibre de la composition sociale des quartiers, sont-elles littéralement dépassées par le concept d'exclusion. Désormais, la politique de la ville se veut prioritairement une réponse aux dysfonctionnements produits par les politiques dans le domaine de l'habitat ou de l'emploi.

Cette situation constitue un paradoxe, si l'on considère que c'est au moment où l'urbain comme modèle dominant de développement, et la démocratie comme valeur éthique et civique, semblent avoir universellement triomphé, que s'affirme ce concept de l'exclusion. Mais, paradoxe simplement apparent, car il n'est pas de pensée opératoire sur la ville et l'urbain, qui n'établisse un lien entre la démocratie locale et les modes de production de la ville.

On sait en effet que depuis les révolutions industrielles, en Europe, les villes sont le lieu d'accompagnement de la croissance économique. Leur essor ou leur déclin sont liés à l'expansion ou au revers des forces productives. Or, le fait marquant de la dernière décennie, c'est l'inversion, pour une part majeure, de cette démarche : désormais, les politiques d'aménagement font de l'espace urbain l'un des facteurs essentiels du développement démographique et économique. Hier, la ville accompagnait la production des richesses, maintenant, c'est la ville qui est produite dans le but de susciter et d'attirer les richesses.

N'y a-t-il pas dès lors renversement de la relation démocratique ? En effet, la démocratie communale est tributaire du mode de production de l'urbain. Pour mesurer sous quelle forme s'est traduit ce renversement,

j'évoquerai de manière critique les différents modes d'existence de la démocratie locale, depuis le début des années 1980, dans l'espace nîmois. Cet exemple peut se justifier parce que depuis 1983, et un changement radical de gestion municipale, c'est une démarche entrepreneuriale qui a prévalu dans les discours et les actes édilitaires.

Cette conception d'un Maire - par ailleurs PDG de l'entreprise Cacharel - selon laquelle « la ville doit être gérée comme une entreprise » se marque par un enchaînement rapide de modèles qui existent successivement ou simultanément.

Les quatre modèles de la relation démocratique

Je distinguerai quatre modèles :

- 1 L'intégration associative
- 2 La communication externalisée
- 3 L'institutionnalisation de la relation citoyenne
- 4 Le dialogue personnalisé

1 - L'intégration associative

Le premier modèle, l'intégration associative, se comprend mieux si l'on revient sur les modes de gestion locale antérieurs. Avant 1983, l'essor des associations se réalise sur un mode affinitaire, le pouvoir local favorisant à la fois l'expression de la diversité des catégories sociales et celle de leur capacité virtuelle d'organisation. Ces choix correspondent au maintien d'une culture protestante qui valorise l'indépendance des corps intermédiaires et d'une culture ouvrière historiquement modelée par une superposition de clivages politiques, sociaux, géographiques, qui ont conduit à l'affirmation d'identités socio-spatiales très fortes.

Au cours des années 1970, la relation entre le pouvoir édilitaire et le mouvement associatif va relever d'une sorte de cogestion, qui se traduit par exemple par la participation active des Comités de quartier à l'élaboration du POS.

Par ailleurs, la notion de quartier devient l'échelon territorial de référence, car elle comprend à la fois l'identité héritée, et celle en cours de constitution, elle englobe la notion d'appropriation, qui renvoie à la citoyenneté, et de représentation des groupes sociaux.

Surimposer une gestion de type entrepreneurial à un tissu local où le mouvement associatif est un acteur essentiel, impliquait à l'évidence un choc frontal, qui prit la forme de l'intégration. Je prendrai comme exemple la création ex nihilo, dans les grands ensembles d'habitat HLM, d'organismes destinés à intégrer les réseaux sociaux et marginaliser ou disqualifier la

diversité associative, souvent ancienne, de ces quartiers. Ainsi *Horizon* en ZUP à l'Ouest, ou *Ariane* à l'Est sont initialement présentés comme des instruments de coordination entre la population et l'administration de la cité. Mais dépossédés de l'indépendance qui caractérisait le mouvement social et orientés vers une gestion plus notabiliaire, ces organismes apparaissent au mieux comme de simples relais de l'action municipale, au pire comme des moyens d'étouffer la relation démocratique.

Leur durée de vie a été naturellement éphémère. Il reste que ce modèle témoigne des limites de la gestion entrepreneuriale dans l'espace urbain. Tout ramener à la décision édilitaire - en l'espèce celle d'un Maire - ou tout ramener à la décision du seul chef d'entreprise, c'était là l'objectif recherché. Dans le même temps en effet, l'organigramme interne à la municipalité était réorganisé, dans le sens d'une conception extrêmement hiérarchisée des fonctions et des rôles.

2. La communication externalisée

Le second modèle, celui de la communication externalisée, tend lui aussi à uniformiser et monopoliser l'expression publique de la mairie. Le Bulletin municipal traditionnel est abandonné au profit d'une multitude d'articles publiés dans les grands médias, quotidiens ou hebdomadaires nationaux, revues spécialisées...etc Ce processus n'est pas seulement une adaptation des formes de la communication à l'époque vécue, mais, d'une part, il marque l'assomption du règne de l'image, et d'autre part, une sorte de déréalisation de la gestion elle-même. En ce sens, l'effet d'annonce compte plus que la réalité de tel ou tel projet, au point que la gestion de l'espace urbain tout entière est saisie d'un mouvement perpétuel, signe de changement et de dynamisme. La modernité va se confondre avec les notions de mouvement, de relève, qui traduisent l'engagement de nouveaux acteurs capables d'imposer ruptures et innovations.

Cependant, cette communication externalisée, tributaire de rédacteurs ou de locuteurs extérieurs, rencontre elle même ses limites : la répétitivité, la complaisance, la comparaison que les habitants sont conduits à faire entre les réalisations et l'image qui en est donnée.

Ce type de communication suscite également sa propre négation, dans la mesure où elle freine l'expression citoyenne et ne propose son remplacement que sur un mode illusoire. Dès lors il fallait revenir à des méthodes traditionnelles : c'est ce qui explique la publication régulière depuis maintenant deux ans d'un mensuel, *La ville*, qui reproduit toutes les caractéristiques des bulletins municipaux usuels, avec une focalisation particulière sur les initiatives du Maire.

3. L'institutionnalisation de la relation citoyenne

La création de Comités consultatifs de qualité de la vie en 1993, troisième modèle, celui de l'institutionnalisation de la relation citoyenne, est une nouvelle tentative d'intégration, qui cette fois s'appuie sur les lois de décentralisation, et se présente sous une forme plus consensuelle qu'auparavant. Les huit CCQV sont composés d'élus, de représentants des cinquante Comités de quartier, de chefs d'entreprise et d'habitants.

A ces « masses de granit » que sont les quartiers fortement personnalisés les CCQV substituent - pour reprendre un titre de l'écrivain Jacques Laurent - « des sous-ensembles flous » dont la vocation est de diluer précisément la personnalité de ces quartiers.

La ville est redécoupée selon une nomenclature qui traduit un hyper fonctionnalisme, les quartiers ne sont plus dénommés, mais répertoriés (Écusson et secteur sud, ville nord, est...).

La légitimité d'un tel redécoupage s'énonce comme « l'intégration de la capacité créatrice de tous les acteurs de la vie locale ». Mais ne s'agit-il pas de dissoudre les quartiers dans un anonymat conforme à l'espace urbain que l'on veut reconstituer pour le faire correspondre à la gestion ?

4. Le dialogue personnalisé

Du coup, se comprend et se légitime le type de dialogue personnalisé, quatrième et dernier modèle, plus récent, qui tend à « mettre un peu de liant » et sacrifie en quelque sorte aux traditions. Il se manifeste par le contact direct entre le Maire et la population, lors de visites de quartier, dans l'aire de rayonnement des Comités consultatifs. Comme Pascal Nicolas peut le constater pour Montpellier, il s'agirait d'un nouveau modèle de légitimation des politiques locales à travers la mobilisation des citoyens, mais une mobilisation circonscrite à la gestion technique de leur environnement immédiat. Dans ce qui peut être qualifié de « cercles de qualité » de la production de l'urbain, s'inventerait une nouvelle figure de la citoyenneté : un citoyen appelé à intervenir pour tout ce qui concerne son environnement immédiat, mais écarté de la délibération sur les orientations fondamentales et le long terme.

Le citoyen et les « droits de l'urbain »

La question que l'on peut se poser dans ce contexte est celle du devenir de la relation démocratique. Je voudrais suggérer deux pistes de réflexion. En premier lieu, comment raccorder démocratie représentative et démocratie directe, si ce n'est par la revitalisation de tous les corps intermédiaires, et non leur relégation ? Le renversement des modes de production de l'espace urbain

accentue ce phénomène de relégation, ainsi que le montre l'exemple nîmois, car le modèle dominant de la ville facteur de développement concurrentiel n'a nul besoin de l'expression des citoyens.

Cependant dans un espace urbain plus atomisé, où la population est sérialisée, la crise provoque en même temps un besoin de participation, un besoin de retrouver des repères collectifs. Or, on assiste au contraire à l'émergence du phénomène d'exclusion, particulièrement sensible dans les grands ensembles populaires. Dès lors, c'est vers une véritable définition des droits de l'homme et du citoyen urbain que l'on devrait se diriger.

Hier, en effet, *l'air de la ville* rendait libre. Aujourd'hui, au contraire, il y a comme une dualité de l'urbain : on peut, dans cet espace qui devient le modèle dominant des formations économiques et sociales, être successivement inclus ou exclu, intégré ou marginalisé. L'urbanité est devenue un enjeu et comme tel, il est une conquête à réaliser.

La deuxième piste de réflexion consiste à s'interroger sur la possibilité de fonder une véritable cogestion de l'espace urbain. La démocratie communale n'est-elle pas condamnée à être une simple technique si elle ne réhabilite pas le politique c'est à dire au sens étymologique du terme, la gestion de la cité. Une gestion qui ne soit pas simplement délégataire mais qui réponde aux besoins de participation effective des citoyens à la production de l'espace urbain dans le temps.

Il s'agit bien là encore de passer du droit théorique à la ville à sa traduction concrète, le droit à l'urbanité.

Enfin ne faut-il pas interroger les formes de production de l'espace ? On a dit qu'elles accentuaient la ségrégation et la disqualification sociale des exclus, mais ne permettent-elles pas également de retrouver l'une des fonctions originelles des villes, celle du rassemblement des citoyens. Peut-être est-ce précisément un moment propice à la définition des droits à l'urbanité à l'échelle des espaces vécus, notamment ceux auxquels la représentation fait défaut, les grands quartiers des villes et les agglomérations multi communales.

Voilà quelques questions esquissées à grands traits à partir de l'exemple d'un espace localisé.

3

OUVERTURES

NIMES, LA FORCE DE L'IDENTITÉ...

Identité socio économique de l'espace urbain nîmois, Conférence débat organisée par l'Union des Comités de quartier et le CAUE du Gard, 9 février 1994

L'on dit souvent de Nîmes qu'elle a une forte identité. En effet, la ville, modelée par l'urbanité latine, en a conservé un pouvoir symbolique évident : dès l'origine, elle est conçue à la fois comme ensemble bâti et comme espace de représentation sociale, religieuse, politique. La structuration de l'espace par Rome, il y a deux mille ans, a laissé une empreinte indélébile. Si bien que les aménagements les plus récents suivent les axes Nord-Sud et Est-Ouest — le Decumanus et le Cardo — tracés par les Latins pour organiser l'habitat.

Nîmes ne laisse pas indifférent... Mais qu'est-ce qui la distingue des autres villes, qui fait sa différence ? Et d'abord ne faut-il pas employer le pluriel et parler d'identités, parcequ'ici plus qu'ailleurs, ainsi que l'écrit l'historien Michel Vovelle, il y a eu, au cours de la période contemporaine, stratification et superposition des clivages, et par conséquent des identités des groupes sociaux ? Je proposerai trois pistes de réflexion pour en cerner les contours.

1- Une ville complexe

En premier lieu, je voudrais souligner qu'elle est complexe. En effet, avant d'être la réalité urbaine, l'entité administrative que l'on appelle Nîmes, la ville s'est formée par agglomération de quartiers. Dès la fin du Moyen-Age, des faubourgs se créent au-delà de l'enceinte héritée des Latins. La particularité de ces faubourgs est d'être liés à l'activité productive, ou sociale. Ainsi, le faubourg des Prêcheurs (vers l'actuel quartier St Charles) est lié à l'industrie textile, le faubourg Richelieu, plus tard, sera un quartier exclusivement militaire...

Un peu avant la Révolution de 1789, la destruction des remparts (sur l'actuel tracé des boulevards), signe en quelque sorte la physionomie moderne de la ville : elle devient une entité urbaine, somme et résultat de l'amalgame entre les quartiers et le centre. Construction complexe, également, car cette entité urbaine, depuis les origines, et jusqu'aujourd'hui, n'a de réalité que dans les contacts qu'elle entretient avec l'extérieur.

Cette ville, addition de quartiers, est aussi un carrefour entre l'Espagne et l'Italie. Autrement dit, elle est doublement ouverte: d'une part car elle n'est devenue la ville que nous connaissons qu'à partir du moment où elle a abattu ses remparts ; d'autre part, car elle n'est jamais mieux elle-même que lorsqu'elle s'intègre à un ensemble méridional ou méditerranéen plus vaste.

Par ailleurs, sa vocation de carrefour permet de répondre à la question : Nîmes languedocienne ou provençale ? La ville est en effet tout ensemble languedocienne, provençale, cévenole et méditerranéenne, car ces diverses influences se croisent, se rencontrent et se sédimentent précisément ici. « Etre Nîmois », c'est être plus ou moins méditerranéen, plus ou moins languedocien, plus ou moins cévenol...

2- Fabriques de la ville

Il existe un lien particulier à Nîmes entre l'essor, ou le repli, économique et l'essor, ou le repli, urbain. Autrement dit l'identité est faite aussi de ce rapport qu'ont toujours entretenu, au moins jusqu'à nos jours, la production économique et la production d'espace.

L'espace nîmois s'est formé, peu à peu, en traversant plusieurs âges que je caractériserai par leur lien avec l'activité économique dominante:

- l'âge de la pierre monumentale, qui fixe les traits de la colonie romaine et lui donne son ordonnance

- ensuite l'âge de la laine puis celui de la soie, qui nouent des liens entre la ville et son arrière-pays, entre la cité et le monde extérieur : ainsi les dynasties industrielles les plus brillantes, telles les Fournier de Clausonne, ont-elles établi leur prospérité et celle de la ville à partir du commerce international

- enfin l'âge du fer, c'est à dire du chemin de fer au XIXème siècle, qui achève le désenclavement de Nîmes, car il en fait, entre Cévennes et Rhône, un noeud ferroviaire essentiel. A ce noeud ferroviaire se rattachent des activités administratives et de service qui, jusqu'aujourd'hui, déterminent le profil sociologique de la Préfecture du Gard.

3- Une ville rebelle ...

Nous avons vu que l'identité de la structure urbaine est complexe, car elle est en même temps mosaïque de quartiers et carrefour du monde. Nous avons vu aussi que cette identité s'est structurée autour d'un tissu d'activités

économiques, et que la ville n'a jamais été aussi prospère qu'à l'époque des bourgeois conquérants des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Il reste maintenant à s'interroger sur ce que l'on appellera par commodité l'identité des mentalités. N'ont-elles pas été définies à la fois par la manière dont la structure urbaine s'est constituée, et par le lien entre urbanité et forces économiques ?

La « mentalité » nîmoise, si l'on peut ainsi dire, est faite d'un fort attachement à la ville, au travers de la personnalité spécifique de chacun de ses quartiers. Mais aussi, et c'est la vocation de carrefour qui l'explique, d'une aspiration à ce que la ville soit influente dans son environnement. Ainsi, coexistent dans la personnalité nîmoise le repli et l'ouverture.

De là découle sans doute une forte tendance à l'indépendance, entendue comme le souci d'imposer par tous les moyens l'image d'une ville de commandement.

De là découle également la réaction, souvent passionnelle, vis-à-vis d'autres villes de la région, accusées d'être à l'origine du déclin nîmois. L'explication d'un déclin par « voisinage » est récurrente: on la repère dès les débuts du siècle vis-à-vis de Montpellier ou de Marseille par exemple. Mais elle a une signification : elle est avancée lorsque la ville est dans un état de crise, lorsqu'elle perd des activités qui ne sont remplacées par rien.

De là découle enfin l'importance, depuis le XV^{ème} siècle, et plus encore au XIX^{ème} et au XX^{ème}, de la scène politique municipale. Depuis les Consuls jusqu'à nos maires modernes, chargés d'exprimer le discours d'indépendance et de rébellion, que dans le parler nîmois on appelle « réboussié »...

A cela s'ajoute, précisément parcequ'il y a une articulation sociale entre essor économique et essor urbain, la place du mouvement social, populaire, ouvrier, dans la constitution des mentalités. Il ne faut pas oublier que Nîmes est, après Paris, la deuxième ville de France dotée d'une Bourse du Travail au XIX^{ème} siècle. Qu'elle est ce « vieux volcan » dont parle le Doyen Germain, toujours prêt à se rallumer. Bref, que cette ville de côteaux modérés d'un point de vue topographique, est d'abord **une ville de dissensus**.

Elle est donc, plus encore qu'au sens religieux, une ville protestante, autrement dit une ville protestataire, où la parole qui sous-tend l'intervention critique et citoyenne revêt une importance essentielle. L'une des preuves n'en est-elle pas l'existence, depuis soixante ans au moins, d'abord sous la forme de Comités des fêtes, de ces réunions d'habitants qu'on appelle aujourd'hui Comités de quartier, leur fonction étant d'organiser et de structurer la parole revendicative vis-à-vis des pouvoirs locaux ? A chaque étape de la transformation de la cité, et ici le terme cité, rassemblement des citoyens, prend tout son sens, ils ont joué un rôle clé, marquant la place de la délibération dans la vie communale : au cours des années 1960 quand fût édifée la ZUP, au moment de la discussion du POS, actuellement lorsqu'il

est question d'aménagement planifié, de modification du plan de circulation...etc

La question que l'on peut se poser à l'issue de cette brève introduction est celle de savoir comment ces identités superposées, amalgamées, renouvelées, ressourcées, vivent aujourd'hui face aux mutations de la société locale, de la gestion municipale, des valeurs de citoyenneté contemporaine. Je fais référence en particulier au renversement intervenu dans la manière de faire la ville : désormais ce n'est plus l'essor économique qui entraîne l'essor urbain, mais la croissance urbaine, la création de nouveaux espaces, qui est censée attirer une nouvelle population et de nouvelles activités. Au cours des années 1980 par exemple, la ZAC significativement baptisée « Nouveau Nîmes » est urbanisée dans la plaine au Sud de l'agglomération, dans le but d'attirer à Nîmes des entreprises et des ménages.

On observe également un nouveau positionnement de Nîmes dans un espace élargi à l'échelle européenne, au sein duquel toutes les villes sont mises en concurrence les unes avec les autres, dans la mesure où elles sont devenues des vecteurs essentiels du développement. Un espace de plus en plus structuré par un réseau de métropoles connectées entre elles, mais déconnectées de leur environnement régional, où se pose avec force la question du devenir des villes moyennes, comme Nîmes...

NIMES

RECONQUERIR LA VILLE, RECONSTRUIRE L'IDENTITE URBAINE

Communication au colloque international IDENTITES DE LA VILLE MEDITERRANEENNE Montpellier, novembre 1983, publiée dans la revue d'architecture Le Cahier Bleu, n° 1-1994, La ville méditerranéenne ?

Nîmes est une ville du Sud et une ville méditerranéenne, en premier lieu parcequ'elle a été modelée par la latinité. C'est Rome qui crée son ordonnance originelle, celle qui structure encore si fort l'espace. Mais elle est méditerranéenne aussi parce que se superposent et se sédimentent des influences culturelles diverses, conduisant à une sorte de métissage propre aux pays de la Méditerranée. Ville ouverte, dira-t-on au XXème siècle, parce qu'elle est ville plurielle.

Sa romanité, Nîmes la redécouvre au XVIIIème siècle, dans un double mouvement d'essor économique et de réémergence des vestiges de l'antiquité. Elle redécouvre également sa méditerranéité dans sa vocation de carrefour, héritée de l'urbanité latine. La romanité détermine donc une voie spécifique d'évolution : par la délimitation du champ urbain, par la vocation de carrefour, par l'essor économique. L'eau et la pierre induisent des frontières dont chaque âge va se servir, pour les intégrer, tenter de les repousser, toujours buter sur eux... Cette voie romaine de l'urbanisme nîmois domine, jusqu'à nos jours, toute l'histoire de la ville. On en distingue la permanence dans l'actualité des choix de plans d'urbanisme. La conquête de nouvelles frontières, à l'Ouest (les Z.U.P., 1962-1982), au Sud (la Z.A.C. Ville Active, 1988), repose la question du *limes*. De même, l'essor ou la rétraction du réseau ferré, la création de boulevards périphériques, le développement autoroutier ... font-ils réémerger la question de Nîmes comme *carrefour*.

L'on peut se demander aujourd'hui si Nîmes est encore une ville méditerranéenne, entendue au sens de l'étymologie grecque du mot *polis*, la cité, autrement dit le rassemblement des citoyens.

Du côté de la morphologie, on observe en effet un mimétisme saisissant. Au cours des années 1980, les réalisations présentées comme symboles de la modernité sont toutes empreintes d'imitation de l'antique. Les noms eux-mêmes disent l'origine latine, que ce soit pour le Colisée, ensemble de bureaux et de logements, Villa Roma, ensemble résidentiel et muséographique ou le forum des Carmes... etc Mais que signifie ce mimétisme ? On pourrait évoquer l'aspect dévorateur du passé romain, qui confère à l'espace une capacité d'inclusion de la modernité, entendue dans le sens de rupture des formes. Au reste, les architectes convoqués pour ce renouvellement précèdent souvent, ou anticipent ce mouvement. Aldo Rossi choisit la continuité pour la façade d'un immeuble situé à proximité des Arènes. Kurokawa, appelé à finaliser un ensemble de bureaux et logements plus à l'écart de la ville historique, choisit de construire un bâtiment sur le modèle de l'amphithéâtre Romain. Mais ce mimétisme n'est-il pas le signe d'une perte du sens de la ville, dans la mesure où les valeurs anciennes ont été détruites mais sans remplacement ?

Si l'on suit la définition du philosophe Jean Baudrillard, la modernité serait en effet la destruction de toutes les valeurs, sans leur remplacement. Or on observe au cours des années 1980 que l'irruption du thème de la modernité dans l'espace nîmois, si fortement chargé d'identité et de symbolique, correspond à un mode de gestion fondé sur les valeurs d'efficacité, de compétence et de réussite empruntées à l'entreprise, en quelque sorte une réponse à l'absence de développement. Est-ce une autre manière de penser le devenir, qui recourt au champ économique par impossibilité de trouver d'autres éléments de réponse ? Autrement dit, paradoxalement, alors que la mondialisation de l'économie éloigne les centres de décision et de production, que pour la première fois dans l'histoire contemporaine la ville devient moins active et plus festive, qu'elle retrouve au fond sa fonction originelle de rassemblement des citoyens, elle n'est plus pensée en tant que telle, mais sur un modèle qui distend ses liens avec elle.

On assiste à une sorte de déréalisation de l'espace, le discours et l'image, autrement dit l'effet de réel, supplantant la réalité immédiate. La modernité naîtrait alors d'une crise même de la notion de réalité. Elle ferait partie du simulacre et du trompe-l'oeil, dont la règle n'est pas de miser sur le réel. N'a-t-on pas régressé vers une forme de "pensée magique", certes cohérente et efficiente, mais productrice d'un leurre qui fait éclater les oppositions traditionnelles entre le réel et ses représentations, au profit d'un espace-temps de plus en plus abstrait.

Il faut rapporter cette réflexion au renversement intervenu dans la conception du développement urbain : jusque là, la croissance ou la décroissance ont été étroitement liés à l'essor ou au déclin des forces

productives. Dans la dernière décennie, intervient une séparation entre les deux phénomènes. C'est probablement là que réside l'origine du discours sur la modernité, destiné à combler l'écart entre m'état réel de développement et l'image optimisante que l'on veut promouvoir.

1 - Une expropriation de la polis ?

La réémergence de la romanité au XVIIIème siècle coïncide avec une période d'essor économique, elle a un rôle d'accompagnement de cet essor après une longue période de décadence et de repli. La ville se reconstitue telle qu'elle était dans son entier, c'est-à-dire dans les limites fixées par l'enceinte romaine édifée autour de 15-16 avant J.C. Cette réussite appelle du coup un sentiment de puissance. Le XVIIIème siècle nîmois en appelle au passé latin car il y a toute une symbolique urbaine dans cette histoire prestigieuse. Il s'agit d'asseoir les fondements d'une mythologie collective, dont la Renaissance a jeté les bases. De même que le limes romain avait conquis, regroupé les différents centres de la vie urbaine, dans une même unité, la ville moderne réintégrera faubourgs et quartiers productifs, extensions récentes et lieux sacrés de l'antiquité.

Au XIXème, le mythe fondateur de la route est demeuré opérateur : le chemin de fer génère de nouvelles frontières au Sud et réoriente la croissance urbaine. Le mouvement se prolonge jusqu'au milieu du XXème siècle, car les grands ensembles sont encore liés à l'essor économique, cette fois sous la forme des aménagements des Trente Glorieuses. Cependant, une première mutation d'importance se produit : pour la première fois dans l'histoire urbaine, le processus d'inclusion des quartiers dans la ville est rompu. Les premiers grands ensembles ne sont plus des quartiers, au sens où la ville a auparavant intégré ses faubourgs. Dès lors, la population, exclue a priori, devra manifester sa volonté d'intégration et d'appropriation du lieu de vie. Le citadin n'est déjà plus tout à fait un citoyen, ce qui explique sans doute la persistance de la coupure de la ZUP à Nîmes avec le centre, et le sentiment d'exterritorialité ressenti par ses habitants (en partie à la base du phénomène d'exclusion).

Mais il me semble que la ville a perdu de son sens et n'est plus la *polis* méditerranéenne surtout à partir du moment où son identité même est remise en question. Autrement dit à partir du moment où par un processus inversé le développement urbain est censé générer la croissance économique et démographique. Au moment où la ville, devenue toute entière « facteur de développement » n'est plus pensée comme cité. Elle devient à la fois une marchandise - car elle doit « se vendre » - et une accumulation d'images médiatiques.

Pour la ville méditerranéenne, la mercantilisation est une destruction de l'identité, par standardisation et fonctionnalisation de l'espace : c'est le cas aujourd'hui par exemple avec « Ville Active », zone d'activité où le

fonctionnalisme est extrême. Les signes ont remplacé la symbolique, ici ils sont articulés autour de deux enseignes majeures représentant le loisir et la chalandise, *Mac Donald* et *Forest-Hill*, toutes deux d'origine outre-Atlantique. La ville zonée, dépouillée de symbolique sociale, politique... n'est plus la ville méditerranéenne, sinon dans l'imitation d'un passé révolu. Ville-entreprise, elle est mise en concurrence avec les autres villes à l'échelle internationale.

Au fond, gérer la ville comme une entreprise est bien l'expression, au cours des années 1980, de l'intégration des espaces urbains aux logiques de l'économie. La ville gérée comme une entreprise sera adaptée à l'extension du marché, à l'ouverture des frontières, mais là encore, n'y a-t-il pas un effet de leurre ?

La mimesis architecturale renforce l'image de la ville postiche, comédie de ce qu'elle a été. Les équipements, dans cette optique, ne sont plus conçus essentiellement en fonction d'un usage futur mais en fonction des résultats de leur confrontation à l'antiquité, symbole de puissance opposé à la décadence.

Par ricochet, il s'agit, avec des oeuvres aussi monumentales que celles de l'empire romain, de reproduire un même élan. Cette mimesis historique traduit cependant la difficulté de penser le présent, symptomatique de la crise urbaine. On se projette avec d'autant plus de force vers le passé, au nom du futur à inventer, que les repères identitaires ont été brouillés. Et l'on conserve de ce passé les périodes les plus marquantes, les plus glorieuses. On peut observer la différence avec Montpellier, qui conjugue le présent sur le mode du futur, tandis que Nîmes conjugue le futur en déclinant perpétuellement le passé.

Ce phénomène a été accompagné par une mutation du rôle des concepteurs de l'urbain, architectes et urbanistes. Au concepteur unique du développement technocratique des années 1960, s'est substitué ce que j'appellerai le créateur fonctionnaliste international des années 1980. Fonctionnaliste, car si l'économie devient facteur endogène du développement, seule compte désormais la fonction "image" de la ville, ou la fonction d'accueil. Il s'agit de mieux vendre l'image en associant au nom de la ville celui de créateurs internationalement connus et reconnus, en quelque sorte des image-signes de la modernité. A Nîmes, quatre d'entre eux participent à la transformation de l'image : Foster avec la Médiathèque face à la Maison Carrée, Nouvel avec Nemausus, logement social expérimental, Wilmotte et la réhabilitation du patrimoine historique, Gregotti avec le stade des Costières. D'autres jouent plutôt un rôle de valorisateurs d'une conception environnementaliste du développement, tels Aldo Rossi ou Kurokawa.

On peut s'interroger : la différenciation des espaces urbains n'a-t-elle pas atteint son zénith, si l'on se réfère au caractère méditerranéen et européen de la ville ?

L'une des réponses à cette question est donnée par les politiques de la ville, mais celles-ci abordent-elles le problème à la racine, ou privilégient-elles presque exclusivement une approche en termes de traitement social ?

2 - Les politiques de la ville à l'épreuve de la cité.

Les politiques de la ville ont l'ambition de réinsérer le citoyen dans la *polis*, mais y parviennent-elles ? L'exemple nîmois permet de repérer deux obstacles :

- La politique de la ville est d'abord vue à travers le prisme déformant de la banlieue. Ce phénomène est redoublé par une identification abusive, comme en témoignent les statistiques, de la banlieue à la délinquance.

- D'autre part, on relève, revers de la médaille dont la banlieurisation serait l'avvers, une "insularisation" du centre, que l'on ne saurait assimiler à sa seule reconquête, dans la mesure où la survalorisation de l'espace central entraîne le délaissement puis la marginalisation des autres quartiers et du même coup un déséquilibre qui affecte l'ensemble du territoire. Or, si la *polis* est le lieu du rassemblement, la politique de la ville la fragmente et en espaces inclus et exclus, elle consacre les divisions entre les différentes catégories d'habitants. Des opérations HVS (Habitat et vie sociale) de la fin des années 1970 aux Contrats de ville, les diagnostics ouvrent sur une même démarche de traitement social de la crise, quand le problème posé est celui de la reconstitution de la *polis*, c'est à dire d'abord du politique, du lien entre les citoyens. L'exclusion, qui est en premier lieu économique, et qui marginalise une partie de la population, est le résultat de la dissolution de modes de régulation qui n'ont pas été remplacés.

Y a-t-il une solution « méditerranéenne » à cette question, c'est à dire une solution qui traiterait d'abord de la *polis* ? Jean Robert Pitte, géographe, écrit à ce propos que précisément « la solution aux problèmes urbains de la planète est méditerranéenne : les citoyens doivent d'abord redevenir des citoyens, autrement-dit des pairs qui passent contrat entre eux et avec leurs édiles, et mettent leurs rêves en commun, quelle que soit leur position sociale. (...) Les Méditerranéens en sont capables, car ils ne sont pas totalement subjugués par la technocratie » (*L'Histoire*, Août 1992).

Ceci nous conduit à une troisième question, concernant le « possible » entre l'urbanisme et l'urbanité. Le temps n'est-il pas venu d'une réappropriation de la *polis* ? Mais comment penser et refaire une véritable cité ?

3 - Le temps d'une réappropriation de la *polis*...

S'il existe désormais des espaces privatifs pour l'exclusion, c'est que les modèles adoptés ne fonctionnent plus. Il est devenu nécessaire de porter un regard critique sur la place et le rôle des différents acteurs. En premier lieu, on peut constater la faiblesse de la culture de l'urbain et de l'urbanité en France, notamment chez les partenaires des urbanistes et des architectes : élus, professionnels dans le champ de l'économie, du social ou de l'éducation...etc

Méconnaissance de l'histoire de la formation des villes, méconnaissance des formes de sociabilité contemporaine, vont de pair avec un vécu urbain largement majoritaire dans une société plus urbaine mais moins citoyenne.

Par ailleurs, si la décentralisation favorise le renouveau de la commande architecturale des collectivités locales, si l'hédonisme retrouve droit de cité, peut-on pour autant parler de transformations dans la manière de faire les villes ? Autrement dit a-t-on dépassé l'architecture du Prince ? L'un des moyens de la dépasser serait, avec la diffusion d'une culture urbaine, de redonner aux corps intermédiaires un plus grand rôle dans la gestion, la co-gestion de la cité. Parceque ces corps intermédiaires sont sans doute très proches de la réalité urbaine telle qu'elle est vécue aujourd'hui. Je citerai à ce propos l'exemple de l'initiative lancée en 1993 par les Comités de quartier à Nîmes, significativement baptisée « Quartiers Maîtres », dans le sens d'une réappropriation du tissu urbain, à partir d'une démarche du type recherche-action. De plus, penser la crise de la ville aujourd'hui, n'est-ce pas revenir au sens étymologique, impliquant un regard critique sur le rôle et la place des différents acteurs ?

De l'architecte-technicien à l'architecte-citoyen...

Ne faut-il pas interroger la place des concepteurs de l'urbain, et peut-être passer de la technicité de l'architecture à une architecture « art de vivre » ? Réfléchir à ce que serait un architecte qui construirait pour la cité, et non plus seulement pour le Prince ou le commanditaire ? La mémoire et l'imagination de l'individu créateur, comme celle du corps social sont aujourd'hui en crise, crise de la pensée autant que crise de la réalité, nous dit Paul Chemetov (1992) . On ne réussira pas à guérir les dysfonctionnements par une démarche technique, même accompagnée de politiques sociales. L'architecte « citoyen » serait sans doute plus efficace que l'architecte technicien, au sens où son intervention dans le territoire urbain et dans le vécu social d'une population représenteraient des atouts, et non pas des obstacles comme c'est le cas bien souvent.

Par exemple, il est significatif qu'après avoir demandé en 1983 aux architectes nîmois d'élaborer un diagnostic, la municipalité l'ait mis de côté

pour faire appel exclusivement aux grands noms de l'architecture. La compétence ne se mesure pas seulement à l'ex-territorialité par rapport à la cité, mais aussi à la connaissance du terrain, surtout dans les villes méditerranéennes.

Enfin, sans attendre une hypothétique reprise économique, on peut avancer que faire la ville aujourd'hui passe par une révolution de la gestion, et une révolution de la fonction.

Révolution de la gestion, c'est à dire passage de la forme exclusive de gestion délégataire à des formes de co-gestion, impliquant sans doute un apprentissage qui bouleverse notre culture.

Révolution de la fonction : il faut l'entendre dans un double sens. Celle qui concerne l'architecture et l'urbanisme, mais également celle qui concerne le rôle de la ville dans l'espace. Doit-elle être exclusive de toute autre forme d'occupation de l'espace - c'est la question posée aujourd'hui aux politiques d'aménagement du territoire - ou bien est-elle un mode d'occupation seulement complémentaire ? Il existe désormais un risque de marginalisation des villes moyennes, comme Nîmes mais aussi comme Montpellier, si la restructuration du territoire se traduit par le seul développement des métropoles en Europe. Le réseau des villes capitales n'a en effet nul besoin de coopération à l'échelle régionale...

De la *polis* à la cité-région : une modernité-pensée ? .

En conclusion, on dira que si la croissance exclusive des métropoles entraîne la marginalisation des villes moyennes, en revanche, ce que la recherche commence à conceptualiser sous le terme de « cité-région » (Beauchard 1993) permet de penser une autre logique.

La cité-région n'est pas un territoire, mais un ensemble de villes-pays contribuant à l'ordonnancement d'un territoire : il y a là sans doute une notion susceptible de réintégrer les héritages méditerranéens. Et de concevoir les articulations entre espaces différenciés et complémentaires, aux différentes échelles régionales, nationales ou continentales.

Références bibliographiques

Paul Chemetov, *La fabrique des villes*, Editions de l'aube, 1992.

Jacques Beauchard, " Réinventer la cité ", *Les villes lieux d'Europe*, Datar / Editions de l'aube, 1993.

Catherine Bernié-Boissard, *Nîmes, le choc de la modernité*, L'HARMATTAN, 1993.

QUARTIER ET CITOYENNETÉ

Contribution à la 3ème journée de réflexion animée par EQANIM «Quartier et lien social», le samedi 8 avril 1995 à Nîmes.

Il peut paraître paradoxal de s'interroger sur le rapport entre ville et citoyenneté, dans la mesure où habiter la ville c'est être citoyen. Cependant, la problématique a été renouvelée au cours de ces dernières années :

- d'une part, parce que notre société devient de plus en plus urbaine (71% de la population vit dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants en Europe occidentale), et que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'on entre dans une civilisation véritablement urbaine;

- d'autre part, parce que cette mutation est liée, comme à chaque étape de l'histoire, au mouvement de l'économie. L'internationalisation de l'économie entraîne une concentration des activités et des hommes dans les plus grandes villes, les métropoles qui rassemblent services, laboratoires de recherche, universités et main-d'oeuvre et sont des carrefours de communication. Les moteurs de cette croissance urbaine sont la concurrence, la compétitivité à l'échelle mondiale, la mise en réseau des villes.

Citoyens et droit à l'urbanité

Cette ville est-elle encore celle du citoyen, a-t-elle encore besoin de citoyens ?

On pourrait en douter si l'on observe parallèlement que l'accroissement des inégalités et des ségrégations de toutes sortes qui accompagnent ce modèle de développement est majoritairement traduit dans la dernière période en terme d'« exclusion ». L'exclusion, ce serait l'inverse de la citoyenneté, ce serait le lieu de la barbarie, qui marquait pour les Grecs le territoire de l'autre, de l'étranger, au delà de la cité, lieu du rassemblement des citoyens. Cela traduit une certaine vision de la morphologie sociale : ainsi que l'écrit Emmanuel Todd dans une récente note de la Fondation Saint Simon, celle

d'une société massivement dominée par le secteur tertiaire et par les couches moyennes, coiffée par une élite (les inclus et les reclus) et vivant avec remords l'émergence d'un groupe d'exclus sans fonction économique définie.

Cette représentation conduit à un renversement des paradigmes de la politique urbaine : au début des années 1980, l'on s'interroge sur le rééquilibrage de la composition sociale des quartiers, ou sur la démocratisation de la gestion des villes (Rapport Dubedout, Dispositif de Développement social des quartiers ...etc). Quelques années plus tard, ces interrogations ont disparu, pour laisser place à d'autres : l'on disserte, dans la presse et dans les revues scientifiques, sur les risques du ghetto, l'évolution vers une société à l'américaine, mais c'est souvent pour évoquer le caractère inéluctable du passage d'une société fondée sur l'exploitation (salariale) et le conflit à une société fondée sur l'exclusion (urbaine). C'est la thèse défendue par exemple par Alain Touraine. Mais une question se pose : si l'on élimine le lien avec la division du travail, peut-on envisager les réponses autrement que sur le mode du traitement social ? Dès lors, ne bute-t-on pas sur les limites même de cette conception, ce qui expliquerait en partie l'échec relatif des politiques de la ville depuis une dizaine d'années ? Il faut revenir à quelques évidences.

1- Le tissu urbain reste d'abord façonné par la hiérarchie sociale

Ce n'est pas un hasard si la ville de Paris compte 34% de catégories sociales supérieures (cadres supérieurs, artistes, professions intellectuelles), contre 4 à 8% dans les autres villes françaises. On voit là le poids des activités de direction et de commandement de la capitale. Par contre, dans les quartiers relevant de la politique de la ville, les chômeurs, les employés et les ouvriers sont beaucoup plus représentés qu'ailleurs. A Nîmes, le quartier du centre et celui de la ZUP de Valdegour offrent une photographie inversée de la population, plus jeune à la périphérie, plus active et plus salariée.

Autre exemple de manifestation de la division sociale: exécutants et dirigeants se rencontrent sur les lieux de travail, mais ils n'habitent pas les mêmes quartiers, ni parfois les mêmes communes.

Ne peut-on dire que la ségrégation spatiale redouble ou renforce la ségrégation sociale, surtout lorsque la ville est appelée à jouer un rôle de « facteur de développement », c'est-à-dire à renforcer ce qui fait son attractivité, ce qui valorise son caractère de produit mis en concurrence avec d'autres, de vitrine d'où l'on tentera d'effacer tout aspect dévalorisant.

Nîmes est un excellent exemple de cette stratégie, qui consiste à juxtaposer d'une part un « Projet de ville » intitulé « Vers une ville sans banlieue », qui ignore les grands ensembles périphériques, d'autre part un « Contrat de ville » qui traite presque exclusivement des grands ensembles et du même coup les isole.

Le « projet » de ville sans banlieue est celui d'une ville dont les édiles ont gommé les extensions des années 1960, c'est à dire environ un tiers de la population, la plus jeune et la plus active.

2- Nous connaissons mal les formes d'organisation, la sociabilité qui se développe dans chacun des quartiers ou espaces de la ville.

Pour des raisons générales, en premier lieu, que l'écrivain Jean Giraudoux percevait déjà dans les années 1930, et qui tiennent à la faiblesse de la culture urbaine en France. Méconnaissance de l'histoire de la formation des villes, des formes de sociabilité contemporaine, vont de pair avec une société plus urbaine mais moins citoyenne.

Pour des raisons plus fondamentales aussi que le philosophe et sociologue Henri Lefebvre caractérise comme dualité de notre pensée urbaine. Deux traditions s'affrontent dans notre manière de penser la ville : une tradition anti-ville d'une part, qui la considère comme le lieu de la dissolution des communautés de base (la famille en particulier), de la destruction du lien social, et l'assimile en quelque sorte à la Babylone de l'ancien testament. Elle aboutit à ne pas penser la ville, la croissance urbaine, et à considérer désormais les quartiers défavorisés comme des « trous noirs » de l'espace urbain, des lieux pour lesquels aucune solution n'est envisageable. Le discours journalistique rend compte bien souvent de cette tradition. Une tradition d'origine grecque d'autre part, celle d'Athènes, de la cité lieu de formation de la civilisation, de l'art, qui fait partie intégrante de notre culture. La ville d'aujourd'hui serait à la fois Babylone et Athènes, contradiction entre deux traditions qui s'affrontent, coexistent.

Avons-nous dépassé cette contradiction ? N'avons-nous pas plutôt une ville dans laquelle sont juxtaposées Athènes et Babylone, qui tendrait à valoriser son centre - lieu de culture et de civilisation - et à excentrer ses périphéries, ses Babylone, lieux sans signification, lieux de l'exclusion ?

De ces quelques remarques, on conclura qu'il n'y a pas de politique de la ville aujourd'hui qui ne fasse émerger la notion d'un **droit à l'urbanité**. Ce qui signifie que toute politique qui vise à traiter socialement les dysfonctionnements urbains est antinomique de l'appropriation réelle de la ville, car elle traite les effets mais non les causes de ces dysfonctionnements.

Mais alors, comment peut-on s'approprier la ville ? Sans doute en réhabilitant la notion d'appartenance à un espace, à une communauté sociale, économique, culturelle et à tous les liens que ces communautés secrètent.

Quartiers et urbanité

C'est en effet la notion d'appartenance qui fonde la citoyenneté, une appartenance déclinée au quotidien. Pour comprendre ses liens avec le quartier, on interrogera cette première notion. Le quartier est d'abord la portion d'un tout. Autrement dit, l'une des divisions de cette totalité qu'est la

ville, une division qui spécifie les activités qui s'y déroulent. Un quartier peut être un espace vécu, pratiqué, espace d'appartenance ou de référence ou les deux à la fois, et c'est la combinaison des appartenances et des références qui déterminera les pratiques et les représentations que chacun aura du quartier. Au reste, il n'existe pas de découpage objectif du quartier, il n'existe que des représentations façonnées par les logiques des acteurs ou intervenants dans la ville, qui se superposent et se recoupent : comités de quartiers des habitants, circonscriptions des administrations, sections des partis politiques, paroisses des églises... etc

La notion de quartier est une notion historique, dont les éléments constitutifs sont au départ des activités réunissant une population dans un même espace. par exemple à Nîmes, le premier quartier formé au Moyen Age est celui du faubourg des prêcheurs, en lisière du centre, lié au travail de la laine.

Le quartier représente d'abord *un lien économique*, une communauté d'activités et d'intérêts, qui génère *un lien social*, car les habitants entrent en relation dans le cadre de leurs activités. Le lien spatial génère à son tour une communauté culturelle : au delà du lien social, se créent des traditions, des comportements et cette communauté génère *un lien d'appartenance*.

Ne pourrait-on dire, à partir de ce moment là, que le quartier c'est l'appartenance « renouvelée au quotidien », qui est elle même condition de l'appropriation de l'urbain, cette essence de la citoyenneté ?

Le problème surgit lorsque le lien économique disparaît, ce qui entraîne la dissolution des autres liens. On le vérifie avec les grands ensembles construits en France dans les années 1960, dont le lien avec l'économie est déjà distendu et qui sont bâtis pour une durée limitée - 20 à 30 ans selon leurs concepteurs... Lorsque disparaît ce lien, avec la croissance du chômage, c'est l'ensemble des autres liens qui est détruit simultanément. Ce qui disqualifie un quartier, c'est la perte du lien initial, qui ne peut être remplacé. Il devient évident que les mutations récentes complexifient le problème. Avec la ville « facteur de développement », censée attirer emplois et population, se produit un véritable renversement dans la manière de faire la ville. Auparavant, la production de l'urbain accompagnait le développement économique, les quartiers étaient construits et investis en fonction de ce développement, désormais l'on veut construire la ville par l'urbain. Dès lors, on communique une certaine vacuité à la notion de quartier.

On assiste alors à deux types d'expérience dans l'espace urbain :

1- Une fois le lien économique effacé, la mémoire peut servir de vecteur à l'identité et au sentiment d'appartenance. Dans le quartier Richelieu ou dans le grand ensemble du Chemin Bas d'Avignon par exemple, la mémoire d'un lien avec le chemin de fer ou le textile peut maintenir une conscience d'appartenance au quartier, au delà du fait que ce lien s'est délité.

2- Dans les quartiers plus récents comme les banlieues des années 1960, la dissolution du lien économique provoque la remise en cause de tous les autres liens et se présente sous la forme mystifiée d'une contestation de l'urbanisme. Le problème est plus difficile à aborder car le processus d'inclusion à la ville a été rompu, les quartiers nouveaux sont nés selon une conception renversée de la ville.

Le quartier ne peut donc être un lieu d'appartenance et un facteur de citoyenneté qu'à partir du moment où l'on rétablit le lien initial, où l'on revient à la racine de ce qui fonde l'appartenance, c'est à dire l'économie.

Est-ce à dire que si ce lien est rompu, le citoyen n'a plus d'appartenance, autrement dit qu'à Nîmes les 50 000 habitants des quartiers populaires ne se sentiraient pas appartenir à la ville, parce que leurs quartiers ne seraient pas comme les autres ? Soit que le lien ait été disqualifié au départ, soit qu'il ait été progressivement détruit ? Par ailleurs, ces quartiers ont été conçus comme des lieux temporaires, pour une durée limitée, après quoi ils devaient être détruits ou remplacés par d'autres formes d'habitat. On les a voulu a-historiques, alors qu'il y a une historicité de la notion de quartier, ce qui empêche la formation d'une mémoire et disqualifie a priori toute tentative de les inscrire dans la longue durée de la ville.

Existe-t-il d'autres solutions que de rétablir le lien économique, qui génère le lien social, qui génère le lien spatial, qui génère la communauté d'appartenance et la citoyenneté ? Sinon, comment reprendre le mécanisme à l'envers et considérer les manifestations, parfois violentes, voire auto destructrices, d'appartenance au territoire, comme des marques de citoyenneté ?

Ainsi, dans les quartiers dits en difficulté, les jeunes, massivement chômeurs, sont assignés à se conformer à l'image stigmatisée de leur lieu de vie. La délinquance peut devenir dans ce cas un moyen tout à fait adapté à la division sociale d'exprimer une appartenance à la ville. En quelque sorte, la déviance peut devenir intégration à la norme, l'identification spatiale se substituer à toutes autres identifications impossibles. Cependant, on le voit, le risque est grand d'avoir non plus « la ville » mais une juxtaposition de quartiers à problèmes et de quartiers privilégiés, de quartiers dangereux et de quartiers sécurisés. La problématique doit donc rester très ouverte, pour ne pas susciter d'identification exclusive au territoire, mais au contraire s'inscrire dans une perspective plus vaste.

Une citoyenneté urbaine vue à travers le seul prisme du quartier s'inscrirait dans une vision fragmentaire qui tendrait à isoler les différentes parties constitutives de l'entité urbaine.

Ceci explique sans doute les limites atteintes par les politiques de la ville centrées sur le quartier, comme le dispositif D.S.Q. (Développement social des quartiers) : il s'agissait moins de penser l'évolution urbaine que prendre acte d'un dysfonctionnement ayant une traduction spatiale.

Inversement, le quartier est un lieu d'apprentissage du lien social, donc peut être un vecteur de reconquête ou d'expression de la citoyenneté. Mais là encore, les limites sont atteintes dès qu'elle est réduite au seuil quartier. Allons-nous vers 50 citoyennetés différentes à Nîmes, s'il y a 50 quartiers définis comme tels par les comités ou associations de quartier ? La citoyenneté est-elle l'addition de ces 50 citoyennetés ? Non, car elle transcende ces 50 particularismes, mais elle n'a aucun sens si ces 50 particularismes ne sont pas pris en compte. Il existe à Nîmes un « vécu citoyen » au niveau du quartier, auquel le pouvoir local veut substituer une nouvelle figure, plus globale, celle d'une citoyenneté limitée à la gestion technique d'une proximité imposée, avec le redécoupage des CCQV (Conseils consultatifs de qualité de la vie).

Mais comment bâtir une citoyenneté qui soit fondée sur ces vécus particuliers ? Cette dernière question est d'importance dans le cadre des mutations actuelles, allant d'une part dans le sens d'une mondialisation des activités économiques, se manifestant d'autre part par une recherche de repères au niveau local. Le moyen de réconcilier les deux échelles, micro et macro, n'est-il pas à rechercher dans la définition d'un droit à l'urbanité ? Il ne s'agit pas seulement du glissement sémantique du citoyen à l'urbanité.

Comme le soutient le philosophe Etienne Balibar, la citoyenneté est indissociable des revendications et des luttes engagées pour la conquérir et la défendre. Cette conception donne un sens à la revendication d'une nouvelle citoyenneté, en particulier d'une citoyenneté urbaine, nouvelle dans ses modes d'accès, dans son contenu et dans son domaine d'application. Si la ville est devenue modèle de développement à l'échelle mondiale, les droits du citoyen urbain sont restés muets, n'ont pas été réfléchis.

La question aujourd'hui n'est-elle pas de passer de la citoyenneté correspondant à la nation à l'urbanité qui correspondrait à une civilisation urbaine ?

Enfin, je voudrais pour terminer souligner que nos modèles culturels ne nous prédisposent guère à penser le lien entre quartier et citoyenneté, ville et citoyenneté. Toute la politique de la ville témoigne d'une démarche visant à ne parler du développement qu'à partir d'un diagnostic des manques, des incapacités ou des handicaps d'une population. A cette démarche correspondent des « projets de ville » et d'aménagement du territoire qui ignorent les quartiers en difficulté et tentent de ne traiter que les espaces les plus valorisants, comme le montre l'exemple de Nîmes. Or la ville est un « tout », et il s'agit d'abord de la considérer comme le territoire, matériel mais aussi symbolique, des citoyens, de l'ensemble des citoyens quelle que soit leur position sociale ou leur position dans l'espace urbain : retour au sens originel de la *polis*, espace politique, symbolique, partagé par tous ceux qui habitent la cité, signification qui demeure au delà des changements du rôle et des formes de la ville.

NIMES, VILLE EUROPÉENNE ? DISCOURS POLITIQUE SUR LA VILLE

Le texte reprend partiellement l'article publié sous ce titre dans la revue Sciences de la Société, Les cahiers du LERASS, « La ville en question (2) », n° 31, février 1994

Les villes et l'Europe entretiennent désormais un lien plus étroit, dans la mesure où la restructuration de l'espace se conjugue avec le développement urbain. Ce lien fonde sa légitimité dans l'histoire européenne, qui atteste d'une permanence du fait urbain, comme élément identitaire, par-delà les évolutions nationalitaires. Par ailleurs, l'internationalisation des fonctions urbaines renvoie à une Europe des villes marchandes, des villes lieux de communication et de culture qui a pu exister au cours de la période médiévale. Lié à l'essor économique, le renouveau urbain du Moyen-âge voit en effet s'affirmer de grandes cités libres, en avance sur leur temps, dans les pays les plus avancés de l'Occident d'alors — Italie, Pays-Bas. Ces villes représentent des éléments de rupture vis-à-vis de la société féodale, dont elles subvertissent les limites : leurs murs sont des frontières, qui marquent la nette différence entre ville et campagne.

Un axiome allemand dit « *l'air de la ville rend libre* » (après un an et un jour toutefois...) ; en effet, la servitude est inconnue sur le sol urbain, et le paysan qui vient à la ville est automatiquement libre. Considérées par les historiens comme les premières « patries » d'Occident, leur patriotisme est plus cohérent, plus conscient que ne le sera longtemps encore le patriotisme territorial, lent à naître dans les premiers Etats.

La redécouverte de la possibilité « d'une seule Europe », avec la disparition du rideau de fer et l'ouverture de l'espace économique au Centre et à l'Est fait référence au rôle émancipateur de la ville dans l'histoire européenne, comme par mimétisme entre deux mouvements ou processus historiques de rupture. L'histoire a montré cependant, et il y a là un début de réponse à la question du devenir d'une « Europe des villes », que la société

urbaine médiévale n'avait pas d'avenir, sinon en se confondant, en étant intégrée aux états modernes.

Même les Villes-Etats, comme la République de Venise ou les Villes Libres hanséatiques, deviennent peu à peu des anachronismes. D'ailleurs, en Italie et en Allemagne, où elles sont plus prospères, l'unité nationale est aussi la plus tardive au 19^{ème} siècle. C'est dire que la forme ville ne correspond pas alors au développement du capitalisme moderne et contemporain, qui a besoin d'un espace, d'un marché élargi. Cependant il faut noter que ville et capitalisme se confondent, prospèrent du même pas. L'Etat, vainqueur des villes en Occident, est aussi héritier de leurs institutions, de leur mentalité et ne peut se passer d'elles. A tel point, écrit Fernand Braudel, dans sa *Grammaire des Civilisations* que même déchu en tant que cité, la ville continue à tenir le haut du pavé, à régner tout en passant au service du prince. La fortune de l'Etat, ce sera encore celle de la ville : le Portugal aboutit à Lisbonne, les Pays-Bas à Amsterdam, la primauté anglaise est celle de Londres... Ce sont les états eux-même qui donneront aux villes leur statut de capitales. L'économie territoriale restera à direction urbaine.

Historiquement, la ville est porteuse d'autonomie par rapport à des structures plus contraignantes. N'est-ce pas aujourd'hui cette capacité à briser les liens, à rompre avec les accords, les conventions, les « anciennes frontières », qui explique aussi que la ville soit devenue l'objet de tant de faveurs ? Cependant, on remarquera que cette capacité demeure pour l'essentiel de l'ordre du discours, ou peut-être plus exactement qu'il s'agit d'affirmer par le discours cette capacité. Au cours d'un entretien avec un journaliste du *Monde*, le maire de Barcelone, déclare, le 11 août 1992, que Barcelone sera capitale de l'Europe... « *Enfin, dans un certain sens, puisqu'il y a déjà Bruxelles. Mais nous serons en tête d'un groupe de villes d'Europe qui veulent montrer au monde que les grandes villes ont un futur. Chaque ville a ses propres Jeux Olympiques pour mobiliser ses énergies et la décennie qui vient de s'ouvrir sera la décennie des villes qui essaieront de résoudre les problèmes de qualité de vie et d'humanité qui les angoissent.* »

Par ailleurs, le même représentant de Barcelone, associé dans le Réseau C6 aux maires de trois autres villes espagnoles, de Toulouse et de Montpellier, co-signe avec ces derniers, le 6 novembre 1992, une déclaration indiquant : « *Les Maires souhaitent que la mise en oeuvre du principe de subsidiarité permette de reconnaître pleinement le rôle des villes dans la conception et la mise en place de politiques d'articulation de l'espace européen. C'est dans ce sens qu'ils réitèrent leur adhésion aux principes énoncés dans la Déclaration des Eurocités présentée au Sommet de Birmingham le 16 octobre 1992* ».

Ce seul exemple montrerait le décalage persistant entre le discours sur l'« Europe des villes », le rôle des villes dans l'Europe et la place réelle qui leur est accordée par les institutions européennes. Il confirme l'hypothèse

selon laquelle le discours récent, assimilant ville et ouverture européenne, s'il est historiquement fondé, s'essaie sans doute à affirmer l'existence d'une « Europe des villes » transnationale comparable à celle du marché économique.

Or, peut-on considérer que ces deux espaces coïncident, sont engagés dans les mêmes processus de développement, ou bien constater les décalages, dus pour une part aux inerties et aux permanences des formations urbaines, moins mobiles que les équipements économiques. Le discours sur l'« Europe des villes » n'est-il pas d'abord un calque du discours économique, qui s'explique par la mise en concurrence des espaces urbains dans un marché élargi ? La structuration de l'espace européen génère des représentations unifiantes. Jacques Lévy pose même l'hypothèse, qui reste à développer, d'une « *Europe, ville du monde, son réseau de villes pouvant être lui-même considéré comme une ville, la proximité qui les lie faisant d'elles des "quartiers"* ». ¹

La ville est ainsi transcendée dans l'entité européenne. Comment le discours sur la ville rend-il compte de ce processus, sur quelles figures de l'espace s'appuie-t-il pour l'accompagner, ou bien le générer ? Nous interrogerons le discours politique, ici édilitaire, tenu sur une ville moyenne du Sud de la France, Nîmes, choisie en raison de l'exemplarité des mutations d'ordre économique et social qui s'y produisent au cours des années 1980. Nous tenterons de saisir le lien entre les changements intervenus et l'adaptation du discours, à la fin de la décennie, aux modèles de la *technopole*, ou de l'*europole*. S'agit-il de continuité avec le discours sur la ville-entreprise ou bien de rupture, dans le sens de la recherche d'un modèle de développement qui transcende les caractéristiques identitaires propres de la cité, porteuses d'une trop grande inertie ?

A la recherche d'une transcendance ?

Jusqu'au deuxième tiers du XX^{ème} siècle, la croissance urbaine est liée à l'essor ou au déclin des activités économiques. Désormais, intervient une séparation entre les deux termes. Le mètre-étalon de la mesure de l'espace est en effet constitué, depuis la fondation au cours de la période romaine, par le développement des forces productives, générateur d'un jeu permanent entre extension et rétraction. Le propre de ce qui sera baptisé du nom de modernité urbaine est de lui avoir substitué le vecteur de liaison avec l'extérieur. La ville est, en elle-même, considérée désormais comme facteur de développement. Ce renversement est initié dans un premier temps par une sorte de mimétisme vis-à-vis de la gestion entrepreneuriale — J. Bousquet, élu en 1983 et réélu en 1989, est l'un des premiers maires à affirmer qu'une ville se gère comme une entreprise.

¹ Jacques Lévy, *Le monde, espaces et systèmes*, PNFSP, 1992, Chapitre 12 Europe(s).

La ville gérée comme une entreprise sera parfaitement adaptée à un repositionnement dans une Europe sans frontières, tout au moins au niveau du discours; elle sera représentée au sein d'un « réseau unique » de villes, plus ou moins distantes les unes des autres. L'image proposée est bien celle d'une ville internationalisée, capable de commercer, ici de communiquer, avec l'ensemble du monde, par-delà les frontières nationales. Nîmes est située au « carrefour » — position partagée par bon nombre de ses semblables ...— d'un réseau de villes reliées entre elles par les réseaux routiers, ferroviaires, aériens et de télécommunications.

Cette représentation crée sans doute ou tente d'établir l'image de la ville-entreprise devenue concurrentielle à l'échelle continentale, mais ne reflète pas une croissance de ses fonctions internationales. Elle anticipe un mouvement espéré, et du même coup interroge la conception du développement. N'y a-t-il pas accentuation du mimétisme, par emprunt à l'économie et aux valeurs de l'entreprise dans un premier temps, projection d'un modèle de ville internationale qui paraît inadapte aux capacités réelles du tissu urbain dans un second temps? En fait, la ville peut-elle demeurer en tant que telle le support d'un discours à l'échelle européenne? La dimension régionale, intégrant les réseaux de villes, ne s'impose-t-elle pas d'évidence s'il s'agit de concurrence entre espaces de localisation économique?

Il est intéressant de s'interroger en observant les modifications du discours édilitaire de l'après-guerre jusqu'en 1990. On constate en effet que celui-ci participe à la réalisation de la gestion de l'espace, qu'il accompagne, voire redouble les signes concrets de la gestion. En ce sens, il est un bon indicateur des changements intervenus, notamment du passage d'une gestion et d'un discours auto-centrés à des formes de gestion et de discours externalisés.

La ville parle

Il existe un discours de l'urbanité. Ce discours - que nous abordons sous l'angle édilitaire - a évolué dans sa forme et ses contenus. Au caractère de « comice » des propos édilitaires s'est substitué le concept élaboré de communication. La reconnaissance du fait qu'il y a un discours de l'urbanité (qui contribue à façonner l'identité de la collectivité territoriale) va de pair avec la reconnaissance symétrique que les politiques communicationnelles ne peuvent s'appréhender sans analyse des choix essentiels qui commandent la gestion urbaine. Les mots « disent » l'espace. Les signes le marquent de leur empreinte. Mais, les uns et les autres « parlent » ... A ceci s'ajoute une dimension neuve : avec les années 1980, le discours édilitaire sur la gestion urbaine a pris un plein essor... La modernité urbaine, n'est-ce pas cette irruption des « immatériaux » que sont les formes multiples de la communication?

La question se pose au cours des années 1980 de manière nouvelle : il ne s'agit ni d'adapter un modèle externe comme dans les années 1960, ni de faire retour sur l'identité comme dans les années 1970, mais d'inventer un modèle de développement sans liens avec l'identité. Cette étape est celle d'une rupture dans la conception du développement urbain, et par conséquent du discours sur la ville, que l'on peut caractériser par deux thèmes centraux : d'une part l'entreprise, d'autre part l'Europe, à la fin de la décennie.

L'entreprise, nouveau langage pour la ville

L'on passe d'une ville architecturée par son anatomie et ses fonctions traditionnelles, à une ville où l'extension du champ urbain (la banlieurisation), l'excentration permanente, incitent à la promotion de l'individu. L'ancienne unité a éclaté : de la ville d'autrefois, il reste la pesanteur productive de la romanité — la racine même de l'identité nîmoise ; de la ville intermédiaire, il demeure l'aspiration, fut-elle atténuée par les évolutions présentes, à s'affirmer maître et possesseur de l'espace urbain. La modernité de la ville actuelle et à venir transcende ou intègre ces données antérieures en les marchandisant. La crise de la société a accéléré ce phénomène en dressant dans le paysage urbain une opposition dualiste : archaïsme/modernité.

Le parler urbain va subir une véritable révolution. La reconquête de l'espace urbain est due à l'engagement des chefs d'entreprises, qui inculquent à la classe politique notabiliaire des valeurs et des comportements directement inspirés du « marketing » et d'abord, au niveau des formes du langage utilisé. S'il s'agit, maintenant, de gérer la ville comme une entreprise, alors le verbe *changer*, le substantif *changement* dont la fréquence est inflationniste dans les propos édilitaires, sont en quelque sorte surdéterminés. Le changement, ce n'est pas seulement passer d'un état à un autre état, qualitativement différent, c'est également *redéfinir* des objectifs, s'attaquer à la racine de ce qui est considéré comme étant à l'origine de la stagnation urbaine. Le marketing brise la routine du discours édilitaire traditionnel ; il est, ensuite, un contenu neuf : les mots du discours sont déterminés par une philosophie différente de celle qui prévalait jusqu'alors. Le « novlangue », qui s'oppose à l'ancielangue et permet d'uniformiser la pensée sur la ville, se focalise autour de l'entreprise et de ses vertus de régénération du tissu économique, mais aussi social, et donc urbain.

La subversion de l'ancien est plus que la destruction des formes préalablement existantes dans le champ urbain ; c'est, inséparablement, l'offre d'une nouvelle culture — ici, fondée sur l'entreprise. Cette nouvelle identité s'efforcera de combiner, au nom des valeurs entrepreneuriales, le sentiment communautaire et l'affirmation de l'individu dans la ville. En substance la forme *Nouveau Nîmes* qu'il s'agit de faire émerger de l'entreprise de déconstruction de l'ancien, est une combinatoire complexe

entremêlant l'appel à la régénération du tissu de l'urbanité, le remplacement de l'ancien par le nouveau, et l'introduction d'éléments nouveaux dans l'ancien. Cet entrelacement de termes qui n'ont pas une signification identique, traduit la difficulté dans une ville à forte identité de faire prévaloir la forme organisationnelle neuve.

La nouvelle pensée urbaine tend à opérer une scission entre ce qui est plus ou moins urbain (au sens d'urbanité). Est plus urbain ce qui est plus riche d'urbanité, c'est-à-dire ce qui permet l'irruption et l'installation de la *nouvelle économie* (la chalandise en « Ville active », Z.A.C significativement baptisée *Nouveau Nîmes*), et plus précisément de la *nouvelle industrie* (le tourisme culturel). Cette attitude présuppose une mise en mouvement, sinon du corps social nîmois, du moins de ses élites auxquelles on va inculquer une culture très managériale.

L'entreprise de 1990 a des valeurs, innove des comportements, qui peuvent inspirer la gestion de la chose publique. L'homme est une valeur ajoutée, proclame le discours édilitaire. Dès lors, le novlangue s'essaie, dans le champ de l'urbanité, à fonder la modernité comme outil d'intégration sociale, à l'image des cercles de qualité qui, dans l'entreprise, stigmatisent l'acquis des relations humaines. Si l'épanouissement humain doit permettre une meilleure efficacité au travail, pourquoi ne générerait-il pas une meilleure citoyenneté dans la ville ? *Solidaire*, la ville solidaire, tel serait le point d'aboutissement de ce novlangue, car la saga de l'identité historique et culturelle conduit à cela. Mais cette histoire naît d'une déconstruction-reconstruction, qui, si elle n'est pas erronée, est entièrement commandée par ses fins contemporaines. L'article de Christian Liger publié en 1988 dans la revue municipale *CLUB* introduit cette conception téléologique de l'identité du champ urbain. Ce texte a pour fonction de cristalliser une identité nouvelle, qui procède de la sélection du passé. Il retient donc les différents « âges d'or » de la ville (Rome, le XVIIIème...etc), mais occulte toute la période contemporaine, du milieu du XIXème siècle au milieu des années 1980. Ce blanc a un motif téléologique, comme si la fonction du novlangue était surtout de diluer toute mémoire dans le temps même où l'on s'en réclame. En quelque sorte, l'*Espace 90* surdétermine tous ses prédécesseurs, jusqu'à les recouvrir, soit en les reconstruisant a posteriori, soit en les occultant...

Penser la ville à l'échelle européenne

Le système de gestion à l'oeuvre depuis le milieu des années 1980 est producteur d'espace. Le propre de ce système est de substituer au couple développement économique-développement urbain le vecteur de liaison avec l'extérieur. Projeté dans une nouvelle dimension, l'espace est considéré comme un atout pour les liaisons avec l'extérieur. A un premier niveau, cette

réinterprétation conduit à penser Nîmes comme pôle touristique. Les équipements culturels centraux - Médiathèque Centre d'art contemporain - sont destinés à attirer et retenir un large public, à l'échelle internationale. A penser Nîmes comme espace de chalandise, avec l'aménagement d'espaces commerciaux périphériques et centraux. A penser Nîmes comme étape sur la carte des liaisons internationales. A penser Nîmes dans son positionnement, à l'Est par rapport aux villes qui formaient avec elle un « triangle d'or » - Arles et Avignon - et à l'Ouest par rapport à Montpellier. En ce sens, a été signée en novembre 1990 une convention entre Montpellier et Nîmes, première expérience en France de coopération inter-urbaine, correspondant à la politique définie par la D.A.T.A.R. sous le titre « réseaux de ville »², en vue de l'ouverture des frontières européennes.

Après plusieurs siècles de centralisation, les villes françaises ont un premier handicap, celui d'être plus « provinciales » que leur homologues des pays européens. Plus nombreuses, moins ouvertes sur l'extérieur et la vie internationale, elles ne pourraient surmonter leurs difficultés qu'en créant des réseaux dans lesquels seraient « renforcées les vocations de chacune et développées les complémentarités »³. Les axes inter-urbains tendent à créer des euro-cités qui soient concurrentielles à l'échelle de l'Europe des Douze. Pour le Languedoc-Roussillon, il s'agit, face à Barcelone (ou Milan ou Gênes) de tenter d'établir une unité démographique et économique de taille comparable.

La création du pôle montpelliérain doit permettre de rassembler les capacités d'investissement et de développement de la zone, afin d'équilibrer l'Euro-région que le Languedoc-Roussillon constituerait, avec Barcelone, grâce à une coopération entre villes voisines. L'accent est mis essentiellement sur la gestion des flux matériels et immatériels — mise en réseau des aéroports, gratuité de l'autoroute entre les deux villes, liaisons rapides, future gare TGV, développement d'une TV hertzienne, création de zones de télécommunication avancées... Une deuxième convention de développement, entre Nîmes et Alès, signée par les deux maires en décembre 1990, témoigne dans le même sens : la priorité est donnée à l'amélioration des dessertes routières et ferroviaires⁴.

Projetée dans un espace extérieur, Nîmes est pensée comme **lieu de passage**, d'où l'insistance mise sur la gestion des flux. Le positionnement ne s'effectue plus par rapport à Nîmes *intra-muros*, mais bel et bien par rapport à un espace élargi, *extra-muros*. De la même manière que l'on pense

² LA LETTRE DE LA DATAR, « Les villes et l'aménagement du territoire », n° 119, 1988.

³ Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales. *Forces et faiblesses des collectivités locales européennes avant 1993*. Premières journées Européennes des collectivités locales à Paris, 31 juin 1989.

⁴ Conseil Municipal de Nîmes, 12-12-1990.

Région Languedoc-Roussillon, *Panorama de la région*, Septembre 1990.

désormais Nîmes à l'échelle européenne, et non plus en fonction d'une vision auto-centrée, intervient une mutation de même ampleur à l'intérieur du champ urbain. On assiste à la survalorisation des centres et à l'excentration des périphéries, ce qui crée volontairement un déséquilibre. La ville se recompose ou se remodèle selon une centralité qui est le résultat d'un semis de pôles spécialisés : Z.A.C., équipements culturels...etc.

On peut se demander si ce mouvement définira une identité urbaine différente, recomposée par l'éclatement des polarités elles-mêmes intégrées dans un ou plusieurs réseaux de ville. Or il semble difficile aujourd'hui d'apporter une réponse à cette question, dans la mesure où les résultats de l'association entre Nîmes et Montpellier ne permettent pas de parler de « réseau ». Dans un contexte de récession économique, la hiérarchie du système urbain a plutôt été accentuée, Nîmes conservant sa place de satellite de la capitale régionale.

Le discours développé depuis 1990 tente plutôt de mettre l'accent sur les capacités intrinsèques d'une ville décrite « au coeur des mouvements économiques, touristiques et marchands (...) Depuis 2000 ans, Nîmes est l'un des pôles majeurs de l'Europe sur l'arc méditerranéen entre Italie et Espagne. Sa situation géopolitique en fait une étape essentielle de l'axe Rhin-Rhône. Sa volonté d'impulser et de réguler les flux économiques ne s'est jamais démentie... » (*Nîmes, futur immédiat*, Ville de Nîmes, 1992). Arc méditerranéen, pôle majeur, positionnement géographique au Sud de l'Europe : on reconnaît le vocabulaire commun à toutes les villes situées sur l'un des axes européens ; plus, Nîmes a une « volonté » fondée historiquement, qui légitimerait sa « vocation » à la communication, autrement dit à l'échange. On notera la superposition d'un discours sur la communication qui est aussi et avant tout un discours économique : « Au coeur des mouvements économiques, touristiques et marchands *Nîmes Communique* ».

L'espace de la ville, au sein d'une « zone Méditerranée Ouest » où s'interconnectent flux touristiques et marchands entre Nord et Sud, est désormais européen. L'ouverture d'un espace concurrentiel à cette échelle accentue pour chaque ville la nécessité de valoriser ses propres atouts et de requalifier son espace d'échanges, en termes de flux plutôt qu'en termes de réseau, dans le sens d'« organisation régionale polycentrique » (Pierre George⁵) qui signifierait complémentarité et non plus exclusivement singularité d'un pôle.

La localisation urbaine devient un élément premier de la restructuration de l'espace, car toute entreprise susceptible de s'installer aura besoin de concevoir ses échanges au niveau au moins européen. Toutefois, cette nécessité marque les limites d'une stratégie propre à chaque ville, en dehors

⁵ Pierre George, *La géographie à la poursuite de l'histoire*, Armand Colin, 1992.

des métropoles. Le risque est en effet celui de la dévitalisation des villes moyennes, en raison de l'accentuation des migrations et de la mobilité au sein du réseau des eurocités⁶.

Dominée à l'échelle nationale, une ville de taille moyenne telle que Nîmes (128000 habitants en 1990) peut-elle changer de statut et parvenir au niveau d'une ville *partenaire* ? Qu'on le considère du point de vue endogène ou exogène, on parvient à la même conclusion : Montpellier, représentée comme « technopole » ou située au centre d'un « multipôle » régional, demeure la métropole d'ancrage des politiques d'aménagement du territoire.

Le statut de ville dominée pour Nîmes est confirmé par sa place dans le schéma des villes européennes. D'une part, le réseau formé avec Montpellier n'a créé aucun type d'association partenariale à égalité. Les quelques résultats obtenus sont d'ordre essentiellement technique, comme l'instauration de billetteries communes pour les spectacles, mais n'apportent rien de tangible pour le décollage de l'agglomération nîmoise. D'autre part, le projet initial « Universités 2000 » ne tend pas à faire de Nîmes une ville universitaire égale à Montpellier, mais vise une déconcentration de cette dernière, principalement par la délocalisation des premiers cycles.

D'un point de vue endogène, le statut de Nîmes ne peut donc être considéré comme celui d'une ville ayant une vocation internationale. Par ailleurs, le projet de T.G.V. européen fait également de Montpellier le point d'ancrage régional, Nîmes n'apparaissant nullement comme l'un des pôles de fixation des équipements de l'arc méditerranéen, sinon comme sous-traitant entre les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées. Le discours sur Nîmes « ville internationale », légitime d'un point de vue historique, paraît donc bien fragile, malgré les effets de séduction recherchés et d'entraînement espérés.

Quelle ville européenne?

Allain Sallez souligne le risque d'une dérive vers le modèle urbain américain, générateur de la « spirale infernale de l'exclusion »⁷, si le développement des métropoles se traduisait en Europe par une exclusion sur leurs marges. A contrario, on peut supposer que des villes secondaires conservent ou acquièrent une attractivité économique si elles sont bien connectées aux métropoles, insérées dans des réseaux leur permettant de lutter contre le déclin et capter les flux de l'innovation. Le problème posé est celui d'un développement urbain qui puisse intégrer les héritages, matériels et symboliques, de la ville européenne, pour éviter une dilution des formes urbanistiques, autrement dit leur étalement et du coup la dissociation de tout lien social. Les aspects de cette problématique se repèrent à deux niveaux :

⁶ Alain Sallez, Pierre Vérot, «La ville en questions », *Les villes lieux d'Europe*, DATAR Editions de l'Aube, 1993.

⁷ Ibidem

celui de la morphologie du territoire, induite par les choix de localisation des activités économiques et des équipements urbains, et celui du contrôle démocratique de ces espaces.

Morphologie du territoire

Il existe un risque de marginalisation des villes moyennes, par déclin ou « dévitalisation », si la restructuration du territoire se traduit par un choix exclusif de développement des métropoles européennes. Ainsi, l'organisation sera radicalement différente selon que l'on privilégiera *LE réseau DES villes*, ou bien *LES réseaux DE villes*, pour reprendre la distinction établie par le Conseil Economique et Social. Le réseau des villes-capitales laisse de côté la recherche d'une coopération à l'échelle régionale avec l'environnement, au profit des liens entretenus avec les autres espaces métropolitains. N'y a-t-il pas là une forme de régression vers la ville-État, pré-capitaliste, dominatrice du territoire, dans une période où, à l'inverse, la mondialisation des échanges et l'accentuation de la concurrence appelle de nouvelles formes d'articulation régionale ?

Par ailleurs, l'application du discours sur la ville à toutes les unités urbaines quelles que soient la taille ou la position, ne traduit-il pas une sorte d'hégémonie du modèle métropolitain, qui masquerait la possibilité de figures alternatives ? A l'instar du modèle entrepreneurial appliqué au cours des années 1980, n'indique-t-il pas une rupture dans la conception du développement urbain ? Il s'applique grâce à un phénomène comparable de mimétisme vis-à-vis d'un modèle exogène, dont le contenu ne traduit pas exactement la réalité du processus décrit, mais qui permet de le transposer, de le transcender dans ce que l'on pourrait appeler un « réseau unique en Europe ». Du même coup, la représentation de la ville à laquelle il s'applique est projetée dans une sphère supérieure de la hiérarchie urbaine. Cependant, en dépit des apparences, il implique le retour à un mode de gestion auto-centrée, éloignée de toute organisation régionale polycentrique. Au total, il contribue à la déréalisation de la gestion de l'espace urbain, sans pour autant générer corollairement un processus d'intégration au réseau des villes de taille internationale en Europe.

Contrôle démocratique de la cité

L'une des conditions pour éviter la perte du sens de la ville européenne est d'intégrer les héritages, matériels mais aussi symboliques, dans les formes à venir. Parmi ceux-ci, on retiendra qu la cité grecque est à l'origine regroupement de la ville et du monde rural, au sein d'une même unité.

Ainsi, elle unifie un territoire et le dynamise. La polis délimite d'abord un espace politique, qui est l'espace commun des citoyens, et du même coup elle trace les limites de ce qui lui est étranger, la barbarie. L'organisation

spatiale de la *polis* traduit le passage d'un état de barbarie à l'état de civilisation, elle est ce lieu de l'égalité qui prend la forme de l'*agora*, que perpétuent le Forum romain, les cathédrales du Moyen-Age et peut-être les places réaménagées de la Comédie à Montpellier ou du Forum Médiathèque à Nîmes au cours des années 1980... La question est désormais de savoir de quelle *agora* sera dotée la ville européenne pour la constitution d'un espace commun : s'agira-t-il d'architecture immobile ou bien lui sera-t-il substitué une nouvelle forme matérielle ou immatérielle de réseaux de communication déconnectés de tout ancrage territorial ? Dans le cas d'une cité comme Nîmes, quel sera le rapport entre une identité européenne à construire, puisqu'elle ne repose pas sur un langage commun, et une identité nîmoise fortement ancrée ? N'y a-t-il pas un risque de décrochage entre un projet de ville dite à vocation européenne en référence au passé et la ville d'aujourd'hui, d'où est effacé le substrat qui fondait cette vocation ?

En conclusion, on dira que si la régression vers une forme hégémonique de ville-Etat induit la marginalisation des villes moyennes, en revanche la constitution de ce que Jacques Beauchard appelle des « *cités-régions* ⁸ » permet de créer une autre logique de développement. La cité région n'est pas un territoire mais un ensemble de villes-pays contribuant à l'ordonnement d'un territoire : il y a là sans doute une notion susceptible de réintégrer les héritages dans la recomposition territoriale et de concevoir les articulations entre espaces différenciés et complémentaires, dans la nation et dans le continent.

⁸ Jacques Beauchard, « Réinventer la cité », *Les villes lieux d'Europe*, op. cit.

Nîmes : Projet urbain, image et réalité

Réalités d'une ville, autopsie d'un projet

Communication au colloque international du CESURB « Villes en projet » à Bordeaux, 23 et 24 Mars 1995, en collaboration avec Jean Paul Volle.

*Nous ne croyons pas que la vérité reste la vérité
quand on lui enlève son voile*

Nietzsche

*Tout discours est menacé par cette réversibilité
ou absorption de ses propres signes, sans trace de sens*

Jean Baudrillard, *De la séduction*, 1982

Du projet de ville

La ville occupe le devant de la scène. Schéma, charte, contrat, projet ... autant de projets de ville, autant de variantes formelles et de procédures, autant de pensées sur la ville. Réalité de la ville ou concepts fédérateurs, socialement utiles? Faut-il y voir une façon de projeter un avenir à la ville, de donner du sens au futur (« Le futur de Nîmes est passionnant à vivre » dira Jean Bousquet, maire, présentant ses vœux aux nîmois)? Si le projet urbain reste « l'image d'un état que l'on pense atteindre » (Petit Robert), il doit entraîner chacun dans l'action, atténuer les conflits, renforcer les cohérences de la cité, dessiner la ville de demain. Retenons toutefois les hésitations de Jacques de Courson qui s'interroge sur la dualité de sens que recouvre tout projet : utopie (de *u-topos*, sans lieu) ou règle d'aménagement ?

Projet-placebo ou projet opérationnel? Prospective appliquée ou projet de papier¹ ? Le temps serait à l'imagination d'un futur probable, mais à partir de stratégies douces en rupture avec les conduites de l'urbanisme opérationnel des années 1970.

« Retrouver la ville. Telle est la tâche à laquelle Nîmes s'est attelée depuis une dizaine d'années » (*Expérience Nîmes*, Paris, Centre G. Pompidou, 1993). Cet objectif a-t-il été atteint ? Tel sera le sens de notre interrogation sur la nature du projet de ville à Nîmes, annoncé aux lendemains des élections de 1983, modulé après les inondations de 1988, reformulé au seuil des années 1990. Quelles sont les réalisations anciennes, à venir ou en cours, qui le soutiennent. La démarche actuelle, présentée comme structurante à partir de la fin des années 1980, reflète-t-elle une modification, de fond ou de forme, par rapport à la gestion de l'espace du début de la décennie, caractérisée comme un « semis » urbain². A-t-elle modifié radicalement l'espace antérieur ?

Le projet actuel, connu sous le titre de « *Expérience Nîmes, vers une ville sans banlieues* », propose-t-il une réflexion sur la ville comme entité et non plus seulement comme support d'expériences architecturales sans grande homogénéité? Fait-il apparaître une autre manière de concevoir la ville, différente de celle qui prévalait jusqu'ici et qui était fondée sur un lien étroit entre développement économique et développement urbain ? Le pari qui consiste à faire de la ville un « facteur de développement » a-t-il réussi? Dans ce contexte, l'architecture et l'urbanisme ont-ils une place déterminante et lisible dans les stratégies municipales ?

Dire le projet de ville : deux temps, un événement

Dès 1983, afin de « donner une âme à Nîmes », le projet repose au départ d'avantage sur l'idée de croissance économique que de développement urbain. Ce qui compte alors, c'est d'attirer les investisseurs, de faire preuve « d'audace », d'améliorer l'image économique de la ville, de compléter les aides officielles par une politique d'accueil et de rabais sur l'achat de terrain. On fait appel aux jeunes créateurs, on les encourage à conquérir leur réussite à Nîmes (*Programme A Nîmes, l'audace ça marche*). Cependant, la confrontation de 11 équipes d'architectes locaux a permis de lancer l'idée de projet urbain tout en permettant « le défoulement des idées » (*Midi Libre*, 10 Novembre 1983) sans pour autant que l'ensemble des propositions soit jugé crédible. Le pari de l'investissement urbain — le projet de la ZAC Nîmes ville active ou de l'OPAH en centre ville — repose sur la volonté de créer des emplois (« Un million de travaux générera près de trois emplois sur un an », Jean Bousquet, 1984). Faire de Nîmes une ville moderne à partir de grands

¹ De Courson Jacques, *Le Projet de Ville*, Syros, 1993

² Bernié-Boissard Catherine, Nîmes, *Le Choc de la Modernité*, L'HARMATTAN, 1993

équipements structurants consacre trois idées-force :

- * exploiter la richesse locale, celle de l'or gris, ouvrir la ville au tourisme haut de gamme (opérations Centre d'affaires Atria et Hôtel du Cheval Blanc en centre ville, couverture des Arènes)

- * donner à la culture tout son sens et en faire l'élément gratifiant de l'urbain (projet de la médiathèque Carré d'Art)

- * assurer la promotion médiatique de la cité (de son maire) par le biais du « star système » et de signatures prestigieuses (les grands noms de l'architecture et des beaux-arts signeront des œuvres: Foster, Wilmotte, Nouvel, Kurokawa, Gregotti, Raysse, Starck, Viallat...).

L'œuvre urbaine placée sous l'autorité du maire (« la responsabilité d'un maire, c'est l'urbanisme » Jean Bousquet, *Archi Créée* N° 209, 1986) doit transformer la ville en un véritable espace productif. C'est le temps des signatures des œuvres dispersées dans la ville, quand le discours parle d'une « ville en miettes, en fragments isolés, qu'il faut recomposer, recoudre, réunifier ». Le projet souligne alors les vertus d'une urbanité retrouvée, celle qui fait « de l'espace urbain un espace quotidien, intégrant non seulement le lieu mais aussi le temps » (*Expérience Nîmes*).

Les inondations du 3 Octobre 1988 ne sont-elles pas cet événement qui rétablit l'ordre du temps et de la réalité de la ville dans sa composition sociale et dans son occupation d'un espace géographique, c'est-à-dire dans son urbanisme ?

Le nouveau discours prend appui sur cette réalité pour officiellement nuancer la démarche de la pensée urbanistique. « Les animateurs de l'agence d'urbanisme, conscients des limites du plan général que les inondations leur commandaient d'élaborer, ont répondu à cette demande en la déviant. Au lieu d'un plan général, l'idée a été avancée d'un plan d'ordonnancement qui articule entre eux plusieurs projets transversaux grâce auxquels la ville puisse s'unifier » (*Expérience Nîmes*). Il s'agirait de découvrir au sein de l'espace urbain des « traces, traverses, lignes de force », des hiérarchies, des contraintes et des ouvertures qui structurent cet espace sans pour autant que la population en soit parfaitement consciente

Non plus seulement *rapiécer, recoudre* une ville *déchirée en miettes* mais remédier aux dysfonctionnements, s'attacher à limiter et contraindre, proposer des agencements protégeant les points de vue et les compositions urbaines.

Quatre axes dont trois essentiels structurent le tout :

- * la perspective Foster ou axe nord-sud Nîmes-Campagne prolongeant les Allées Jean-Jaurès au-delà de l'autoroute jusqu'au sommet de la Costière, « une crête d'où l'on découvre la ville et qui peut, par cette qualité abriter le projet d'une chapelle de Niki de Saint-Phalle... C'est un geste gratuit, non totalitaire. C'est un geste esthétique avec lequel l'urbanisation future devra composer » (*Expérience Nîmes*).

* le boulevard périphérique est-ouest pensé comme « ligne tangentielle », rocade des années 1970 qu'il faut intégrer, par anticipation, dans l'espace public de la cité.

* l'axe vert, trouée de verdure souhaitée plus que réelle qui associerait la ligne des garrigues au nord du Jardin de la Fontaine et la plaine du Vistre en passant, simple coïncidence heureuse, par un cheminement qui traverse la vieille ville.

* le boulevard Kennedy à l'ouest, moins valorisé dans le projet.

Le projet s'appuie sur une gestion entrepreneuriale de la ville dont l'objet est de valoriser « ce que signifie *construire et penser* la ville ». Guy Henri justifie idéologiquement cette démarche en citant les trois mots-clé qui la structurent : liberté, rigueur, invention (*Expérience Nîmes*).

Relire le projet de ville : la confrontation aux structures de la ville

Y-a-t-il tant de distance entre ces deux temps du projet urbain? Au point de parler d'un renversement, d'un changement de cap? L'exposition *Expérience Nîmes* au Centre Georges Pompidou donne la vedette aux études plus qu'aux réalisations, à la réflexion plus qu'à l'action. Frédéric Edelman, dans *Le Monde*, ne parle-t-il pas des « résultats d'une démarche assez largement fondée, une forme d'effacement des individus devant les enjeux de la ville » pour ajouter que le temps des stars serait achevé, au profit de celui des propositions à long terme ?

Notre hypothèse de recherche est qu'il n'y a pas de rupture entre ces deux temps, mais que leur succession produit, faute de cohérence interne, un éclatement de la gestion, ramenant le projet à la stratégie initiale du semis. L'on passe sans doute du semis superstructurel au semis infrastructural, mais il n'existe pas de lien organique entre les deux. Le plan d'ordonnancement ne serait-il pas alors ce simple élément d'un discours indispensable certes, mais dont la formalisation dans l'ordre du réel se heurterait à la logique des pratiques sociales? Les images proposées reprennent celles de la cité idéale, mêlant ville et campagne en harmonie, prolongent les perspectives tracées au XVIIIème siècle à partir des quais de La Fontaine (axe Foster), jouent sur la rencontre de l'axe et du périphérique pour rappeler le croisement *Cardo/Decumanus* de la ville romaine.

Faut-il trouver les cohérences du projet dans ces aboutissements de lignes, dans ces prolongements qui doivent évoquer et la campagne et le passage, dans ces traversées qui doivent signifier les « réseaux de possibles », dans ces lieux qui sont référencés « espaces publics » ?

Comment penser les cohérences qui fonderaient l'unité de la cité lorsque le projet nie les seules modifications fondamentales du XXème siècle, constituées par les grands ensembles périphériques, notamment la ZUP. Ne propose-t-il pas l'image de la ville des années 1950, celle d'avant ces

transformations massives, où sont tolérées seulement les extensions d'habitat individuel (la garrigue) ou celles du Nouveau Nîmes des années 1980 (au Sud, le long d'un périphérique que l'on veut transformer en boulevard urbain selon le projet d'Emilio Donato).

Certes, cette image a d'abord une visée externe et participe de la médiatisation de la ville. Mais peut-elle se soustraire à une justification interne destinée à une lecture par la population qui vit sa ville? Il ne semble pas alors qu'elle soit perçue par les habitants comme un projet de ville, car elle ne modifie pas la démarche antérieure de densification des axes nord-sud et est-ouest par un semis de réalisations plus ou moins médiatisées. On passe par exemple d'un équipement ponctuel comme l'hôtel Atria à proximité de l'amphithéâtre romain à un axe censé structurer le paysage urbain le long d'une coulée verte du nord au sud. Mais il s'agit toujours de densifier un « Decumanus des affaires » et un « Maximus du tourisme », par des opérations simplement mieux liées entre elles. L'université au Fort Vauban ne procède-t-elle pas de la même démarche?

Le Contrat de Ville retenu dans les cinquante premiers quartiers au niveau national, qui concerne principalement les grands ensembles, ne porte-t-il pas davantage sur les infrastructures et les liaisons que sur le cadre bâti lui-même? Ne signifie-t-il pas une sorte de partage des compétences entre la ville et l'état dans la conduite de l'urbain : à l'état le financement des corrections de l'urbanisme des années 1960, à la ville le soin de se repenser dans « ce paysage de rêve » qui caractérisait la cité « avant les dégâts de l'urbanisation d'après-guerre » (Frédéric Edelman, *op cité*)

Ne faut-il pas également s'interroger sur l'introduction d'une nouvelle échelle, celle de l'espace public comme fondatrice du nouvel « art de ville » ? « Sur la lancée du Plan d'ordonnancement, établi en 1991, l'agence d'urbanisme définit aujourd'hui une échelle d'intervention où l'espace public assume une fonction génératrice des formes urbaines. Des réalisations ponctuelles marquent l'espace, le projet global en toile de fond : une cohérence est affirmée sans uniformité, une continuité sur le mode des résonances » (*Nîmes, l'espace public. Le Moniteur architecture-AMC*, n° 52-53, 1994).

On retiendra alors une certaine contraction de l'urbanisme nîmois (« Plusieurs projets présentés en 1991 sont aujourd'hui en sommeil... L'échelle des projets s'est resserrée... Il s'agit de faire la ville avant la ville... L'idée est donc d'agir par des réalisations ponctuelles qui marquent l'espace comme autant de bornes territoriales comme l'avaient fait les urbanistes de Ferrare au XVI^e siècle », *op cité*). Qualifier l'espace public suffit-il pour faire la ville? La ville naît certes du lieu, mais *renouer avec l'art urbain*, avec une *continuité historique* peuvent-ils construire *ce fil conducteur* qui assure la qualification des territoires? (Extraits du discours de Joseph Juvin, directeur de l'agence d'urbanisme, *op cité*). La vision humaniste de la cité reposant sur une *nouvelle culture de la ville* ne manque pas de générosité, mais elle se

heurte aux réalités de la vie quotidienne. Si les apparences formelles du projet urbain paraissent avoir changé, la matrice du discours demeure la même qui propose de modifier, de transformer le rapport de l'individu à sa ville par le biais de produits qui s'inscrivent dans le tissu urbain, produits qui sont voulus œuvres signées et référencées.

De même, la nature des interventions antérieures ne paraît pas avoir été transformée, non pas que l'on puisse comparer des interventions ponctuelles (comme l'aménagement d'un complexe commercial en centre ville, la Coupole) et celles plus structurantes, comme la coulée verte, mais parce que par rapport aux options fondamentales, ces types d'équipements ne sont pas vraiment différents.

Les seules vraies ruptures de l'espace urbain nîmois sont contenues dans la ZUP définie dans le discours municipal comme « un étrange espace » et dont le projet de réinsertion passerait avant tout par le renforcement de la desserte collective. Faut-il voir là une nouvelle étape de l'expérimentation nîmoise telle que l'annonce Jean Bousquet et qui devrait reposer sur la question du logement social et de la ségrégation résultant d'une concentration excessive de celui-ci. « Il faudrait d'abord casser cette ségrégation, et ensuite avoir beaucoup d'imagination pour faire des logements différents, des appartements que l'on puisse vendre 100 000 francs au lieu de 300 000 francs, même si tout le confort n'y est pas dès le départ » (Jean Bousquet, *Le Moniteur Architecture*, op cité). Étranges paroles qui détonnent dans l'univers « soft » d'une ville à la conquête d'une identité que l'on s'efforce de transformer.

Les pesanteurs du système urbain

Le système de gestion actuel de l'espace poursuit la même démarche, car il repose sur la même volonté de remodelage que celui mis en place par l'équipe dirigée par Jean Bousquet à partir de 1983. Résumé par la notion de modernité opposée à l'archaïsme et à l'immobilisme supposé des gestions antérieures, il se heurte à l'identité de la structure urbaine et à celle de la société nîmoise. Il n'induit pas de modification profonde de nature et le repli sur l'espace public semble signifier un certain épuisement de sa logique dominante. Il ne peut dès lors qu'éclater. Le symbole de cet épuisement pourrait être en 1995 la dévolution aux services municipaux d'un hôtel acheté à grands frais par la collectivité pour créer une structure d'accueil haut de gamme, longtemps pensée comme exemplaire d'une politique fondée sur l'*or gris* (Le Cheval Blanc).

La cohérence des interventions est limitée à un seul concept : la marchandisation de la ville. Or le projet ne serait structurant qu'à la condition d'accompagner un développement économique, ce qui n'est pas le cas. L'exploitation du potentiel touristique (*l'or gris*) a pu masquer provisoirement

l'essoufflement du modèle de développement fondé sur un lien étroit entre essor économique et essor urbain depuis l'antiquité, mais le projet urbain n'accompagne désormais plus aucune perspective de développement économique. Ainsi, la création d'antennes délocalisées de l'université est-elle conçue dès l'origine comme élément d'animation du centre-ville, quand l'investissement des années 1970 (IUT, faculté de médecine) était considéré comme un atout pour combattre la crise et un facteur d'avenir. Le rêve d'une ville d'avant les banlieues ne s'apparente-t-il pas à une révolution conservatrice, à une démarche faisant retour sur le passé malgré ses apparences modernistes ? Retour sur un âge d'or supposé, qui fait largement référence à Rome, au classicisme et au XVIII^{ème} siècle.

Ce projet ne convient plus à la société nîmoise. En témoignent les conflits urbains, qui se multiplient le long du Cardo et du Decumanus : autour de l'environnement, du plan de circulation et de transport en commun ...etc Par ailleurs, le Contrat de ville n'a pas apaisé le sentiment de marginalisation de la population des grands ensembles. Ce qui est présenté comme une vision globale et à long terme est amendé par petites touches, la cohérence d'ensemble étant dès lors remise en cause (exemple le réseau de transports publics).

L'argument selon lequel toute modification entraîne l'expression d'une insatisfaction ne suffit pas à expliquer la nature de ces conflits. Le projet ne satisfait pas les habitants d'une ville dont la plupart des indicateurs sont négatifs (taux de chômage, d'assistance, fermetures d'entreprises, niveau de salaires... etc). Ces conflits traduisent l'absence de véritable projet cohérent pour le développement urbain, l'urbanisme, dans son temps de réflexion, ne suffisant pas à déterminer un mode de développement qui réponde aux préoccupations de la population.

Ce projet se voulait l'équivalent des plans Mareschal ou Raymond, au XVIII^{ème} siècle, qui reposaient sur un élan industriel, générateur d'essor citadin. Ce lien ayant disparu, le projet se heurte à la réalité d'une ville dont les ressources sont limitées : le volume de la dette représente actuellement 3 années de recettes, contre 2 en moyenne pour les 100 premières villes de France, 21% du budget et 16 668 F / habitant... Le remodelage espéré au cours des premières années de mandat a échoué. Ne s'agit-il pas désormais d'un mode de gestion de la crise de l'urbain. On pourrait dire que cette démarche témoigne d'une incapacité d'injecter de l'urbanité dans l'urbanisme, autrement dit, de réaliser ce qui était l'objectif assigné, à savoir faire de la ville, construire de l'urbain autrement que selon les schémas historiquement déterminés.

4

MOUVEMENT

TROIS ELECTIONS MUNICIPALES : 1959, 1977, 1989

La ville est politique. Ne serait-ce, d'abord, que par son étymologie grecque : la polis, c'est la cité. Marcel Roncayolo note justement en ce sens : « la présence du fait politique est partout dans la ville : la ville exerce des fonctions politiques ou administratives à l'égard d'un territoire plus ou moins vaste (...). Elle gère d'autre part ses propres affaires »¹. Ce rôle d'encadrement, cette mission gestionnaire situent donc l'espace urbain comme un enjeu dans le contexte de la démocratie représentative. Du coup, l'institution municipale, et le scrutin qui s'y rattache, prennent un relief fortement accusé. Ils expriment en quelque sorte la centralité du local dans le paysage socio-politique. Centralité, ou plus exactement force centripète du local, car les organismes et institutions qui tissent la trame de la vie urbaine témoignent, par leur existence et leur action, de leur appartenance à la ville, même quand ils sont en dehors du « pouvoir municipal », tant le rayonnement de ce dernier, plus exactement sa force d'attraction est incontournable.

Au fond, ce qui crée ce rayonnement, suscite et nourrit cette force d'attraction, n'est-ce pas le sens de « l'habiter » qui, ainsi que le dit Henri Lefebvre, est « participer à une vie sociale, à une communauté, village ou ville. La vie urbaine détenait entre autres cette qualité, cet attribut. Elle donnait à habiter, elle permettait aux citadins-citoyens d'habiter »². On comprendra, dès lors, l'importance d'une exploration de la scène politique municipale nîmoise, qui se justifie par la place du local dans le prisme géopolitique en général et par l'histoire de cette ville elle-même.

L'institution municipale, les scrutins municipaux, contribuent à construire l'identité urbaine. Pour trois séries de raisons liées entre elles, nous semble-t-il. La première de ces séries est proprement paradoxale. Au XIX^{ème} siècle, le Préfet Forcade la Roquette décrit cette ville comme littéralement ingouvernable tant elle est, socialement et politiquement, explosive. A la même époque, le Doyen Germain la qualifie de « vieux volcan » toujours prêt à entrer en éruption.

¹ Roncayolo Marcel, *La ville et ses territoires*, Gallimard Folio Essais, Paris, 1990.

² Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Anthropos, Points, Paris, 1968 et 1972, p. 24 *Industrialisation et urbanisation*.

Or, Nîmes est géographiquement une ville de côteaux modérés, le tempérament méridional pour être vif, exubérant, extraverti, est nuancé par l'austérité puritaine protestante. *In medio stat virtus*. Cette ville de juste milieu est cependant une ville où les affrontements politiques les plus durs, les plus radicaux, se produisent sur la scène municipale. Pourquoi ? Répondre à cette question nous conduit à aborder une seconde série des raisons qui font que l'institution municipale et le scrutin municipal fabriquent l'identité nîmoise. La scène politique édiltaire est une scène de proximité dans la démocratie française : le local y est maître, et dans une cité où la forte typologie des quartiers est un héritage tout autant qu'un cadre de vie usuel, il fait constamment irruption et parle haut.

Le local est le père de l'urbanité, il dépasse et transcende, sans l'effacer, le général, autrement dit le cadre politique national, même si sa forme et son contenu en découlent. De là, une troisième série de raisons. La scène politique municipale nîmoise réfracte le mouvement social urbain, et à la fois, reflète le rapport des forces sur le plan national entre les classes et les couches sociales. Elle montre, d'une part, le consensus et le dissensus existant dans la population, et rapporte ceux-ci à la situation politique, économique, sociale, culturelle, morale du pays entier. Elle signale, d'autre part, la coïncidence ou l'opposition entre les aspirations locales et les orientations, choix ou décisions du pouvoir central. Elle éclaire, en fait, la diversité dont se nourrit l'unité nationale. La scène politique municipale, spécifique, est un instrument qui permet de radiographier politiquement une ville, et définir, comme l'écrit Marcel Roncayoilo, les rapports variables entre les groupes sociaux, étudier la nature des relations sociales et leurs effets sur la gestion de la ville.

De cette conclusion centrale, nous tirons la nécessité de distinguer dans l'histoire politique municipale contemporaine trois jalons majeurs : 1959, 1977 et 1989, qui par leur nature et leur fonctionnement scandent la construction de l'identité urbaine.

1959-1989 : trente ans de vie municipale et de vie politique nationale particulièrement denses au sein desquels il faut, d'abord, rechercher les traits de similitude et, d'autre part, les oppositions qui qualifient les scrutins locaux de 1959, 1977 et 1989 comme les plus significatifs.

Le premier de ces traits de similitude c'est le contexte politique national qui nous le donne. 1959, au lendemain de la crise de mai 1958, et de la prise de pouvoir par le Général de Gaulle est une période où le consensus politique et social est le plus nettement affirmé. La S.F.I.O. et globalement les partis de gauche, à l'exception du P.C.F., se situent « à la proue de la Vème République ». 1989, trente ans plus tard, un an après la réélection de F. Mitterrand à la Présidence de la République, est le temps où, sous la forme de « l'ouverture », ce même consensus est recherché.

1977 fait exception à cette volonté unanimiste, puisque cette date marque, au contraire, l'assomption de l'union de la gauche, et donc une période de rupture avec l'idée de consensus.

Le second de ces traits de similitude est lié, lui aussi, au contexte national, mais révèle une traduction spécifique à l'échelon local. Il s'agit de la question des alliances politiques municipales, dont on pourrait dire qu'elles sont « chimiquement pures ». En 1959, reflet de la situation nationale, c'est la coalition locale de la S.F.I.O., de l'U.D.R., du M.R.P., et des syndicats C.F.T.C. et F.O. En 1977, c'est — reflet encore du rapport des forces nationales — l'alliance de toute la gauche. En 1989, c'est — volonté de transcender les différences entre partis de droite, de marginaliser le Front National — le choix de J. Bousquet de composer son équipe à partir d'un panel qui regroupe ces partis et des socio-professionnels, non en fonction de leurs étiquettes mais d'un projet. Cette « chimie » des alliances politiques correspond à chaque fois, à un moment d'hégémonie du système municipal en place : système Tailhades, système Jourdan, système Bousquet, reposant sur une base sociale homogène ou en voie d'homogénéisation.

Le troisième des traits de similitude tient au caractère du système électoral qui, sans être exactement comparable, entre 1959 (la liste bloquée est exigée au deuxième tour de scrutin), 1977 (le blocage exclut par définition toute minorité), et 1989 (la proportionnelle corrige « l'effet-guillotine » de la prime à la majorité), dégage néanmoins à chaque fois une force dominante, dont l'émergence au sein de l'assemblée est symétrique du mouvement qui s'opère dans les classes et couches sociales de la ville. 1959, 1977 et 1989 témoignent, à leur manière, d'une volonté de créer un mouvement qui porte la ville plus loin, de dessiner un projet urbain stable et opérationnel pour répondre, soit aux défis, soit aux inquiétudes, soit aux attentes de l'époque.

Naturellement — et c'est ici que surgissent les oppositions décelables entre les trois dates jalons — la contradiction est perceptible entre ces différents projets urbains. 1959 : l'adéquation avec les visées expansionnistes et optimistes du capital. 1977 : l'affirmation de la revendication urbaine, comme source d'un contre-pouvoir local au pouvoir central, préfigurant les solutions du Programme Commun pour le pays. 1989 : l'anticipation sur le statut de la collectivité locale dans un contexte fortement marqué par la perspective du marché unique européen de 1993, statut qui transforme les missions traditionnelles de service public et de gestion quotidienne de la commune, pour mieux fixer sa vocation à être une « entreprise ».

1959-1977, 1989 : des seuils révélateurs, qui illustrent un rapport particulier des forces sociales à l'œuvre dans le champ urbain, pour des enjeux localisés, mais qui traduisent aussi que la gestion de la ville « en appelle aux inégalités et aux conflits qui relèvent de la société dans son ensemble... »³.

³ Roncayolo Marcel, *op. cit.* p. 145.

15 mars 1959 : la liste d'Edgar Tailhades est élue au 2^o tour contre une liste de gauche conduite par le communiste Marquès.

Suffrages exprimés : 35 107 - Marquès : 15 825 (44,6 %) -

Tailhades : 19 282 (55,2 %)

15 mars 1977 : la liste d'union de la gauche d'Emile Jourdan est élue au 1^o tour contre la liste de droite dirigée par M. Grollemund.

Suffrages exprimés : 55 951 - Grollemund 45 % **Jourdan** 55 %

12 mars 1989 : la liste Bousquet est élue au premier tour contre deux listes de gauche (listes Jourdan et Brugueirolles), une liste divers droite et une liste Front National.

Suffrages exprimés : 53 511 - Jourdan PCF - 10 949 (20,4 %)

Brugueirolles PS 10 183 (19,03 %)

Bousquet - Div. Droite 27 570 (51,52 %)

Tosi Div. Droite 638 (1,19 %) Triaire FN 4 171 (7,79 %)

1959 : LA VILLE MIROIR DE SES HERITAGES.

A l'atonie démographique datant du début du siècle, correspondent jusqu'aux alentours des années cinquante de timides aménagements urbains. La croissance s'effectue pour l'essentiel aux marges de la ville, au Sud et dans la zone des masets transformés en résidence principale. Il faut attendre 1956 pour que soient décidées les premières réalisations de constructions industrielles au delà des limites traditionnelles de la cité ; et l'avènement de la Vème République pour que se conjuguent grands travaux, croissance et ambitions pour Nîmes. La vieille ville, au sein de l'écusson des boulevards, demeure, avec le quai de la Fontaine, le lieu d'élection de la bourgeoisie. A l'Ouest, les industries du quartier Saint Laurent (actuel boulevard Jean Jaurès) prolongent la tradition textile de la Placette, qui conserve de solides liens avec la garrigue, à travers l'activité masetière. Le quartier de l'Eau Bouillie, route d'Alès, comme le bourg de Saint Cézaire à l'Ouest, conservent un caractère rural. A l'Est le village de Courbessac, rattaché à la commune, est désormais, comme Saint Cézaire, partagé entre une population ancienne liée à l'agriculture et de nouveaux résidents urbains. Avec 89 130 habitants en 1954 et 99 775 en 1962, la ville amorce sa période de croissance, selon un rythme annuel de 1,9 %.

La liste Tailhades est majoritaire dans les trois cantons qui composent la commune. Elle obtient les meilleurs résultats dans les 2^o et 3^o cantons, correspondant à la vieille ville et aux extensions résidentielles du XIX^e siècle.

1. Centre ville et quartiers résidentiels : une bourgeoisie installée

On observe une superposition topographique assez exacte entre le secteur résidentiel de la bourgeoisie d'affaires et des professions libérales, les points d'ancrage du pouvoir politique local et national et les bureaux de vote les plus favorables à la liste Tailhades, orientée à droite du fait de l'alliance conclue pour le deuxième tour⁴ :

66,6 % au quai de la Fontaine (Bureau F. Pelloutier)

64,4 % dans le quartier résidentiel de la Gare (Bureaux Talabot)

63,7 % au centre (Hôtel de ville)

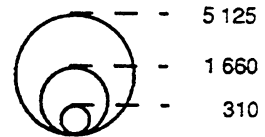
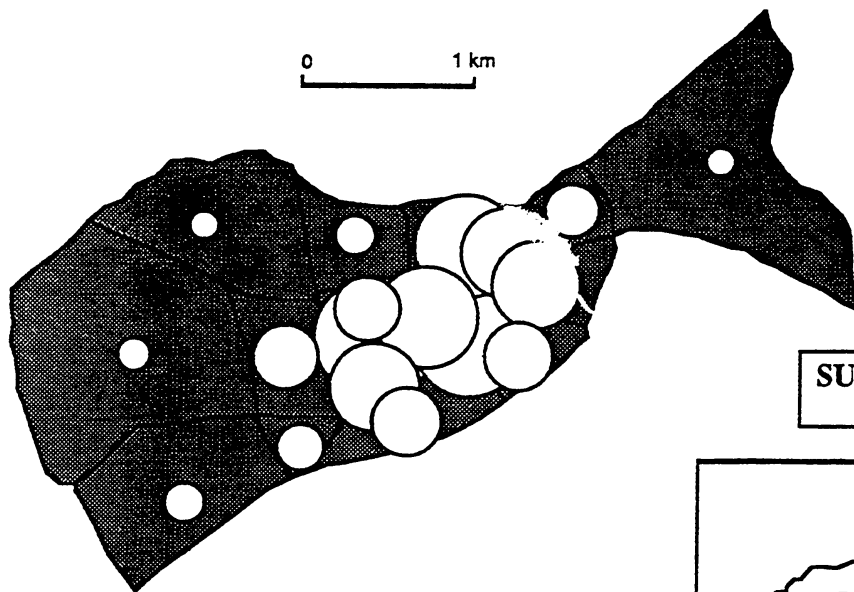
58,49 % dans le quartier Fontaine-Tour Magne (Révolution) qui rassemble une partie du quai de la Fontaine et les nouveaux résidents installés sur les pentes de la Tour Magne. La liste Tailhades obtient les meilleurs résultats dans les secteurs résidentiels de la première et deuxième industrialisation, la ville notabiliaire et bourgeoise

En aval des halles, l'habitat est plus populaire. Elle réalise 54,7 % des suffrages (à Bellecroix). La relative opulence des façades du boulevard Gambetta, de la rue Général Perrier, masquent les logements plus modestes, voire les taudis voués à la démolition des îlots situés au nord de l'écusson.

Au total, l'alliance SFIO-droite recueille une opinion favorable dans les secteurs traditionnellement conservateurs. Elle bénéficie du poids d'une bourgeoisie urbaine qui se reconnaît pleinement dans une liste composée en majorité de membres des professions libérales, chefs d'entreprise ou cadres supérieurs (26 sur 37 membres au total). Il faut par ailleurs noter que plus de la moitié des candidats sont domiciliés dans les quartiers que nous venons de citer. Sur les vingt et un concernés, six habitent le seul quartier de la Fontaine ou les rues adjacentes.

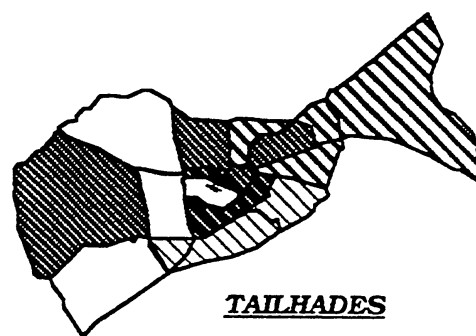
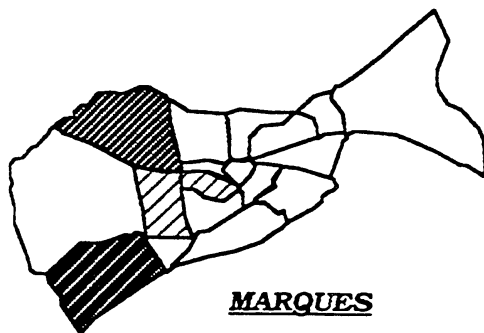
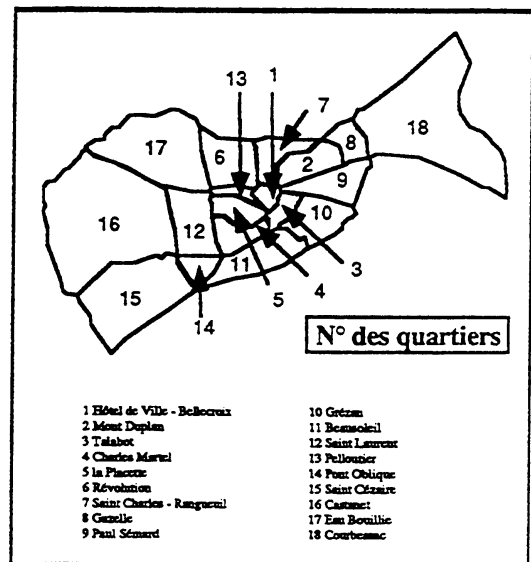
⁴ La topographie recoupe assez exactement la localisation bancaire - boulevard V. Hugo, Place Questel -, celle des bureaux de transaction commerciale situés dans la trajectoire des établissements financiers - boulevards V. Hugo et A. Courbet, rue Régale à proximité des arènes. Pour les professions libérales, deux secteurs se distinguent : professions juridiques près des arènes, rue Régale et au Sud de l'Esplanade ; cabinets médicaux aux abords du quai de la Fontaine, de la Maison Carrée, sur l'avenue Feuchères et dans le quartier Talabot.

Dans l'ensemble, bureaux et cabinets bancaires, commerciaux, juridiques et médicaux sont situés dans la vieille ville, avec quelques digitations en direction de la Fontaine et du boulevard Talabot.



**RESULTATS
DU 1er TOUR
DES ELECTIONS MUNICIPALES
DE NIMES EN 1959**

**SUFFRAGES EXPRIMES
PAR QUARTIER**



MARQUES	TAILHADES

**QUARTIERS
OU CHAQUE CANDIDAT
EST MAJORITAIRE**

(en % du total des exprimés)

2. La ville ouvrière : Placette - St Charles : rachalans contre bourgadiéri ?

Au XIX^e siècle, le débat politique est marqué par les clivages socio-politiques matérialisés dans l'espace par la césure entre l'Est et l'Ouest. L'opposition n'est pas totalement effacée en 1959, comme en témoignent les résultats.

La Placette

Le quartier est tout entier désigné par le nom, ou plutôt l'absence de nom de sa place centrale, comme l'indique Aimé Serres dans son étude sur les rues de Nîmes⁵. Le petit peuple, historiquement républicain et protestant (le temple de l'Oratoire date de 1856), tient une grande part de son identité du mouvement ouvrier contemporain. A la fin des années cinquante, la sédentarisation d'une communauté gitane, installée jusque-là aux portes de la ville, confirme l'ouverture de ce quartier aux influences extérieures.

Il accorde une majorité à la liste d'André. Marquès, avec respectivement 52,5 % et 51,3 % des suffrages dans les bureaux de l'Hôtel Dieu et de l'Oratoire.

Saint Charles

A l'Est, Saint Charles constitue le pendant de la Placette, du côté de la Contre-Réforme conservatrice. La place qui lui donne son nom tient celui-ci de l'Eglise, siège de la chapelle des Frères Prêcheurs dès le XVIII^e siècle, baptisée en référence à St Charles Borromée, grand personnage de la Contre-Réforme. La façade, austère, témoigne de cette origine⁶. On y célèbre chaque année, jusqu'aujourd'hui, la messe de l'oeillet blanc le 21 janvier, en commémoration de la date anniversaire de la mort de Louis XVI. Le quartier abrite le siège de l'ex-Action Française, royalistes rassemblés au sein du cercle Saint Charles.

Les résultats de la consultation électorale dans les bureaux de St Charles et de Ranguel confirment la permanence d'une empreinte conservatrice : la liste Tailhades arrive en tête avec 50,5 % et 55,3 % des voix, dans une population comparable à celle de la Placette.

3. Richelieu : une population bien encadrée

Troisième secteur hérité de la tradition industrielle à l'Est, Richelieu tient son nom du Maréchal de Richelieu, Gouverneur du Languedoc sous

⁵ Serre Aimé, *Les rues de Nîmes, Du moyen-âge à nos jours*, Sud Espace Edition, Montpellier, 1989, p.317.

⁶ Serre Aimé, op. cit.

Louis XV et petit neveu du Cardinal. C'est un quartier militaire, institué pour quadriller au XVIII^e siècle une ville qui n'est pas « sûre ». Entre rue d'Avignon, rue d'Uzès et actuelle rue Sully, il a une structure orthogonale, comparable au castrum romain. Foyer du royalisme jusqu'au début du XX^e siècle, il accueille une population ouvrière à partir du développement du chemin de fer. Il conserve dans les années cinquante la double empreinte du catholicisme et du conservatisme, et la réputation d'avoir été marqué par l'influence pétainiste avant la Deuxième Guerre Mondiale ⁷. S'il a bénéficié des vagues de migration, elles provenaient moins des Cévennes réformées que de l'Ardèche ou des Cévennes catholiques. Les cheminots attachés au dépôt des machines installé à proximité sont nombreux, comme dans le quartier Pierre Semard, ancienne rue d'Avignon débaptisée en 1945 pour recevoir le nom d'un responsable cheminot communiste exécuté pendant la Résistance. Le bureau de vote P. Semard recueille les suffrages d'une population essentiellement ouvrière, rassemblée par des conditions identiques de travail et d'habitat. Avec 54,7 % des voix, la liste Tailhades l'emporte sur la liste Marquès.

4. Enclos Rey. Croix de fer. Mont Duplan : petit peuple et traditions

A la fin des années cinquante, le quartier de l'Enclos Rey n'offre plus le visage d'un secteur exclusivement occupé par une population catholique et royaliste. Ses habitants votent avec une partie du quartier Richelieu, à l'ouest de la route d'Uzès, et les habitants du Mont Duplan, quartier traditionnel de la Croix de fer marqué par un urbanisme de garrigue.

Le résultat de la consultation est nettement favorable à la liste Tailhades : 58,2 % des voix. La tradition conservatrice pèse sans doute sur une population essentiellement ouvrière ; cependant, la composition de la liste incite à suggérer que pour l'ensemble des quartiers populaires situés à l'Ouest, Me Tailhades bénéficie également de la confiance d'une fraction de la classe ouvrière pour la gauche, incarnée par la tête de liste socialiste. La liste offre, en quelque manière, un double visage particulièrement opératoire : à gauche, par la présence des socialistes (elle est conduite par le premier d'entre eux, Sénateur depuis 1948) et rassemblant les diverses composantes d'une droite qui a su historiquement, à Nîmes, s'appuyer sur le petit peuple et utiliser la césure confessionnelle pour s'opposer aux forces républicaines, identifiées à la bourgeoisie protestante des entrepreneurs industriels.

⁷ Cette observation est commune à plusieurs interlocuteurs interrogés au cours de cette étude, notamment Georges Gros et Vladimir Guiu.

5. Saint-Laurent : une identité affirmée

Le quartier Saint Laurent constitue l'extrême pointe du tissu urbanisé à l'ouest. Situé *intra-muros*, il n'est séparé de la Placette que par le boulevard Jean Jaurès. Siège de nombreuses entreprises de la chaussure (manufactures Mora et Bastid), de la bonnetterie (société Eminence, établissements Deloustal, Reiser, Chazalon, fabrique Navatier), il concentre une main d'oeuvre ouvrière importante, qui n'habite pas en totalité le quartier mais lui confère une identité marquée.

Celui-ci comprend deux des premières réalisations en matière de logement social sur la ville : H.B.M. édifiés en 1931 rue A. Barbes et HLM construits en 1954 rue Esperandieu. Cependant, les extensions urbaines au-delà du Cadereau sont dominées par l'habitat individuel, favorisé par le caractère accidenté du relief. Sur la colline de Montaury, vers la route de Sauve, fonctionnaires, cadres et professions libérales logent dans ces villas — modestes ou plus luxueuses — qui donnent à la banlieue un visage nettement opposé à celui de la ville ancienne.

La liste Marquès arrive en tête avec 50,7 % des voix, sans doute parce que les valeurs et comportements du quartier de la Placette irriguent, par capillarité, cette portion occidentale de l'espace urbain.

6. Charles Martel : le poids des idéologies dominantes

Dans un bureau délimité par la rue de la République et l'avenue Feuchères, s'étendant jusqu'à la plaine de la Vistrenque, le bureau Charles Martel recueille les suffrages d'une population hétérogène, semi-rurale vers le Sud, plus bourgeoise vers l'avenue Feuchères. L'identité du quartier est dominée par la présence d'une bourgeoisie résidentielle, à proximité de la Préfecture, et celle d'une forte population de militaires — Nîmes est une ville de garnison et fonctionnaires de police. Les ouvriers représentent cependant (en 1965) un tiers de l'ensemble des inscrits, soit un pourcentage comparable à celui du bureau Saint-Laurent, mais la population a un taux d'activité plus faible. La proximité de la gare SNCF et les facilités de desserte par la route de Montpellier ont entraîné la localisation d'entreprises à l'Ouest (la bonnetterie Albaric, qui emploie 300 salariés, l'usine d'explosifs Rey et l'usine à gaz au-delà du viaduc). L'habitat est constitué de logements à un ou deux étages,

⁸ La composition sociale du bureau St Laurent, étudiée en 1965 par E. Ficard, montre que la gauche trouvera plus tard - dans ce secteur - des assises solides. Pour une population d'ouvriers identique à la moyenne de la ville, il est en effet composé d'un pourcentage supérieur d'employés du secteur tertiaire et notamment de la fonction publique. A la même date, la CGT y recrute 340 adhérents, soit 8,5 % de ses effectifs sur Nîmes (4 000 environ).

Ficard Elyane, *Géographie électorale de Nîmes en 1965*, DES, Université Paul Valéry, 1966, Doc. dact.

modestes vers la rue de la République, plus luxueux entre la rue de St Gilles et l'avenue Feuchères. Le résultat obtenu par la liste Tailhades reflète, avec 62,3 % des voix, l'influence des couches sociales idéologiquement dominantes sur la ville.

A ce point de notre étude, il est intéressant d'observer comment la géographie des comportements électoraux traduit les héritages identitaires. Les timides mutations intervenues aux marges de la ville ne modifient que très légèrement la représentation traditionnelle du clivage Est-Ouest

7. Les marges de la ville : une population en mutation

Pont oblique

Dans le prolongement de la route de Montpellier, le quartier du Pont Oblique marque la frontière de l'espace urbanisé au Sud-Ouest. La coupure est nette avec la vieille ville, l'habitat est caractérisé par le mitage ou les lotissements. La population active est composée pour moitié de fonctionnaires — agents SNCF, personnel de l'Education Nationale en majorité — et pour une part de professions libérales.

La liste Tailhades y recueille 50,3 % des voix, l'un de ses scores les plus faibles dans un secteur dominé par la petite bourgeoisie, qui présente cependant, comme le confirmera l'étude des bureaux de votes réalisée en 1965, la particularité d'une forte population ouvrière⁹.

Eau bouillie

Route d'Alès, à l'Ouest, les hautes maisons des groupes d'habitation du quartier d'Espagne donnent un aspect urbain à ce secteur de constructions individuelles. Un petit ensemble HLM (86 logements) a été édifié en 1956

Le quartier d'Espagne et les collines — La Cigale — sont habités majoritairement par des ouvriers et employés de la SNCF, de l'EDF, de la Police nationale, les employés dominant à la Cigale. Les résultats, 57,4 % pour la liste Marquès, signalent la permanence de l'implantation de la gauche la plus radicale dans ce secteur occidental, qui entretient de nombreux échanges avec la Placette. On observe également que la liste de gauche trouve ses assises les plus solides dans un secteur où domine la population cheminote, qui assurera en 1965 une large part du succès de la liste d'Union de la gauche.

⁹ 37 % des inscrits du bureau Pont oblique en 1965 se déclarent ouvriers (d'après Ficard Elyane, *op. cit.*).

La Gazelle

Le bureau de la Gazelle recueille les votes des habitants de la banlieue Nord Est, route d'Uzès. Au delà du viaduc de chemin de fer, l'habitat est dense, puis les villas résidentielles se mêlent aux masets. Les employés, du secteur public ou privé, sont majoritaires le long de la route d'Uzès au delà du viaduc. Les ouvriers du bâtiment logent plus au Nord, dans la garrigue. Les ouvriers de l'industrie et du textile résident dans les lieux les plus reculés. Les cadres et les membres des professions libérales, en revanche, ont investi proritaiement le secteur Ouest, plus proche de la route d'Alès et du tissu urbanisé.

Les transformations de la guarrigue s'opèrent, depuis l'immédiat après-guerre, sous le double signe « lotissement-transformation des masets ». Les lotissements sont gérés par des associations mutualistes, « Castors de la Police », « Castors du Gaz ». La transformation des masets en résidence principale est attestée par la croissance de la propriété foncière : en 1930, 2 800 propriétaires ou locataires de masets sont recensés en banlieue Nord ; en 1957, 3 935 propriétaires ou locataires sont enregistrés. Les propriétaires sont essentiellement commerçants, retraités, fonctionnaires de la SNCF.

Le quartier de la Gazelle comprend également l'une des premières réalisations d'habitat HLM sur Nîmes (186 logements).

La liste Tailhades arrive en tête, avec 52,6 % des voix.

Beau Soleil - Grézan

La première extension vers le Sud date de la création du chemin de fer. A la veille de la Deuxième Guerre Mondiale, la banlieue Sud, au-delà du viaduc, forme une étroite bande, industrielle à l'Ouest (avec la cartoucherie Rey), résidentielle à l'Est. Au centre, se trouvent la maison de retraite des Soeurs de St Vincent et le collège catholique de l'Assomption. Les cultures maraîchères s'étendent vers la plaine du Vistre.

Après-guerre, le quartier s'urbanise : lotissements, groupes d'habitations HLM, de la route de Montpellier à la route d'Avignon, font reculer vers le Sud les petites propriétés maraîchères. A la fin des années 1950, il comprend quatre secteurs fortement individualisés, correspondant aux bureaux de vote de Beau soleil et de Grezan.

a) Un secteur industrialisé au centre, de part et d'autre de la gare SNCF : on y trouve ateliers et entrepôts de menuiserie, manufactures de chaussure et du textile, usine à gaz, usine électrique. L'habitat dense, constitué de petites maisons d'un seul étage, à la façade étroite, est dominé par d'imposants établissements catholiques, notamment le Grand Séminaire.

b) Une zone ancienne d'habitat à l'Est. Entre la route de Beaucaire et d'Avignon, elle est caractérisée par le même type d'architecture.

c) Une zone d'habitat en expansion d'Est en Ouest entre la route de Beaucaire et la rue P. Painlevé, elle gagne le Sud, contourne la cartoucherie Rey et se reforme à l'ouest vers Capouchiné.

d) Une zone de cultures maraîchères, cédant peu à peu aux habitations, caractérisée par la petite taille de l'exploitation et le mitage de l'habitat en villas individuelles.

On ne s'étonnera pas que la population agricole soit supérieure à celle des banlieues Nord et Ouest, en revanche on notera une similitude dans le peuplement : les fonctionnaires représentent à eux seuls les 3/5 de la population totale, l'ensemble des employés, fonctionnaires, cadres et membres des professions libérales formant 80 % du total. Les employés de la SNCF dominent, parmi la population active ou retraitée.

1 250 logements sont construits, en individuel ou collectif, entre 1951 et 1959, sous forme essentiellement coopérative : les Castors cheminots de Beau Soleil marquent de leur identité ce secteur en expansion, où l'arrivée de jeunes ménages appelle des réponses nouvelles de la part des responsables locaux. La vie du quartier s'organise autour de l'école publique, qui devient le véritable centre de la vie urbaine.

En accordant 58,30 % des voix à la liste Tailhades, le bureau de vote Beau soleil se rapproche cependant des résultats exprimés dans la ville conservatrice. On suggérera qu'au lendemain de 1959, dans une période dominée par le thème de la « modernisation », une majorité de cette population qui investit une nouvelle frontière se reconnaît dans les valeurs incarnées par la liste SFIO (une gauche modérée) et droite (une droite porteuse de grands projets). A Grézan, quartier plus ancien, dominé par les cheminots — actifs ou retraités — la liste Tailhades obtient 50,8 % des suffrages.

On terminera ce tour d'horizon de la ville de 1959 avec les deux villages de St Cézaire à l'ouest et Courbessac à l'Est, dont l'évolution est caractérisée par le passage de la vie rurale à la vie urbaine.

8. St Cézaire : protestant et ancré à gauche

Longtemps village d'agriculteurs, St Cézaire devient un centre d'habitation à partir de 1945. Il conserve son caractère rural lié à la viticulture, il possède une cave coopérative qui regroupe en 1959 l'ensemble des propriétaires exploitant 340 ha de vignes. A cette date cependant, les projets d'installation d'un marché gare et d'une zone industrielle entre la voie ferrée et la route de Montpellier tendent au bouleversement des liens qui unissaient le village à la ville. La vie s'organise au centre, autour du temple et des commerces, où résident les propriétaires agricoles et la population originaire du village : 400 personnes, soit un tiers des habitants, en majorité protestants. A l'Est, autour de l'église, logent également d'anciens habitants,

mais pratiquement plus d'agriculteurs.

Les nouveaux arrivants, 800 personnes environ, en majorité catholiques, habitent les constructions récentes de la périphérie, et travaillent à Nîmes. Le village dépend étroitement de la commune : hormis quelques commerces de proximité, les services sont inexistantes. Seule la présence d'un adjoint au maire spécifiquement affecté manifeste la différence avec un quelconque quartier de la ville. La Mairie a été conservée, jusqu'aujourd'hui elle fonctionne comme annexe de l'Hôtel de Ville.

La structure sociale se distingue par une forte minorité d'exploitants agricoles - 16 % de la population, autant que d'ouvriers de l'industrie - et une proportion de près de 40% d'employés et fonctionnaires¹⁰.

La liste Marquès remporte son meilleur résultat, avec 63,9 % des suffrages. Il est évident que celui-ci est marqué par les choix de la population d'origine (protestante et ancrée à gauche, se situant toujours le plus à gauche sur l'échiquier politique) et ceux de la population ouvrière plus récente.

9. Courbessac : catholique et plus à droite

A Courbessac, près de la moitié de la population — essentiellement originaire de l'extérieur — s'est installée après 1950. Au centre, autour de l'église, résident les groupes les plus anciens : agriculteurs et ouvriers. En amont et en aval du village, l'habitat s'organise sous la forme du lotissement pour les fonctionnaires de la SNCF, des PTT, de l'armée ou de la police. Ouvriers et employés résident, plus près du coeur de la ville, à la cité Vauban, au Pont de Justice, ou au Moulin à vent. L'extension vers l'Est est bloquée par l'existence de la base aérienne de Nîmes-Courbessac, elle s'organise à l'Ouest, au Sud et au Nord.

Avec une seule boulangerie, deux épiceries et une salle de café, le village de Courbessac paraît dépendre plus encore que St Cézaire de la ville-centre. La structure professionnelle indique une moindre proportion d'employés et fonctionnaires (25 %) mais un pourcentage équivalent d'exploitants agricoles et d'ouvriers, autour de 13 % chacun.

Les résultats de la consultation sont nettement contrastés : avec 52,6 % des suffrages, la liste Tailhades est en tête, dans un canton qui lui est par ailleurs très favorable.

¹⁰ Population des ménages (INSEE):

	St Cézaire %	Courbessac %
Propriétaires exploitants	1,6	12,7
ouvriers agric.	8	13
ouvriers	14,3	13,7
employés	7,5	10,5
comm.art.prof.lib.	15	9,5
fonctionnaires	32	14,9

On va voir que ces oppositions disparaissent en 1977 et que les comportements des couches et classes sociales proches les unes des autres (classe ouvrière, petite bourgeoisie urbaine salariée, nouvelles couches moyennes) sont homogénéisés et se traduisent par des choix identiques. Pour comprendre les transformations intervenues, il est cependant nécessaire de revenir sur les évolutions démographiques des années 1960-1970.

1960-1975 : quelques repères

Comme toutes les villes languedociennes — Montpellier, Béziers, Carcassonne — Nîmes connaît une période de croissance dans les années 1960. Elle atteint 100 000 habitants aux alentours de 1962 et s'accroît entre 1962 et 1968 selon un rythme supérieur à la moyenne française des villes de plus de 50 000 habitants, rythme qui à partir de 1969 diminue sensiblement (0,58 % en moyenne), pour trois raisons essentielles déjà évoquées : d'une part, l'arrêt des migrations propres à la période 1962-1968 — environ 10 050 rapatriés d'Algérie. D'autre part la diffusion de l'habitat en zone péri-urbaine. Enfin, une baisse notable de l'attractivité nîmoise liée à la récession du secteur secondaire.

Population et occupation de l'espace

L'accroissement de la population se traduit par des élargissements à l'Est et à l'Ouest :

- à partir de 1957 la cité du Chemin Bas d'Avignon et en 1962 la cité du Mas de Mingué à l'Est répondent respectivement aux nécessités de desserrement de la ville ancienne et d'accueil des rapatriés d'Afrique du Nord.

- à partir de 1961, une ZUP de 10 200 logements est programmée à l'ouest pour résoudre le problème de vieillissement du Centre et de l'accueil des migrants.

En 1975, selon les données du recensement, la population est globalement répartie en trois secteurs d'importance équivalente : le centre, l'Est et l'Ouest. Le centre, c'est-à-dire l'écusson des boulevards et les quartiers situés à proximité, a régulièrement diminué. Il représente 30 % de la population totale en 1975, contre 38 % en 1968.

Avec la construction de la ZUP, l'Ouest passe en revanche de 19 à 30 % de la population entre 1968 et 1975, tandis que l'Est régresse sensiblement de 29 à 27 %. Les garrigues, au nord, avec 4 % et la plaine du Sud, avec 9 %, restent stables.

Les quartiers du centre ancien, les faubourgs du XIX^e siècle (St Charles, la Placette, Richelieu) et le secteur de la gare SNCF (Feuchères, Talabot) perdent environ un habitant sur six, soit 18,5 % de la population en l'espace d'une décennie, passant de 45 333 à 36 965 habitants. A l'intérieur

de cet ensemble, le centre historique est le plus touché : il perd 2 051 habitants, soit 25 % de sa population.

Le paysage urbain en est profondément modifié : le centre, qui jusqu'à la période de construction de la ZUP était dans une position excentrée, conséquence d'une croissance orientale de l'urbanisation, se retrouve après un rééquilibrage à l'Ouest dans une position stratégique. Mais, dans le même temps, son poids a considérablement diminué, en particulier dans sa partie la plus prestigieuse, le centre ancien.

Par ailleurs, la ville a renforcé son caractère linéaire. Les périphéries Nord et Sud, étant donné la nature du relief d'une part et les difficultés dues à la nature du sol d'autre part, n'ont pas accru leur importance. D'Est en Ouest, l'axe dense s'est renforcé, intégrant pleinement Saint-Cézaire et Courbessac à l'espace urbain.

1977 : l'assomption du salariat.

Les résultats de la consultation de 1977 traduisent une mutation sensible. En particulier, dans une ville administrée depuis 1965 par des municipalités d'union de la gauche, ils expriment une hégémonie de la population salariée — classe ouvrière et petite bourgeoisie — sur l'ensemble du corps social. L'évolution de l'urbanité à Nîmes (extensions spatiales, plus grande mobilité de la population) a réduit le caractère irréductible l'une à l'autre de chacune des identités culturelles des quartiers et entraîné une modification des comportements électoraux qui tendent à devenir de plus en plus homogènes.

1. Conservatismes isolés.

Le centre ville et les quartiers résidentiels demeurent, en 1977, les lieux d'élection d'une population disposant de revenus élevés : le pourcentage des patrons de l'industrie et du commerce y représente le double de la moyenne de Nîmes pour les bureaux Hôtel de Ville et Bellecroix et se situe partout à un niveau supérieur. Seul le quartier résidentiel de Villeverte, en garrigue, caractérisé par un habitat dispersé et sélectif (250 habitants) offre des résultats comparables.

La prédominance des professions libérales, en revanche, tend à décroître dans le centre historique. Elle perdure dans les secteurs Talabot, et plus encore Révolution, qui recueille les suffrages des électeurs résidant sur les collines du Mont Cavalier (quartier de la Tour Magne). Cadres et professions libérales investissent de manière privilégiée les secteurs des collines, au détriment du centre ancien.

Corollairement, la représentation des catégories sociales les plus modestes, en particulier ouvrières, est la plus faible à Talabot, Révolution et Pelloutier, comparable à tous égards à celle des secteurs de garrigue les plus excentrés.

La liste conduite par M. Grollemund obtient cinq de ses six résultats majoritaires sur la ville, avec respectivement 61,9 % à Pelloutier, 60,8 % à Révolution, 59,5 % à Talabot, 56,2 % à l'Hôtel de Ville et 51,1 % à Bellecroix.

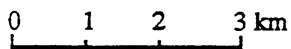
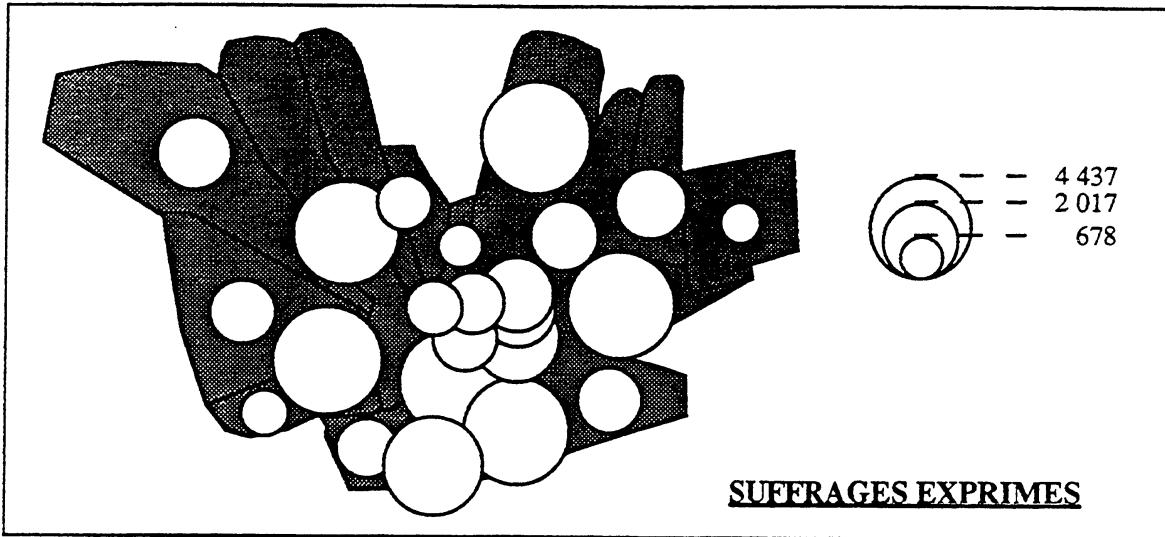
On observe une permanence dans la traduction spatiale des résultats obtenus, correspondant aux secteurs les plus favorables à la liste d'E. Tailhades en 1959 : le bureau Pelloutier reste en tête dans les deux cas, Révolution passe de la 6^e à la 2^e place. Ce quartier, contrairement au précédent, est en effet profondément transformé. Professions libérales et cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce forment, avec les cadres moyens, plus de 51 % de la population, contre 41,4 % en 1968. En revanche, les ouvriers passent de 30,3 % à 18,7 %. Le mont Cavalier suit une évolution comparable au secteur plus éloigné des garrigues occidentales — Bois des Espesses, Villeverte, devenu lieu privilégié de résidence des catégories sociales supérieures.

Les bureaux Talabot, Hôtel de Ville et Bellecroix enregistrent des évolutions moins marquées. Les pourcentages des différentes catégories socio-professionnelles suivent une courbe comparable à la moyenne de la ville, les ouvriers restant proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs : trois points de moins pour Nîmes (34,8 % en 1968 contre 31,8 % en 1975), moins d'un point seulement dans la vieille ville et le secteur Talabot.

Talabot et Hôtel de Ville, deuxième et troisième meilleurs bureaux pour la liste Tailhades en 1959, sont les 3^e et 4^e meilleurs bureaux de la liste Grollemund en 1977. Le bureau Bellecroix, après celui de C. Martel, sera le dernier bureau acquis à la droite lors de cette consultation. Il était situé, en 1959, derrière ceux de Castanet, Beausoleil et Mont Duplan, correspondant à des secteurs désormais profondément transformés. Bellecroix, en revanche, en aval des halles dans le centre ville, conserve une structure socio-professionnelle stable, malgré un déclin de la population (- 25 % à l'intérieur de l'écusson des boulevards).

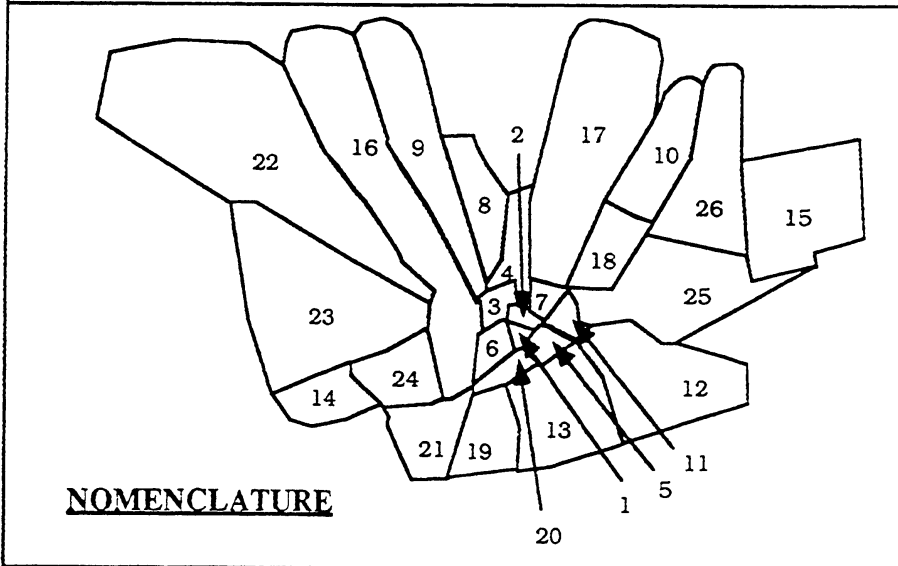
2. Quartiers anciens et évolutions récentes - Placette St Charles - L'effacement des clivages Est-Ouest.

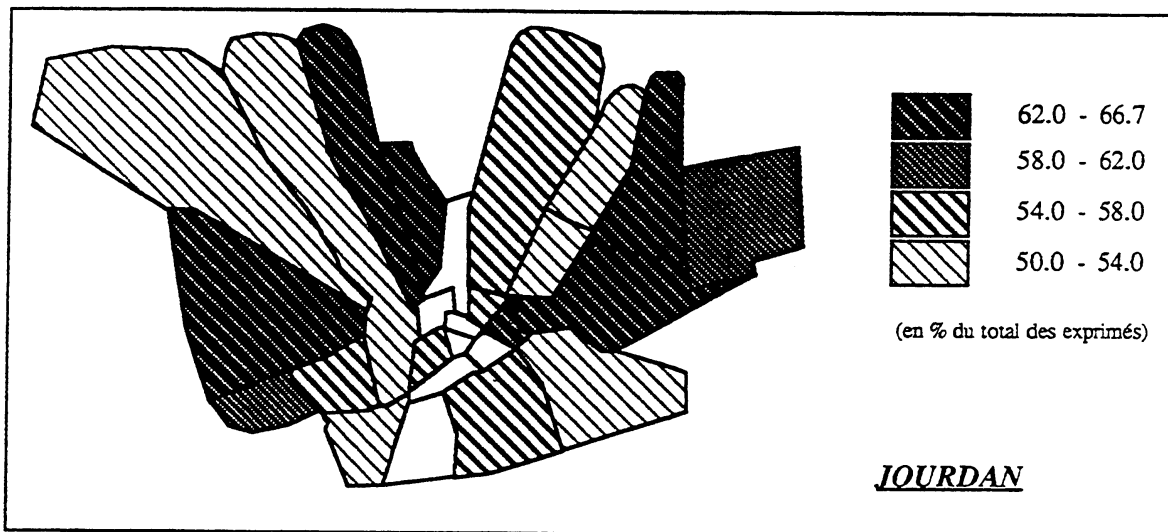
Les quartiers d'ancienne industrialisation enregistrent également une décroissance démographique au cours des années 1960-70 — la construction des grands ensembles, l'urbanisation péri-urbaine absorbant une partie des habitants mal logés.



**RESULTATS DU 1er TOUR
DES ELECTIONS MUNICIPALES
DE NIMES EN 1977**

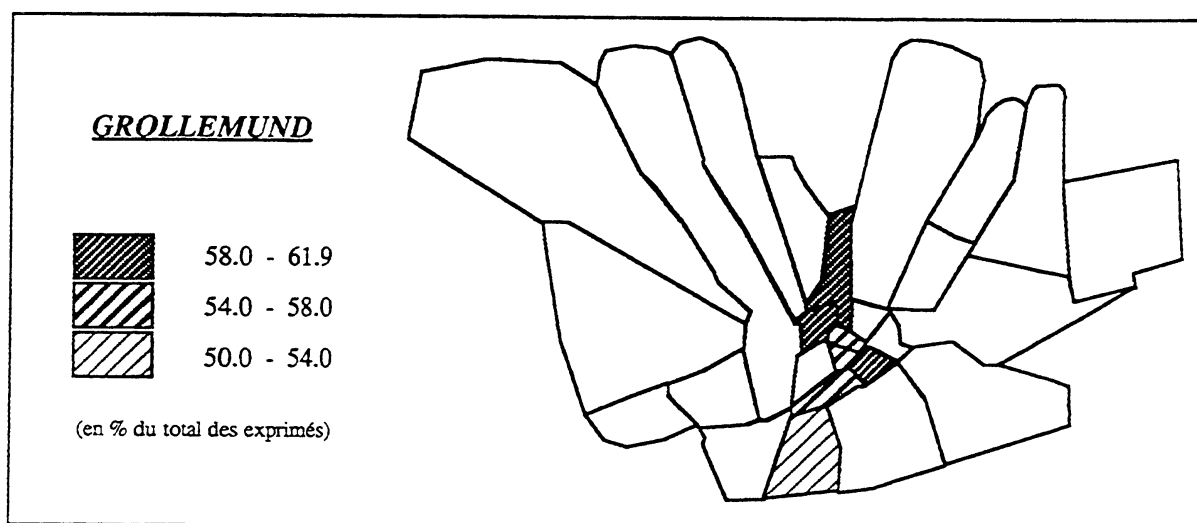
- 1 Hôtel de Ville
- 2 Bellecroix
- 3 Pelloutier
- 4 Révolution
- 5 Talabot
- 6 Placette-Hôtel Dieu
- 7 St Charles
- 8 Route d'Alès
- 9 Eau Bouillie
- 10 Route d'Uzès
- 11 Richelieu
- 12 Grézan
- 13 Beausoleil
- 14 St Cézaire
- 15 Courbessac
- 16 Montauray-Jean Jaurès
- 17 Croix de Fer
- 18 Gazelle
- 19 Marguerite Long
- 20 Charles Martel
- 21 Route de Montpellier
- 22 Castanet
- 23 ZUP nord
- 24 ZUP sud
- 25 Chemin Bas d'Avignon
- 26 Mas de Mingue





**RESULTATS
DU 1er TOUR
DES ELECTIONS MUNICIPALES
DE NIMES EN 1977**

(quartier où chaque candidat est majoritaire)



Avec le centre historique, les quartiers de la Placette et de St Charles sont en 1975 les moins jeunes et les plus âgés de la commune : 28 % de la population est âgée de plus de 65 ans à la Placette, contre 15 % pour Nîmes, soit près du double (en 1968, l'écart n'était que de 7 points, 20,1 % contre 13,7 %). 18,1 % est âgée de moins de 20 ans contre 28,4 % pour Nîmes. L'évolution est moins accentuée pour le quartier St Charles, mais elle est identique si l'on considère la partie la plus anciennement urbanisée, à l'exception des extensions les plus récentes vers le Mont Duplan à l'Est, qui rééquilibrent sensiblement ce secteur.

Ouvriers et employés sont majoritaires, les ouvriers dominant à la Placette, tandis que les employés progressent à St Charles. Au total, ils représentent respectivement 58,5 % et 54,8 % des actifs. Par ailleurs, les personnels de l'armée et de la police sont fortement représentés à St Charles (7,4 % des actifs contre 1,2 % à la Placette, soit l'un des pourcentages les plus élevés pour Nîmes).

Avec 57,5 % des suffrages à l'Oratoire et 53,6 % à l'Hôtel Dieu pour la liste Jourdan, le quartier de la Placette confirme en 1977 sa tradition de gauche. Au Nord Ouest, le quartier de la route d'Alès — avec la zone récemment urbanisée sur la base des masets — accorde 67 % de voix à la liste de gauche, conformément à ses choix antérieurs dans le secteur le plus populaire. Il s'agit du meilleur résultat pour l'équipe Jourdan, précédant les scores obtenus dans les grands ensembles périphériques. On se souvient que le quartier de l'Eau Bouillie plaçait en tête en 1959 la liste de gauche conduite par un communiste. Le secteur plus résidentiel de la route d'Alès accorde, en 1977, 58,2 % des voix à la liste Jourdan.

Plus contrastée, en revanche, est l'évolution du quartier St Charles qui, avec 54,2 % à St Charles et 56,8 % à Raugeil pour la liste Jourdan, rejoint les quartiers occidentaux. L'ancienne césure socio-spatiale est effacée, les choix électoraux s'effectuant sans doute au regard du bilan d'une gestion municipale mise en oeuvre douze ans auparavant, accordant à la démocratie communale, par l'intermédiaire de la concertation, une place favorable à l'affirmation des revendications identitaires.

La Gazelle

La zone située le long de la pénétrante Est, route d'Uzès, composée d'anciens masets, d'une cité HLM (La Gazelle), dans un faubourg industriel, donne une large majorité à la gauche, avec 54,9 % des suffrages.

Aux clivages hérités se substitue un clivage sociologique séparant quartiers populaires et quartiers résidentiels, qui unifie les comportements électoraux des groupes sociaux dans l'espace urbain.

3. Richelieu, Pierre Semard, Beau soleil, Grézan : des choix unifiés

Le quartier Richelieu enregistre une décroissance démographique (1844 habitants en moins entre 1968 et 1977, soit 25,3 %), comporte une proportion sensiblement plus importante de personnes âgées et moins de jeunes que l'ensemble de la ville.

Avec 34,8 % d'ouvriers dans la population active, le quartier se situe au dessus de la moyenne, en régression toutefois par rapport aux années précédentes. Personnels de service, manœuvres, petits commerçants et artisans, proportionnellement plus nombreux qu'à Nîmes, contribuent par leur présence à entretenir l'image d'un petit peuple empreint de ruralité aux portes de la ville. La proximité du dépôt de machines de la SNCF confère aux quartiers Richelieu et Pierre Semard leur identité « cheminote », en 1977 comme en 1959. L'évolution des comportements électoraux dans un secteur traditionnellement perméable aux idées conservatrices est très nette; avec 62,6 % des voix, la liste Jourdan réalise l'un de ses meilleurs scores.

Au Sud-Est, de part et d'autre de la route d'Arles, les quartiers de Beau soleil et de Grézan, urbanisés dans les années 1950-1960, suivent une évolution comparable à celle des secteurs plus anciens: décroissance démographique, vieillissement et quasi-stabilité de la composition sociale de la population. La pyramide des âges tend à se confondre avec celle de l'ensemble de la ville, dans un espace comptant auparavant une plus forte proportion d'enfants et de jeunes (Grézan) dûe à l'installation de jeunes ménages.

A l'Ouest de la route d'Arles (bureaux de vote Beau soleil), les employés et cadres moyens (44 % des actifs), représentent un pourcentage supérieur à la moyenne nîmoise, en croissance pour les employés par rapport aux années 1960. Les ouvriers, en revanche, régressent de près de 30 % à 27,7 %, contrairement à l'Est (bureaux de vote Grézan) où ils représentent toujours plus de 33 % des actifs, tandis que les employés passent de 23,8 % à 28,5 %. L'intégration des extensions les plus récentes n'est pas achevée. La municipalité a aménagé ce secteur, caractérisé par la construction coopérative, mais aussi la précarité d'un habitat hérité d'après-guerre (le quartier des Espagnols, au Creux des Canards, est constitué de cabanes édifiées hors de toute réglementation par des maraîchers), enfin la coexistence d'immeubles d'habitation et de jardins ouvriers. Ces derniers sont gérés par trois types d'association : professionnelles (employés SNCF), confessionnelles (l'église catholique) ou nationales (Association Nationale des Jardins de France).

La gauche est en tête dans les six bureaux de Beau soleil et Grézan, avec respectivement 54,5 % et 53,2 %. On observe une évolution contrastée : Beau soleil plaçait nettement en tête l'équipe Tailhades en 1959, tandis que les résultats étaient plus modérés à Grézan. Le vote Jourdan unifie les choix des couches sociales salariées, à dix huit ans d'intervalle.

A l'Ouest de la route d'Arles, c'est une zone constituée de logements HLM, de lotissements et de pavillons individuels, qui assure la majorité à la gauche, dans les trois bureaux de vote Marguerite Long, avec 53,6 % des suffrages, ainsi qu'au Sud Ouest dans le quartier Capouchine : 62,6 % dans le secteur HLM, 51,5 % dans la partie résidentielle. A ces zones de tradition populaire, il faut ajouter les deux villages intégrés à la commune de Nîmes, Courbessac à l'Est et St Cézaire à l'Ouest.

4. St Cézaire et Courbessac, quartiers de tradition populaire.

A l'ancien village de Courbessac se sont ajoutées des villas — Chalandonnettes notamment — habitées par des salariés des couches moyennes délaissant le centre ville (il existe désormais un tissu urbain continu de Courbessac jusqu'au village voisin de Poulx). A proximité du Mas de Mingue, quartier de logements HLM, le village conserve un aspect rural et une autonomie relative par rapport à la ville : un adjoint au Maire y est affecté, il existe une société de chasse distincte de celle de Nîmes...

L'évolution de Courbessac est moins spectaculaire que celle de St Cézaire, qui triple sa population entre les deux recensements de 1968 et 1975, passant de 1 322 à 3 410 habitants.

Avec 20,3 % de cadres moyens parmi les actifs, Saint Cézaire se situe nettement au-delà de la moyenne de la ville (14,4 %) et se place en tête des quartiers résidentiels, avec une forte présence de patrons de l'industrie et du commerce. Ouvriers et employés cependant, comme à Courbessac, constituent plus de la moitié des actifs.

L'évolution des deux villages confirme l'obsolescence, en 1977, des anciens clivages socio-religieux. En fait, les tendances s'inversent : St Cézaire, secteur protestant et républicain, votait à gauche en 1959, tandis que Courbessac accordait une majorité à la liste SFIO-Droite. En 1977, la liste Jourdan obtient 54,8 % à St Cézaire et 60,3 % à Courbessac.

Ces résultats s'expliquent sans doute par la présence plus importante de catégories sociales supérieures à l'Ouest, dans une zone qui reçoit la plus grande part des investissements urbains avec l'aménagement de la ZUP.

5. Entre l'ancien et le nouveau : les quartiers intermédiaires

Entre la ville et les collines, constitués d'une partie des quartiers anciens et tenant leur spécificité des extensions urbaines récentes — lotissements, immeubles de standing, villas individuelles —, les quartiers intermédiaires abritent en 1977 les couches moyennes, au Sud du centre — quartier République —, au-delà du viaduc de chemin de fer, dans la plaine du Sud — quartier de la route d'Arles — ou encore à l'ouest — au pied des collines de

la ZUP ou le long de la route de Montpellier.

On a évoqué plus haut le secteur Placette-Jean Jaurès, influencé par la gauche. Au delà de ces quartiers, ou de l'ancien Cadereau, recouvert en 1959, une zone de villas, copropriétés, accorde une majorité à la liste Jourdan, (avec un résultat plus favorable dans le secteur comprenant une cité d'Habitations à Bon Marché —HBM) entre l'ancien quartier **St Laurent** et la ZUP. Le résultat obtenu, 53 %, confirme le capital de confiance de la gauche nîmoise dans ce quartier où les couches moyennes sont majoritaires.

On a évoqué également le cas du quartier St Charles acquis à la gauche, moins nettement cependant dans sa partie la plus traditionnelle. Au delà, le quartier de la **Croix de fer**, édifié sur les collines du Nord Est, constitué du quartier ancien et des masets auxquels se sont ajoutés villas et lotissements place la gauche en tête (dans les deux bureaux de la Croix de fer, inexistantes en 1959) avec 53,4 % comme le quartier de la **Gazelle** avec 53,05 (deux bureaux) le long de la route d'Uzès et la partie résidentielle du quartier de l'**Eau Bouillie** au Nord Ouest, 58,2 %.

Dans la plaine du Sud, c'est, on l'a vu plus haut pour la partie la plus ancienne, la gauche qui domine, **route d'Arles**, dans les bureaux de Beau soleil et dans les trois bureaux Marguerite Long, plus à l'ouest, qui n'existaient pas en 1959. Avec 53,6 % des voix, la liste Jourdan se situe dans la moyenne des quartiers d'urbanisation récente composés majoritairement d'employés, d'ouvriers et de cadres moyens. Une exception cependant, avec les résultats des bureaux Charles Martel. Ces derniers forment le pendant, vers l'Ouest, des quartiers qui longent la voie de chemin de fer, mais orientés vers le centre ville, l'axe de la République.

Avec les quartiers du centre ancien, le secteur **République** loge une forte proportion de patrons de l'industrie et du commerce. Mais ce sont essentiellement des petits commerçants ou artisans, qui côtoient cadres supérieurs (les services administratifs - Préfecture, services fiscaux, sont à proximité) et cadres moyens. Comme Beau soleil et Grézan, ce secteur est en déclin : perte de population, vieillissement et substitution des classes les plus âgées aux classes les plus jeunes.

Une partie de ces bureaux est située dans le quartier des anciens abattoirs de la ville, plus populaire. Autrefois, siège de nombreuses entreprises, il s'est transformé avec l'ouverture d'un Centre culturel et sportif (1969) et de bâtiments administratifs de la Sécurité Sociale.

La liste de M. Grollemund arrive en tête dans deux bureaux sur quatre, obtenant au total 52,4 % des suffrages. L'ancrage de la droite est moins fort que dans le centre ancien, cependant il est traditionnel dans ces quartiers, qui accordaient son quatrième meilleur score à la liste Tailhades en 1959 avec plus de 62 % des voix.

On observera la corrélation entre la composition sociale et la nature du vote en 1977, dans une zone assez identique du point de vue des mutations urbaines à celles de l'ouest, du Sud ou de l'Est.

A l'Ouest, de part et d'autre de la pénétrante de Montpellier, et au delà des voies de chemin de fer, mais aussi au pied de la colline de la ZUP, dite du **Puech du Teil**, constellée de villas et petits ensembles résidentiels, la population place la liste Jourdan en tête avec 53 % des voix, conformément aux autres secteurs intermédiaires urbanisés sur la base d'extensions datant de l'immédiat après guerre, rassemblant une population composée majoritairement d'ouvriers, employés et cadres moyens. Ces quartiers vont enregistrer une transformation sensible de leur structure sociale dans le sens du double déclin des catégories ouvrières et des couches moyennes de type ancien.

6. Collines : résidentielles à la ville, populaires dans les garrigues

Les collines de garrigue, depuis l'immédiat après-guerre, sont devenues lieu de résidence privilégié. Reliées au centre par un réseau de circulations radiales, elles sont caractérisées par le mitage et la dispersion de l'habitat. Zones en croissance démographique dans les années 1960-70, elles se distinguent du reste de la ville par la progression spectaculaire des couches sociales supérieures : 33,39 % des patrons de l'industrie et du commerce au Nord Ouest, soit une proportion deux fois supérieure à celle des années soixante et quatre fois supérieure à celle de Nîmes en 1975. A contrario, le déclin des catégories ouvrières marque l'urbanisation de la deuxième génération, qui durera jusqu'aux années 1980.

Les constructions sont plus imposantes que celles des années 1950-60, période de transformation des masets en résidence principale. Elles transforment peu à peu les garrigues en secteur d'habitat essentiellement résidentiel, d'Ouest en Est depuis la route du Vigan jusqu'à la route d'Avignon.

On a évoqué le secteur de la Tour Magne, dans le prolongement du quai de la Fontaine, qui accorde une forte majorité à la droite dans un quartier traditionnellement dominé par la bourgeoisie.

La Cigale, route d'Alès et **Castanet**, route de Sauve, votent respectivement à Saint Laurent et Castanet. Les résultats sont comparables à ceux des quartiers intermédiaires qui les séparent de la vieille ville (53,5 % dans les deux bureaux pour l'équipe Jourdan).

Proche de la moyenne, ce résultat exprime, dans un secteur en pleine évolution, une véritable hégémonie, sur le plan politique, de la majorité de la population sur le tissu urbain.

Il y a comme une identification entre le style de gestion de la municipalité Jourdan, qui par sa pratique démocratique a posé la revendication urbaine au plus haut niveau, et les revendications de la majorité de la population, unifiée autour de la petite bourgeoisie et de la classe

ouvrière. Ce phénomène se traduit par une confiance élargie dans une équipe dirigée en 1977 par un communiste, à l'exception des quartiers très ancrés à droite.

7. Les grands ensembles périphériques : délibérément à gauche

Les trois grands ensembles périphériques, Chemin Bas d'Avignon et Mas de Mingue à l'Est, ZUP (Sud et Nord) à l'Ouest, datent des années soixante. Le premier fut édifié pour desserrer le tissu urbain du centre ville, le deuxième pour accueillir les rapatriés d'Afrique du Nord. Le troisième, programmé en 1961, n'est pas complètement achevé en 1977.

Le Chemin Bas d'Avignon, avec quelques 2200 logements à proximité du centre, est désormais bien intégré à la ville. Enregistrant une croissance démographique, il compte avec les deux autres cités périphériques la plus forte proportion de jeunes (34 % de moins de 20 ans) et le plus faible pourcentage de personnes âgées (8,4 % de plus de 65 ans). Les ouvriers représentent 40,9 % des actifs soit 9 points de plus que la moyenne, ils forment avec les employés près de 65 % de la population.

Avec 66,7 % des suffrages, la gauche y recueille l'un de ses meilleurs scores sur la ville.

Le Mas de Mingue fait l'objet, à la fin des années 1970, d'une opération « Habitat et vie sociale », qui vise à remédier aux problèmes d'ordre architectural et d'ordre social dont souffre ce quartier, conçu au départ comme une cité d'urgence. Composé de 595 logements collectifs, c'est un ensemble de taille moyenne, habité par des rapatriés aux revenus modestes.

La gauche est majoritaire dans les trois bureaux Albert Camus, avec 63,7 % des suffrages.

La ZUP, composée de 7 000 logements, est en 1977 une ville inachevée, destinée, surtout pour la partie Nord, entièrement locative, à n'être que le lieu provisoire du logement. En réduisant le programme de logements dès 1973 et en élaborant un P.O.S. partiel en 1976, les pouvoirs publics tentent de « naturaliser » un quartier sur lequel porte l'essentiel de l'effort d'investissement.

Ce secteur témoigne d'une croissance urbaine occidentale spectaculaire : 14 000 habitants au Nord, 13 000 au Sud. Entre les deux recensements de 1968 et 1975, la part de la population ouvrière décline dans la partie Sud, au profit des employés et membres des professions libérales. Le Nord enregistre une croissance régulière des ouvriers, employés et cadres moyens, au détriment des professions libérales.

La liste Jourdan obtient au Nord et dans le secteur HLM du Sud un résultat comparable à celui de la cité septentrionale du Chemin Bas d'Avignon (66,3 % au bureau Léon Vergnole, 62,3 % et 54,9 % au bureau Wallon). Dans la partie regroupant copropriétés en collectif, logements HLM et lotissements au Sud, elle obtient un résultat plus modéré (54,1 % et 53,2 % au bureau Langevin).

Ce tour d'horizon une fois achevé, et avant d'analyser et de comparer les résultats obtenus en 1989, il est nécessaire de caractériser brièvement les changements intervenus au cours du début des années 1980.

Décennie 1980 : arrêt du déclin ou nouvelle croissance ?

Nous ne disposons pas de données détaillées concernant la composition de la population en 1989, les données du recensement de 1990 n'étant pas publiées au moment où nous terminons la rédaction de cette étude. Toutefois, nous pouvons avancer que trente ans après la première consultation examinée, la population communale a retrouvé son niveau des années soixante dix. Nous nous fondons d'une part sur une étude intercensitaire publiée en 1986 par l'INSEE, réalisée sur la base des foyers fiscaux, et sur les premiers résultats publiés à l'issue du recensement de 1990.

L'étude intercensitaire et les premiers chiffres du recensement sont contradictoires : la première note une décroissance démographique continue (123 100 habitants en 1986 contre 124 252 en 1982), selon un rythme plus lent que pour la période précédente : 0,23 % par an contre 0,41 % entre 1975 et 1982. Les seconds notent un renversement de tendance, avec une population en croissance (127 900 habitants en 1990, population sans double-compte). Ces données doivent cependant être utilisées avec prudence, car elles résultent de modes de calcul modifiés pour 1990 : la population comptée à part et réintégrée est plus importante que lors des recensements précédents. Le chiffre de la population légale est donc obtenu de manière différente. Par ailleurs, si le taux annuel de progression entre 1982 et 1990 est de 0,4 %, on notera qu'il est dû entièrement au solde naturel (3,8 %), le solde migratoire étant négatif (-0,1 %). Nîmes a sans doute achevé de décroître au sein d'une agglomération en croissance, mais a-t-elle pour autant amorcé une nouvelle croissance ?

Comparée au bassin d'emploi de Nîmes, dont le taux moyen annuel d'évolution, dû pour l'essentiel au solde migratoire, est de 1,30 % entre 1975 et 1982, l'évolution de la population nîmoise traduit l'effacement du rôle de la commune-centre au profit d'une diffusion résidentielle péri-urbaine. En 1982, 73 % de la population péri-urbaine est d'origine nîmoise, et continue (pour 76 %) à exercer une activité professionnelle à Nîmes¹¹.

¹¹ L'accroissement annuel de la population du bassin d'habitat diminue sensiblement ces dernières années, passant de 1,32 % entre 1968 et 1975 à 0,91 % entre 1975 et 1982.

La population active connaît dans le même temps une tertiarisation accélérée, correspondant à la fois à une évolution urbaine généralisée et au déclin des activités industrielles traditionnelle. Seuls les services marchands du secteur tertiaire progressent, dans une ville en proie à une véritable hémorragie des emplois, comme l'indiquent les données suivantes.

1975-1982 Population active Nîmes			
	1975	1982	Variation 75-82
Population totale	127625	124252	
Population active	49955	50688	
Taux d'activité %	39,1	40,7	+ 0,6
actifs de l'industrie %	24,8	21,4	- 3,4
actifs du tertiaire %	73,6	77,3	+ 3,7
actifs de l'agriculture %	1,6	1,3	- 0,3
Source INSEE - Recensements de la population 1975-1982			

Principaux secteurs d'activité			
C S P	1975	1982	Val. relat. 75-82 %
Employés personnel de service	14831	17052	3,8
%	29,8	33,6	
Prof. intermédiaires du secteur public, adm. des entreprises, enseignement, santé	7271	8712	2,4
%	14,6	17	
Ouvriers-contremaître	16591	15328	- 2,9
%	33,1	30,2	
Artisans commerçants chefs d'entreprise professions libérales	8189	8464	- 1,8
%	18,4	16,6	

Au sein de la population active, seules les professions intermédiaires du secteur public ou para-public et les employés progressent à la fois en nombre et en pourcentage de la population active. Les cadres supérieurs et professions libérales progressent en nombre mais déclinent en pourcentage des actifs, les autres catégories — agriculteurs artisans, commerçants,

chefs d'entreprise, professions intermédiaires des entreprises, techniciens et ouvriers, déclinent.

Parallèlement au délitement industriel, l'espace urbain connaît dans les années 1980 une véritable crise, dont témoigne le dépeuplement enregistré dès 1982. Le centre perd 4 000 habitants, chiffre correspondant à la perte globale pour la ville en sept ans. Le centre historique et les faubourgs des XVIII^e et XIX^e siècle, Placette, Saint Charles, ainsi que les quartiers centraux résidentiels connaissent un vieillissement accéléré de la population : près du tiers des habitants y est âgé de plus de soixante ans.

Avec 33 000 habitants, le centre, élargi aux extensions anciennes, ne représente plus que 27 % de la population totale. Habité par de nombreux retraités, par une forte proportion de personnes isolées, de ménages sans enfants de condition modeste ou de non salariés — 15 % contre 4 % à Nîmes, il connaît une évolution lente, qui n'arrête pas l'érosion démographique.

La réhabilitation, qui parie sur le retour d'une part de la population péri-urbaine, n'a pas encore produit les résultats escomptés. Un rapport de la Société Centrale d'Équipement (SCET) réalisé en juillet 1986 dans le cadre du Programme local de l'habitat souligne que le repeuplement est loin d'être réalisé : l'importance et la rapidité de l'amélioration de l'habitat ne sont pas à la mesure de l'intensité des problèmes du centre ville.

A la réhabilitation répond en écho la création d'une Zone d'activités —ZAC « Ville active » — dans la plaine du Sud, qui entre périphérique et autoroute A9, offre de larges opportunités foncières. Destiné à recevoir logements, équipements sportifs et de loisir, zone hôtelière et commerciale, ce secteur est conçu comme une nouvelle vitrine de Nîmes. En 1989, il se présente essentiellement comme espace de chalandise, nouveau lieu de fixation des dépôts ou succursales de grandes firmes installées jusque là le long des pénétrantes. La gestion de l'espace est également caractérisée dès 1983 par une volonté de transformation radicale de l'urbanisation des collines, fondée sur le mitage et la « civilisation du maset » intégré dans le site naturel, individualisé à l'extrême.

La réponse à la crise urbaine des années 1980, marquée par la décroissance démographique et le déclin du rôle de la ville dans son bassin d'emploi et d'habitat, s'ordonne essentiellement autour des trois axes que nous venons d'ébaucher : recomposition du tissu central d'une part, conquête d'une nouvelle frontière au Sud et travail sur les marges de la ville ensuite, dans la zone des garrigues.

Elle laisse entière la question des extensions périphériques des années soixante : c'est vrai pour la ZUP, partiellement « ghettoisée » au Nord, et plus généralement pour tous les quartiers ou groupes de quartiers situés derrière ou en dehors de la « vitrine » urbaine, qu'il s'agisse de l'ancien

centre ville ou des quartiers périphériques. En fait, ce travail sur les marges crée des « délaissés » urbains.

Les résultats de la consultation municipale de 1989 traduisent cette dichotomie et font en quelque sorte apparaître « deux villes » fortement contrastées : d'une part, la ville des années cinquante, où l'on retrouve quasiment inchangé le paysage politique de 1959 dans sa traduction électorale. D'autre part, la ville périphérique correspondant aux extensions des années 1960, ville des cités populaires.

Conséquence du dépeuplement, la ville s'est peu modifiée du point de vue de l'habitat depuis 1977. La construction de lotissements au Sud, à Castanet ou à St Cézaire (à la suite des inondations de 1988, dans ce dernier cas, pour reloger les sinistrés), la réhabilitation du centre historique ou la poursuite de l'urbanisation des collines n'entraînent pas de mutations spectaculaires. Chacun de ces secteurs les avaient amorcées lors des deux précédentes décennies.

La disparition ou le transfert de bureaux de vote centraux (bureau Pelloutier transféré à Jean Jaurès) marquent en revanche le déclin du corps électoral : 35 007 suffrages exprimés en 1959, 55 951 en 1977, 53 511 en 1989 (75 840 inscrits).

Les cantons et la ville

Si, dans un premier temps, l'on délaisse l'analyse par secteur pour examiner les cantons, on observe qu'en 1989, comme en 1959, la droite obtient ses meilleurs résultats dans le 4^o canton (correspondant auparavant au 3^o), c'est-à-dire dans la ville historique et les quartiers résidentiels du XIX^e siècle. Elle renforce son influence dans le 1^{er} canton, qu'on peut nommer Placette-Castanet pour le caractériser et qui s'est urbanisé, au-delà du Cadereau, dans les années soixante.

En revanche, le 2^o canton, toujours comparativement à 1989, est moins marqué à droite, depuis qu'y est rattaché le quartier périphérique du Mas de Mingue. La présence des cités du Chemin Bas d'Avignon dans le 3^e et de la ZUP dans le 6^e confirment cette orientation, mais on quitte là la ville des années 1950. Le 5^o canton en revanche, composé en majorité de couches sociales moyennes et supérieures, prolonge l'influence de la droite vers l'ouest.

Ce survol rapide permet de constater que, par rapport à 1959, la vieille ville a peu bougé. Républicaine et ancrée à gauche à l'Ouest, dans les quartiers d'ancienne industrialisation, traditionnellement à gauche à l'Est dans les secteurs liés à l'industrie ferroviaire, résidentielle et délibérément à droite au centre. Le mouvement calque pour l'essentiel les extensions des années soixante.

La ville des années 1980

Le dépeuplement du centre, la relative stabilité de la population à l'Est et la croissance continue à l'Ouest, en zone suburbaine, affectent sensiblement la répartition de la population. Les évolutions antérieures se poursuivent :

	Part de la population par secteur		
	1968	1975	1982
Centre %	38,5	30	27,8
ouest	19	30	31,3
est	29,5	27	26,6
garrigues nord	4	4	3,6
plaine sud	9	9	9,8

Plus jeune dans les quartiers périphériques Est et Ouest, la population est plus âgée au Centre : 19 % des habitants ont moins de 20 ans dans le Centre, 27,4 % à l'Est-Chemin Bas d'Avignon. Mas de Mingue mais 31 % à l'Ouest — ZUP et St Cézaire

Le poids des personnes âgées est moindre dans les cités populaires et les secteurs en croissance de la plaine du Sud, des collines du Nord : 23 % des habitants ont plus de 65 ans dans le centre mais 8,6 % seulement à l'ouest-ZUP Nord ou St Cézaire

1989 : reproduction et mutations

1. Les permanences : la ville des années cinquante

A trente années d'intervalle, les secteurs les plus favorables à la liste Tailhades demeurent en 1989 ceux où la liste Bousquet réalise ses meilleurs résultats :

- vieille ville et quartiers résidentiels de l'avenue Feuchères et des quais de la Fontaine d'une part, où la droite dépasse, comme en 1959 et sans l'apport du Front national, la barre des 60 % de suffrages exprimés.

- quartiers de la petite bourgeoisie ou de la bourgeoisie du péri-centre (Charles Martel), du Sud (Beau soleil), collines résidentielles (Castanet - Mont Duplan) d'autre part. La liste Tailhades recueillait entre 54 et 66,6 % des voix ; la liste Bousquet, entre 54 et 64,3 %.

Ces quartiers demeurent les lieux de résidence de la bourgeoisie urbaine (chefs d'entreprise, professions libérales et cadres supérieurs), dont le poids

reste stable ou progresse vers le centre et s'accroît sensiblement dans le secteur des collines.

En 1989, les bureaux Hôtel de Ville (64,3 % pour la droite), Révolution (63,3 %) et Talabot (60,9 %) correspondent assez exactement à l'ancien bureau F. Pelloutier, à Talabot et Hôtel de Ville qui étaient situés en tête de la consultation de 1959 pour la liste Tailhades. La liste du Front National réalise dans ces trois bureaux un résultat sensiblement équivalent ou inférieur à sa moyenne sur Nîmes, 7,7 % : 8,3 % à l'Hôtel de ville, 5,8 % à Révolution, 6,9 % à Talabot.

La partie Nord de l'Ecusson (57,3 % à Bellecroix pour la liste Bousquet) confirme la permanence des rapports de force à l'échelle urbaine. A l'intérieur de la gauche, le Parti Socialiste domine — nettement à Révolution ou plus faiblement dans les trois autres bureaux — le Parti Communiste.

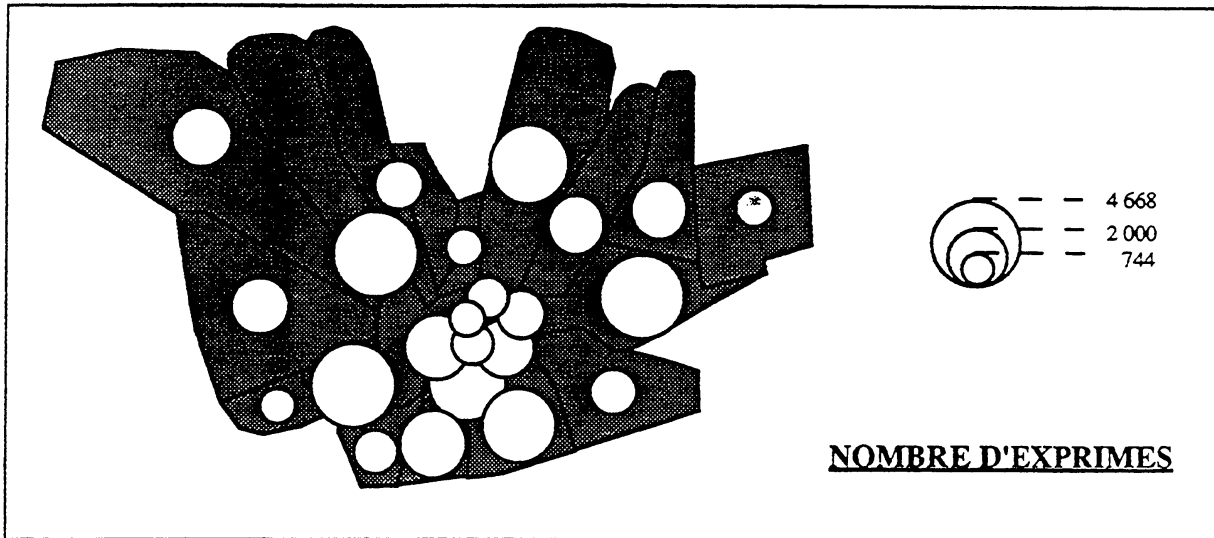
Placette, St Charles : partages de l'espace.

On se souvient que ces deux quartiers matérialisaient, en 1959, le clivage socio-religieux Est Ouest hérité de l'histoire. Cette scission avait disparu en 1977. En 1989, elle réapparaît, sous la forme de résultats comparables à ceux de 1959, qui marquent assez nettement une permanence des comportements politiques.

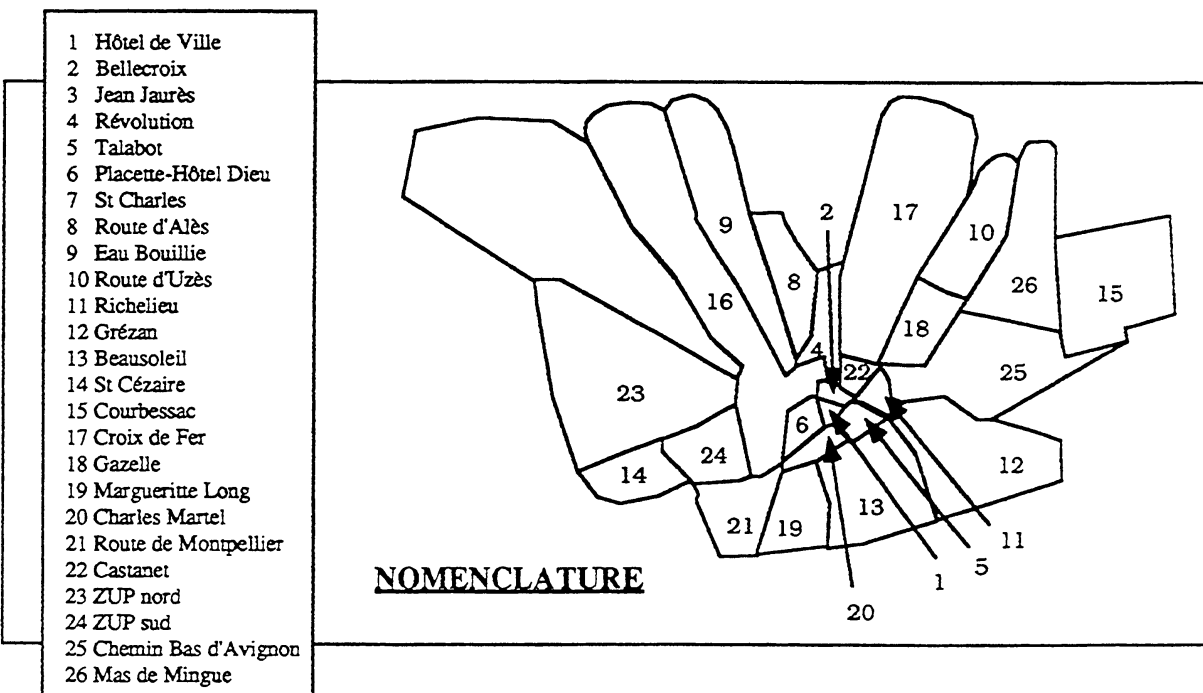
Avec 47,67 % des voix à la Placette, la liste Bousquet n'atteint pas la majorité et retrouve en quelque manière le niveau de la liste Tailhades. Les deux listes de gauche, si elles n'atteignent pas la barre des 50 %, approchent leur meilleur score dans la ville ancienne, avec 44,84 % (et 46 % à l'Hôtel Dieu, dans un secteur sans grands changements).

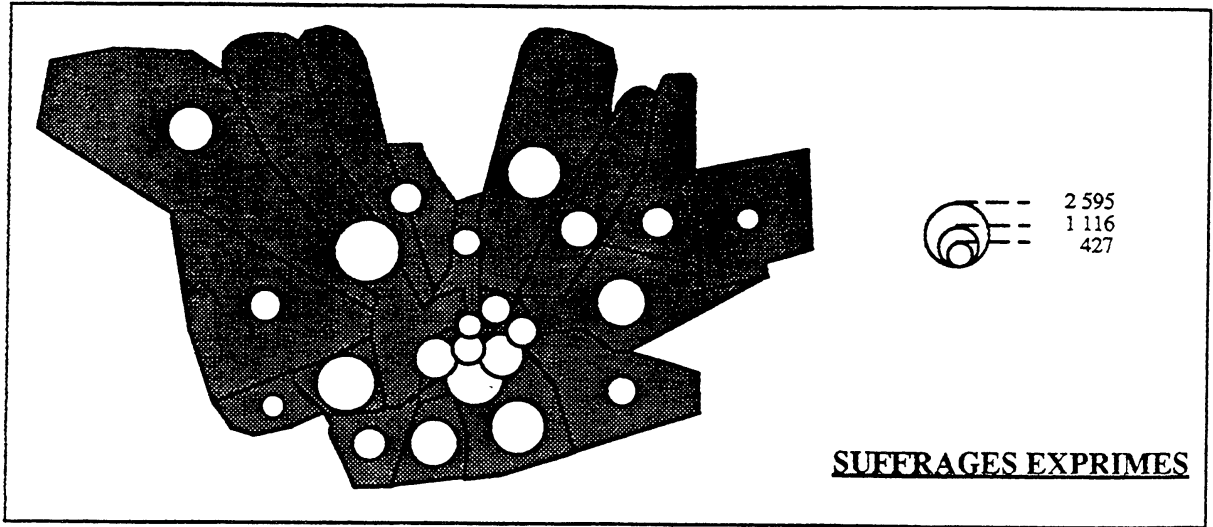
A St Charles, en revanche, la droite est largement en tête, avec 54 % des suffrages, devançant les deux listes de gauche de près de 15 points. Là encore, le résultat de J. Bousquet reste quasiment identique à ce qu'était celui de Me Tailhades.

A l'intérieur de la gauche, le score de la liste communiste, supérieur à 20%, est comparable à la Placette et à St Charles. Celui du P.S. est plus important à la Placette — 24,8 % des voix, 13 points supplémentaires par rapport à St Charles —, grâce à un meilleur ancrage dans le secteur traditionnellement protestant et républicain, comme on peut le constater également dans le quartier très influencé par la droite du quai de la Fontaine.

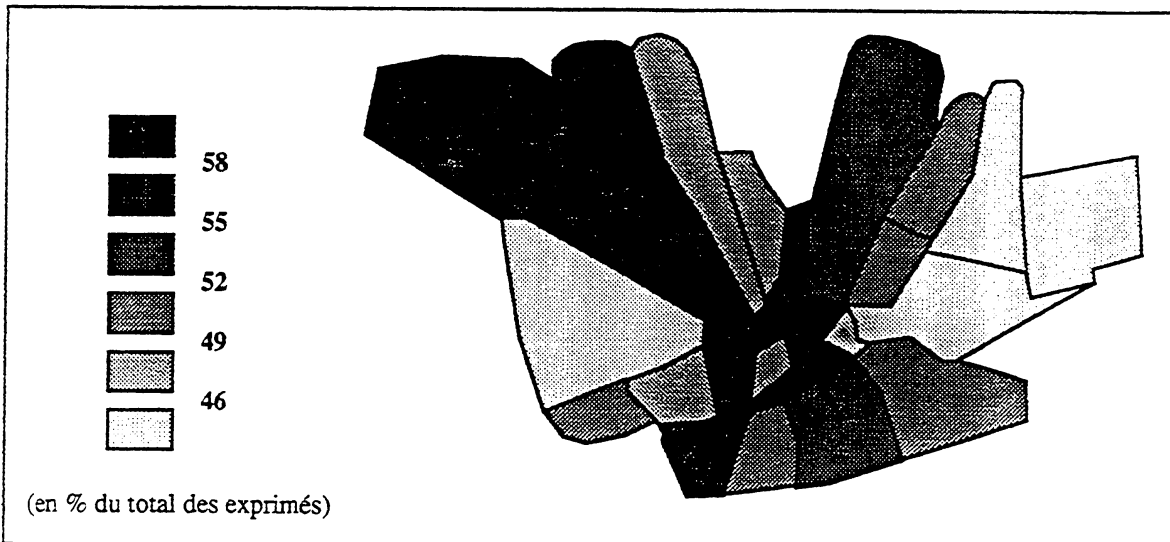


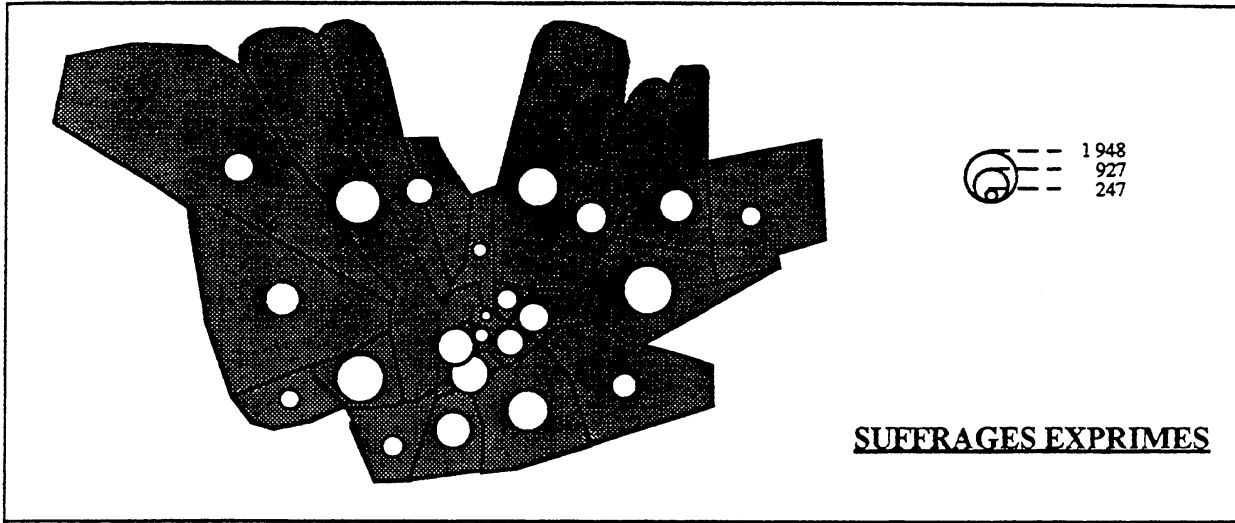
**RESULTATS DU 1er TOUR
DES ELECTIONS MUNICIPALES
DE NIMES EN 1989**





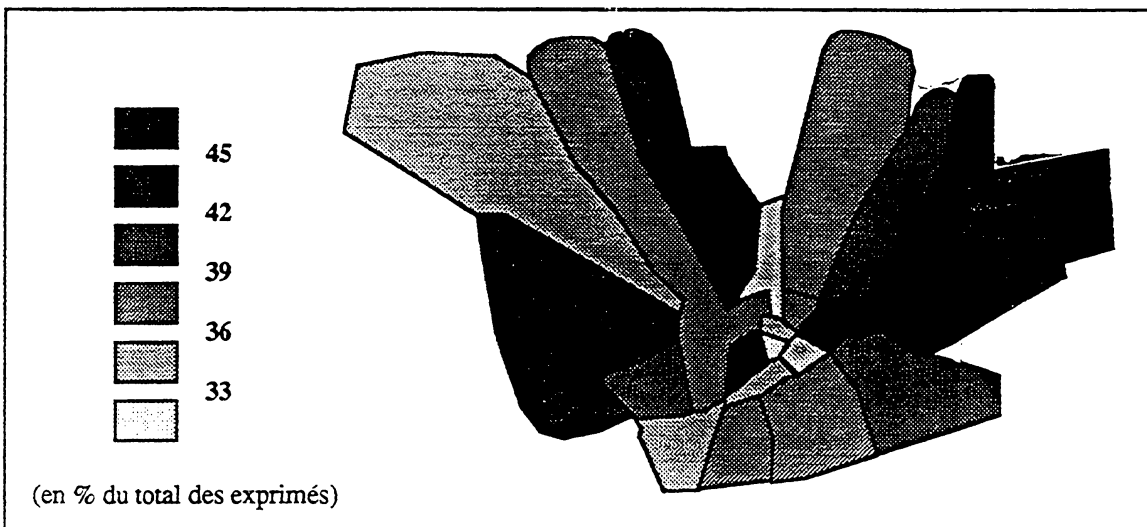
**LE VOTE BOUSQUET
en 1989**

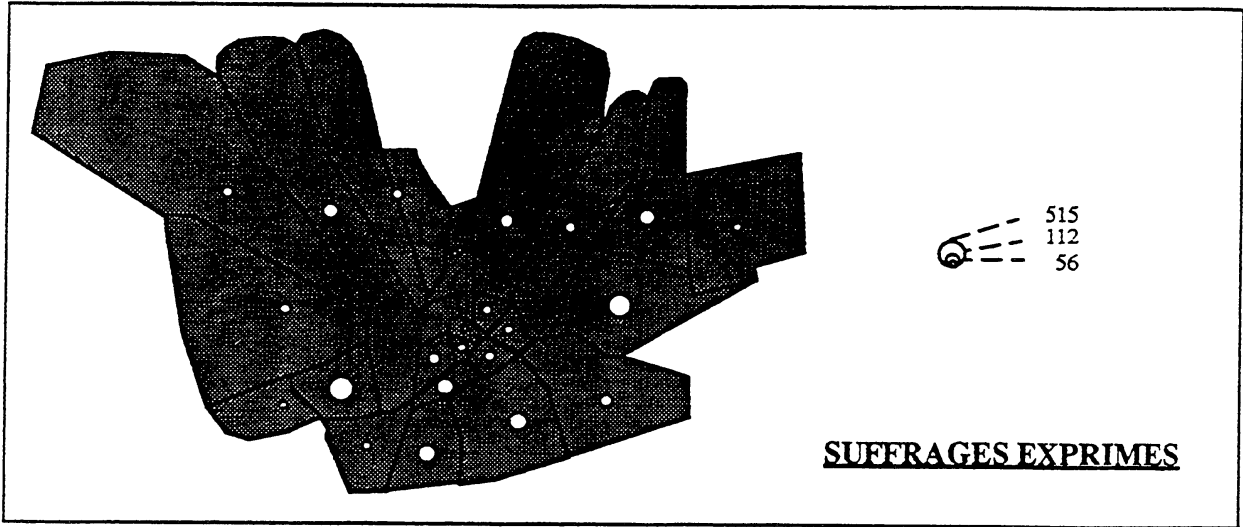




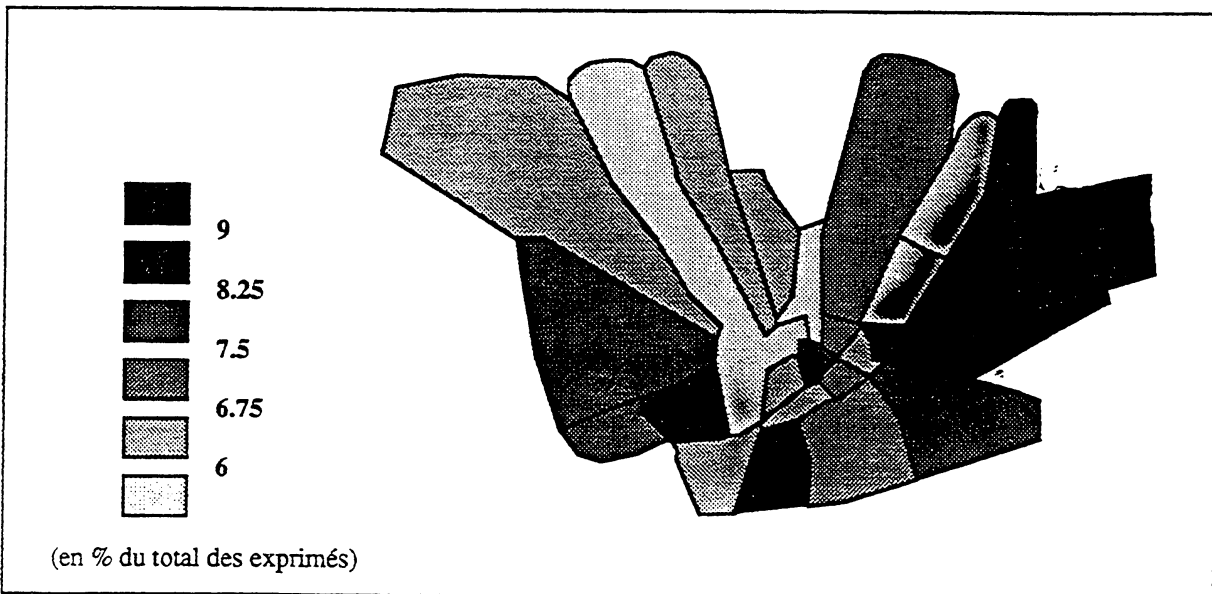
**LE VOTE A GAUCHE
en 1989**

(Listes JOURDAN + BRUGUEIROLLES)





**LE VOTE FRONT NATIONAL
en 1989**



République et Pont oblique

Profondément transformé en l'espace de 30 années, ce secteur témoigne de la permanence des comportements politiques exprimés à la faveur de consultations électorales comparables. Il était, en 1959, et restait en 1977 très marqué à droite. Avec 57,76 % des voix, la liste Bousquet devance l'ensemble de la gauche de 22 points. Ce secteur se caractérise en 1982 par une diminution du poids des catégories ouvrières, au profit des catégories intermédiaires, qui passent de 14,7 à 21,6 % des actifs.

L'évolution de l'espace correspondant au bureau du Pont oblique, à l'ouest, route de Montpellier, va dans le sens d'une croissance des couches moyennes et supérieures, d'un vieillissement de la population modeste de fonctionnaires anciennement installés, elle tend au renforcement du poids de la droite dans une zone qui accordait 50 % à la liste Tailhades. Avec 57,79 % des suffrages exprimés, la liste Bousquet distance la gauche du même nombre de points qu'à Charles Martel, traditionnellement plus à droite.

La concordance des votes dans ces deux secteurs est remarquable : le PCF obtient près de 15 % dans les deux cas, le PS près de 20 %, le Front National près de 7 %.

Route d'Uzès, route d'Alès

Au Nord Est, route d'Uzès, le quartier de la Gazelle comprend deux bureaux : l'un recouvre l'une des premières cités HLM, existant en 1959, l'autre correspond à un secteur plus résidentiel. Globalement, la liste de droite réalise 50,5 % mais 48,8 % dans le secteur HLM et 52 % ailleurs. Plus de 10 points séparaient la liste Tailhades, majoritaire en 1959, de la liste Marquès. L'écart est resté le même, la gauche obtenant globalement 41,9 %.

Route d'Alès, à l'Eau Bouillie, la liste Marquès l'emportait en 1959, dans un secteur qui forme le pendant, à l'Ouest, de la Gazelle, constitué de quelque quatre vingt logements HLM, de lotissements et constructions individuelles. Le bureau 112, situé à l'Ouest de la route d'Alès dans le premier canton, et correspondant assez exactement à celui de 1959, accorde une majorité (50 %) aux deux listes de gauche réunies, totalisant chacune autour de 25 %. Il faut souligner que la liste Marquès y réalisait 57,4 % des voix, ce qui témoigne là encore d'une reproduction des comportements électoraux, malgré des mutations urbanistiques importantes.

Le secteur plus résidentiel de la route d'Alès, dans le deuxième canton, place la liste Bousquet largement en tête, avec 59,7 % des voix. On remarquera que les listes Jourdan et Brugueirolles totalisent en moyenne le même score dans les deux bureaux, respectivement 21,8 % et 21,7 %, la première étant légèrement en tête dans le secteur le plus populaire, la deuxième dans le secteur plus résidentiel.

Une deuxième série de quartiers, dans lesquels les mutations sont plus récentes, complexifie l'analyse mais rend compte d'un certain immobilisme du rapport des forces à l'échelle urbaine, sous l'angle des résultats obtenus par la liste rassemblant la droite traditionnelle d'une part, les deux listes de gauche d'autre part. Cette comparaison, on le sait, ne reflète pas totalement les intentions exprimées, dans la mesure où elle exclut les scores obtenus par le Front National et une liste Divers Droite. Cependant, elle nous paraît opératoire pour observer les changements.

On verra que la variable « Front National », que jusqu'ici nous n'avons pas évoquée, joue un rôle plus important dans les secteurs de création récente, en particulier les quartiers populaires périphériques. Dans la ville ancienne, ses résultats renforcent le poids de la droite classique mais il reste marginalisé.

2. Quartiers intermédiaires : permanences et mutations - Quelques paradoxes

Le quartier Pierre Semard, marqué par l'identité ouvrière cheminote, avait effectué une mutation sensible en accordant en 1977 plus de 60 % de suffrages à la liste de gauche. Il conserve dans les années 1980 une proportion d'ouvriers plus forte que la moyenne nîmoise (près de 40 %), en progression par rapport aux années précédentes.

La gauche dépasse la liste Bousquet de deux points, avec 47 % des voix, signe d'un ancrage solide en 1989. La droite classique retrouve un niveau équivalent à ses moyennes de 1959 et 1977, avec 45,5 %. Au total, l'écart entre l'ensemble de la droite et la gauche passe de 9 à 6 points entre 1959 et 1989, en faveur de la première.

A **Beau soleil**, l'analyse de l'évolution sociale met en évidence une régression sensible de la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers, qui, en deça de la moyenne nîmoise, retrouve son rang des années soixante.

La liste Tailhades arrivait largement en tête, devançant la liste Marquès de 16 points. L'écart est quasiment identique en 1989, la liste Bousquet devançant les deux listes Jourdan et Brugueirolles de 15,6 points avec 54,9 % des suffrages.

A **Grezan**, l'écart était plus faible : 1,6 points en faveur de la liste Tailhades qui obtenait un peu plus de 50 %. Il est de 7,6 points en 1989, la liste Bousquet n'obtenant pas, seule, la majorité, avec 48,8 % des voix.

Le quartier de la **Croix de fer** ne dispose pas, en 1959, de bureau de vote distinct. Les électeurs sont appelés à se prononcer dans les bureaux du Mont Duplan, et de Pierre Semard. La comparaison en est rendue plus difficile ; cependant on observe une relative stabilité des rapports de force, la liste Bousquet réalisant pour l'ensemble des bureaux du **Mont Duplan** 54,6 % des suffrages et 52,6 % pour la **Croix de fer**.

On possède un élément comparatif pour le seul Mont Duplan, où l'écart était de 16,4 points en faveur de la liste Tailhades. En 1988, il est de 17 points en faveur de la liste Bousquet. La moyenne de l'écart entre les deux listes en 1959 au Mont Duplan et à Pierre Semard, est de 12,9 points, résultat identique à celui de 1989, de l'ordre de 13 points en faveur de la liste Bousquet.

L'ancien quartier Saint Laurent s'est étendu vers l'Ouest, il correspond maintenant à l'un des bureaux de **Jean Jaurès** et à celui de Barbès, au-delà du Cadereau. Les deux autres bureaux Jean Jaurès absorbent l'ancien bureau F. Pelloutier, traditionnellement favorable à la droite, cité en tête de ce chapitre dans le cadre de la ville ancienne. Si l'on excepte ces deux derniers bureaux pour ne retenir que celui correspondant à l'ancien quartier Saint Laurent, on observe une mutation sensible en faveur de la droite, minoritaire en 1959 et majoritaire désormais.

Avec 50,7 % des voix en 1959, la liste Marquès affirmait l'identité ouvrière de ce quartier, dûe pour l'essentiel à la présence de nombreuses entreprises. Celles-ci, on l'a vu en 1977, ont disparu, tandis que l'évolution de l'habitat a renforcé le poids des couches intermédiaires et supérieures. Les voix de la droite classique, 54,7 % entre Jean Jaurès et Barbès, marquent ce glissement opéré dans les années soixante à soixante dix.

Dernier bureau comparable à 1959, Castanet, signalé comme l'un des meilleurs pour la droite en 1959 comme en 1989. Celle-ci avec 58 % des voix, retrouve son score de la fin des années cinquante, dans un secteur considérablement urbanisé.

Les patrons de l'industrie et du commerce représentent un pourcentage équivalent à celui du centre ville ; seuls les ouvriers et employés sont au dessous de la moyenne nîmoise. Castanet correspond à une zone résidentielle qui accueille les catégories sociales à haut revenu du centre ancien.

Dans le prolongement de la ville ancienne, à l'ouest de la **route d'Arles** et au Sud de la **route de Montpellier**, les résultats des bureaux Marguerite Long et Capouchiné indiquent une lente progression de la droite dans un secteur essentiellement résidentiel, mais ne sont pas comparables avec ceux de 1959, car les bureaux cités n'existaient pas. Dans les deux cas, la liste Bousquet ne passe pas la barre des 50 % lorsque l'électorat provient majoritairement de logements H.L.M., et la dépasse dans les zones de lotissements ou villas individuelles.

Nous quittons maintenant la ville de 1959 pour examiner les résultats dans les zones urbanisées postérieurement : Chemin Bas d'Avignon, Mas de Mingue et ZUP, correspondant aux bureaux où la liste Jourdan recueille, outre le bureau P. Semard, plus de 25 % des suffrages et où la gauche dans son ensemble dépasse — dans les quartiers populaires — la barre des 50 %.

3. Quartiers périphériques des années soixante : la ville inverse

La liste Bousquet recueille globalement moins de 45 % des suffrages dans les grands ensembles périphériques, mais les scores obtenus par le Front National ont plus d'importance qu'ailleurs : ils se situent entre 10 et 11 % des exprimés, soit 2 à 3 points au dessus de la moyenne nîmoise.

Chemin Bas d'Avignon

Dans la cité HLM, la gauche est majoritaire (bureaux G. Bruguier) avec 56,8 % et 52,4 % des suffrages. Dans les deux cas, la liste Jourdan recueille deux fois plus de suffrages que celle de F. Brugueirolles, à l'intérieur de la gauche. Le Front National, avec 10,4 % et 14,4 % des voix, récupère une large part des suffrages de la droite classique, qui oscille autour de 31 %.

Comme en 1977, la gauche réalise dans ces bureaux l'un des ses meilleurs résultats. Sur l'ensemble du Chemin Bas d'Avignon, elle demeure majoritaire avec 51,6 % des voix, la liste Bousquet en obtenant 36,7 %. Le rapport reste favorable à la gauche sur le secteur associant cité HLM, lotissements et villas, avec respectivement 45,8 % et 42 % des exprimés.

Mas de Mingue

Les deux listes de gauche recueillent au Mas de Mingue 49,3 % des voix en moyenne, dans deux bureaux sur trois (A. Camus), la liste Bousquet 36,9%. Le rapport des forces reste favorable à la gauche pour l'ensemble du secteur avec respectivement 45,2 % et 41 %.

Les voix du Front National, dans une cité composée majoritairement de rapatriés d'Afrique du Nord et de Français Musulmans, dépasse la moyenne dans un seul bureau, mais la progression est sensible : 15 % des voix.

ZUP

La Zup Sud, composée de copropriétés en collectif et de logements HLM, d'une zone de villas plus anciennes à proximité du stade municipal, accorde globalement une majorité à la droite.

En 1977, la liste Jourdan recueillait un score inférieur à celui qu'elle obtenait en moyenne dans les grands ensembles périphériques.

Seuls les deux bureaux de Wallon, en 1989, accordent la majorité aux listes de gauche, dans le secteur HLM où réside la population la plus modeste. Dans ce même secteur, le Front National dépasse le seuil de 10 %, la liste Bousquet atteignant en moyenne 41 %.

Dans la ZUP-Nord, comme au Chemin Bas d'Avignon, les listes

socialiste et communiste réalisent en moyenne 49,9 % des suffrages dans les bureaux correspondant à l'habitat HLM, ainsi que divers lotissements de villas et une caserne de gardes-mobiles. L'enclave de la ZUP Nord associée à un secteur de villas, votant au bureau Courbet, confirme ces résultats.

Au total, les voix du Front National, dans cet espace cumulant tous les handicaps d'une cité périphérique marginalisée, n'atteignent pas un score supérieur à ceux des quartiers populaires du centre.

Le Parti communiste en revanche obtient plus de 30 % (47 % dans l'un des bureaux Léon Vergnole), soit un résultat comparable à son influence antérieure aux années quatre vingt sur la ville.

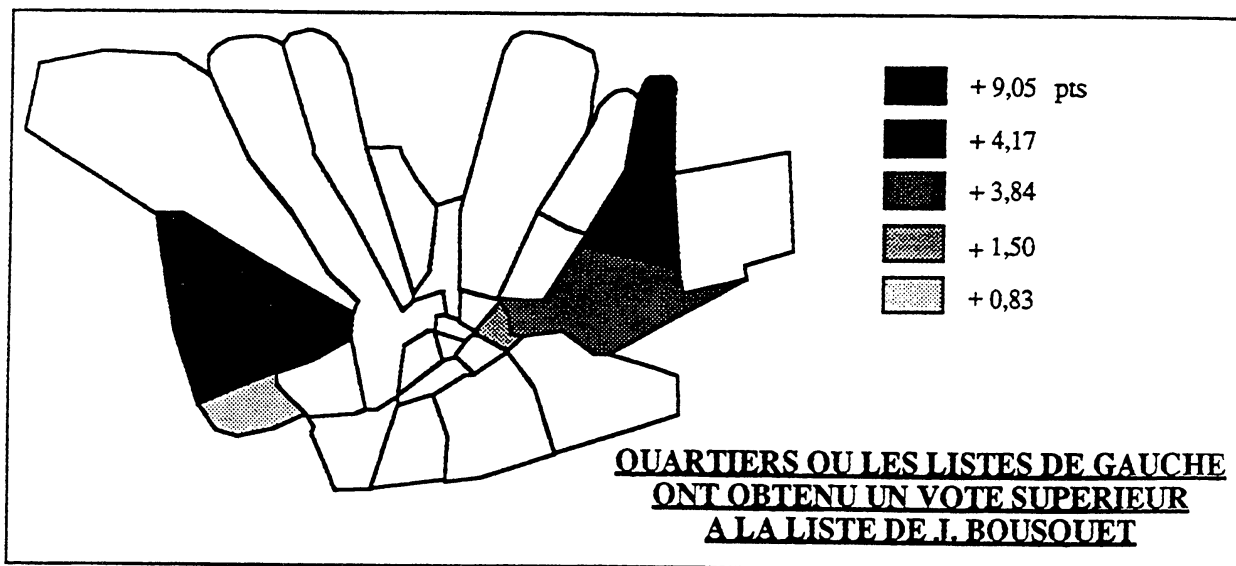
Le total des voix sur la ZUP place les deux listes de gauche en tête avec 45,7 % devant la liste Bousquet, 44,2 % . Si l'on considère l'ensemble des seize bureaux de vote appartenant aux quartiers édifiés dans les années soixante, ZUP, Mas de Mingue et Chemin Bas d'Avignon, soit 23,9 % des suffrages exprimés, on obtient le résultat suivant :

% Jourdan-PCF	27,89	
		}44,95
% Brugueirolles-PS	17,06	
% Bousquet - Droite	43,75	
% Triaire-FN	10,38	
% Tosi Divers Droite	1,16	

Comparée aux années 1950, l'ancienne ville a peu bougé du point de vue électoral : la liste de J. Bousquet dépasse la barre des 50 % dans tous les secteurs où la liste Tailhades était largement majoritaire, excepté le secteur de Grézan qui, on l'a vu en 1977, a évolué vers la gauche. A Jean Jaurès et Castanet, la droite progresse, mais elle était déjà majoritaire en 1959, dans un secteur peu urbanisé.

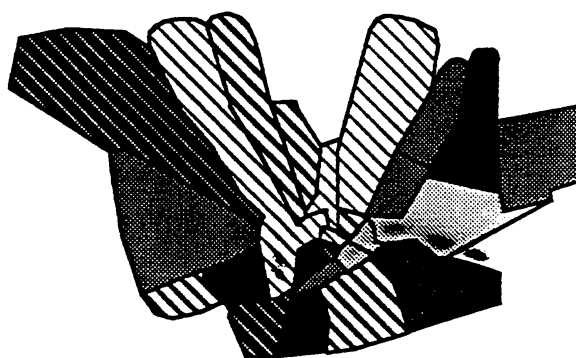
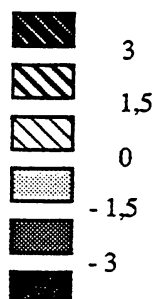
Dans les trois bureaux où, en 1959, la liste Marquès était majoritaire, la liste Bousquet n'atteint pas les 50 % : Placette, Eau Bouillie et St Cézaire à l'Ouest, comme à Capouchiné, qui comprend une cité HLM, également à l'Ouest.

En revanche, dans la ville des années soixante, la liste Bousquet est minoritaire, tout au moins dans les grands ensembles populaires.

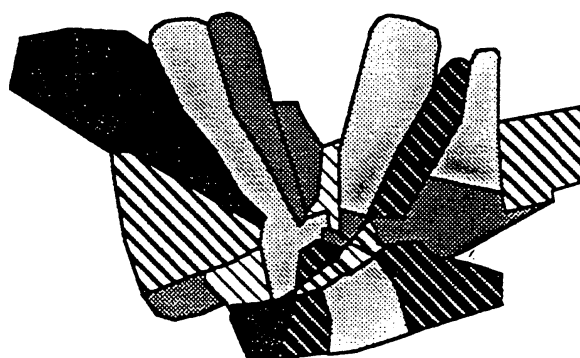
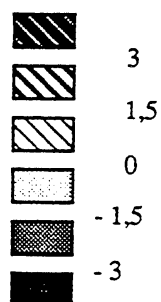


**RESIDUS D'UNE REGRESSION LINEAIRE
DES VOTES POUR LES LISTES
DE GAUCHE ET DE L. BOUSQUET
ENTRE 1977 ET 1989**
(découpage de 1989)

BOUSQUET



GAUCHE



SOMMAIRE

En guise d'introduction, deux ou trois mots pour dire la ville	5
I MODELES	11
Nîmes, une «révolution conservatrice» ? Gestion socio-politique d'un espace urbain	13
Ville / Entreprise. Mode, modèle ou mimétisme ? L'exemple de Nîmes	39
Modernité et requalification des espaces internes.....	45
II CONTRADICTIONS	51
Quartiers et politiques publiques.....	53
Les trois âges de la ZUP, images et imaginaire à Nîmes.....	63
Délinquance juvénile et tissu social. Le cas de la ZUP et du Chemin-Bas d'Avignon, Nîmes, 1973-1993.....	75
Ville, citoyens et droits de l'urbain	91
III OUVERTURE	97
Nîmes, la force de l'identité.....	99
Nîmes, reconquérir la ville, reconstruire l'identité urbaine	103
Quartier et citoyenneté	111
Nîmes, ville européenne? Discours socio-politique sur la ville	117
Nîmes : Projet urbain, image et réalité. Réalités d'une ville, autopsie d'un projet.....	129
IV MOUVEMENT..	137
Trois élections municipales: 1959, 1977, 1989	139

Achévé d'imprimer sur les Presses de
l'Imprimerie de l'Université Paul-Valéry
MONTPELLIER III

